

**Sommaire des délibérations
Conseil d'administration plénier du 7 mars 2025**

Numéro de délibération	Point abordé	Page
10-2025	Procès-verbal de la séance du 29 novembre 2024	2
11-2025	Dossier d'expertise des projets de développement universitaire	3
12-2025	Compte financier	54
13-2025	Convention master santé publique – sciences technologie santé	190
14 -2025	Convention de versement d'une subvention entre UR2 et association murmurations	201
15-2025	motion	203

Délibération du Conseil d'administration de l'Université Rennes 2

Séance du 7 mars 2025

*Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 3 mars 2023 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

Délibération n° 10 - 2025

Point 1 – Projet de procès-verbal de la séance du 29 novembre 2024

Membres en exercice : 36
Votants : 29
Présent.es : 25
Représenté.es : 4
Ne prend pas part au vote : 0
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 29

Le Président de l'Université Rennes 2,



Vincent GOUËSET

Document en annexe : procès-verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 29 novembre 2024
incluant les modifications indiquées en séance

Les membres du conseil d'administration le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2024, à
l'unanimité.

Publiée au registre des actes administratifs de l'Université Rennes 2 le :
Transmise au recteur de la région académique Bretagne le :

12 MARS 2025

12 MARS 2025

Délibération du Conseil d'administration de l'Université Rennes 2

Séance du 7 mars 2025

*Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 3 mars 2023 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 .*

Délibération n° 11- 2025

Point 2 - Dossier d'expertise des projets de développement universitaire

Réhabilitation du bâtiment A et Modernisation de la bibliothèque universitaire du campus MAZIER – Learning Center – opération CPER n° 5- 2010

Membres en exercice : 36

Votants : 30

Présent.es : 27

Représenté.es : 3

Ne prend pas part au vote : 0

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 30

Le Président de l'Université Rennes 2,




Vincent GOUËSET

Document en annexe : réhabilitation du bâtiment A et Modernisation de la bibliothèque universitaire du campus MAZIER – Learning Center – opération CPER n° 5- 2010

Les membres du conseil d'administration approuvent le dossier d' expertise de développement universitaire joint à la présente délibération, à l'unanimité.

*Publiée au registre des actes administratifs de l'Université Rennes 2 le :
Transmise au recteur de la région académique Bretagne le :*

1 2 MARS 2025
1 2 MARS 2025



Réhabilitation du bâtiment A et modernisation de la bibliothèque universitaire

-

Campus Mazier

Opération CPER 21/27 n°5-210 : Learning Center Grand Mazier

DOSSIER D'EXPERTISE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE

Mise à jour janvier 2025

SOMMAIRE

1. Contextes, objectifs et projet retenu.....	4
1.1. Contexte de l'opération.....	4
1.1.1. Contexte réglementaire	4
1.1.2. Cohérence du projet avec les stratégies nationale et locales.....	4
a) Stratégie nationale	4
b) Stratégies locales.....	4
c) Stratégie du porteur de projet.....	5
1.2. Présentation générale de l'opération	6
1.2.1. Présentation du site.....	6
1.2.2. Contexte et objectifs.....	8
1.2.3. Enjeux.....	9
1.3. Objectifs de l'opération	10
1.3.1. Objectifs fonctionnels	10
1.3.2. Objectifs architecturaux et urbains.....	18
1.3.3. Objectifs énergétiques et environnementaux.....	20
1.3.4. Objectifs exploitation maintenance	21
1.4. Données juridiques.....	22
2. Situation actuelle	23
2.1. Panorama de l'existant	23
2.1.1. Tableau des existants (CHORUS).....	23
2.1.2. Capture d'écran de l'OAD.....	24
2.2. Difficultés et inadaptations des locaux actuels.....	25
2.3. État des lieux de la performance énergétique.....	27
2.4. La situation future du site sans projet (« option de référence»).....	27
3. Présentation des différents scénarios étudiés.....	27
3.1. Les différents scénarios non retenus	27
3.1.1. Scénario 1 : réemploi du bâtiment A pour accueillir le LC.....	27
3.1.2. Scénario 2 : extension du LC sur l'emprise de l'ancien préau.....	29
3.1.3. Scénario 3 : extension du LC sur le mail	30
3.1.4. Scénario 4 : implantation d'un LC de plain-pied au nord sur site	31
3.1.5. Scénario 5 : restructuration extension du bâtiment C	32
3.2. Le scénario privilégié.....	33
3.2.1. Présentation du scénario privilégié et argumentaire	33

3.2.2. Dimensionnement du projet.....	34
3.3.3. Performances techniques spécifiques	37
3.3.4. Traitement des réseaux & branchements	37
3.3. Synthèse de l'ensemble des scénarios (y compris l'option de référence).....	38
3.4. Procédure, risques, données financières, conduite du scénario privilégié	42
3.4.1. Choix du mode de réalisation et de la procédure.....	42
3.4.2. Analyse des risques	43
3.5. Coûts et soutenabilité du projet	45
3.5.1. Coûts du projet.....	45
3.5.2. Financement du projet.....	46
3.5.3. Déclaration de soutenabilité	47
3.6. Organisation de la conduite de projet	48
3.6.1. Modalités de la conduite de projet.....	48
3.6.2. Organisation de la maîtrise d'ouvrage	48
3.6.3. Principes d'organisation	48
3.6.4. Prestations en régie	48
3.6.5. Prestations externalisées	48
3.7. Planning prévisionnel de l'opération	49

1. CONTEXTES, OBJECTIFS ET PROJET RETENU

1.1. CONTEXTE DE L'OPERATION

1.1.1. Contexte réglementaire

Dans une démarche d'accompagnement à l'autonomie des établissements, la procédure d'expertise des opérations immobilières est destinée à permettre à l'État (Ministère en charge de l'enseignement supérieur, Préfets de région et Recteurs d'académie) de vérifier la cohérence des projets immobiliers avec les différents cadres stratégiques existants de l'enseignement supérieur (StraNES ; SRESRI ; Politiques de site) et avec la politique immobilière de l'État.

Cette procédure permet également à l'État de s'assurer de la faisabilité technique et financière des projets immobiliers.

L'élaboration du dossier d'expertise par l'Université Rennes 2, porteuse du projet, offre, quant à lui, l'opportunité de s'impliquer pleinement dans la définition de l'opération après avoir évalué ses besoins et défini ses objectifs en cohérence avec sa stratégie immobilière et plus globalement d'établissement. Il a également pour objet de lui permettre de s'assurer de la soutenabilité pour son budget des dépenses liées à l'opération (dépenses d'investissement et charges de fonctionnement récurrentes)

Conformément à la circulaire du 16 juillet 2020 relative à la procédure d'expertise des opérations immobilières des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur, le document présenté constitue le dossier d'expertise de l'opération n°5-210 inscrite au CPER 2021-2027 sous initialement l'intitulé : *Learning Center Grand Mazier* rebaptisée au fil de la programmation et en concertation avec les différents financeurs comme suit : « *Réhabilitation du bâtiment A et modernisation de la bibliothèque universitaire du campus MAZIER à Saint Briec* ».

Le dossier d'expertise doit être approuvé par le Conseil d'Administration de l'université. Il est adressé ensuite pour instruction au Recteur d'Académie de Rennes qui le transmettra avec son avis au préfet de Région pour une décision d'agrément.

1.1.2. Cohérence du projet avec les stratégies nationale et locales

a) Stratégie nationale

Le présent projet qui intègre la modernisation et la rationalisation d'espaces documentaires participe à répondre à l'objectif global d'optimisation de l'occupation des locaux affiché dans la politique immobilière de l'Etat.

b) Stratégies locales

Les stratégies des départements de la région Bretagne en matière de projets immobiliers universitaires s'inscrivent dans une dynamique globale de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Elles visent à répondre aux besoins croissants des étudiants et des chercheurs tout en contribuant au développement économique et territorial. Les stratégies locales concernant les opérations de travaux universitaires visent principalement à moderniser les infrastructures tout en répondant aux enjeux de transition énergétique et de gestion optimisée des espaces.

Cette opération visant à réaliser une rénovation globale, à la fois énergétique et fonctionnelle, d'un bâtiment situé sur une antenne universitaire répond à plusieurs axes stratégiques fixés dans les politiques locales, à savoir :

1. Amélioration des infrastructures universitaires

- *Rénover les bâtiments anciens pour améliorer leur efficacité énergétique et leur conformité aux normes environnementales.*
- *Accroître la capacité d'accueil des établissements pour répondre à la croissance du nombre d'étudiants.*
- *Développer des campus innovants, en intégrant des équipements de recherche, des espaces de vie étudiant, et des zones de travail collaboratif.*

2. Développement durable et transition écologique

Les projets immobiliers universitaires en Bretagne intègrent de plus en plus des préoccupations liées à la transition énergétique et à la construction durable. Les bâtiments universitaires sont construits ou rénovés selon des normes environnementales strictes (bâtiments à basse consommation, utilisation de matériaux durables, etc.).

3. Décentralisation et attractivité des territoires

La stratégie régionale vise également à soutenir le développement d'antennes universitaires décentralisées dans les villes moyennes ou petites. Cela participe à l'attractivité des territoires tout en offrant aux étudiants la possibilité de suivre des formations de qualité sans devoir se déplacer dans les grandes villes.

c) Stratégie du porteur de projet

Plus localement, à l'échelle de la ville de Saint-Brieuc, ce projet de modernisation des espaces de documentation (sur 2000 m²) selon le concept ci-dessous de Learning Center permettra d'offrir aux étudiants un environnement de travail connecté et intégré à la ville et s'inscrire dans une démarche d'ouverture et de dynamisation du campus local « Grand Mazier ».

Les ambitions visées pour ce campus sont notamment :

- Développer l'offre de formation
- Renforcer l'offre de services (restauration, documentation, vie étudiante)
- Renforcer la visibilité et le lien avec le quartier
- Améliorer la qualité de vie / l'accueil des étudiants
- Intégrer les transitions énergétiques (vision éco-campus) et numériques (anticipation des nouveaux usages pédagogiques)
- Développer les transversalités entre les établissements déjà présents et à venir

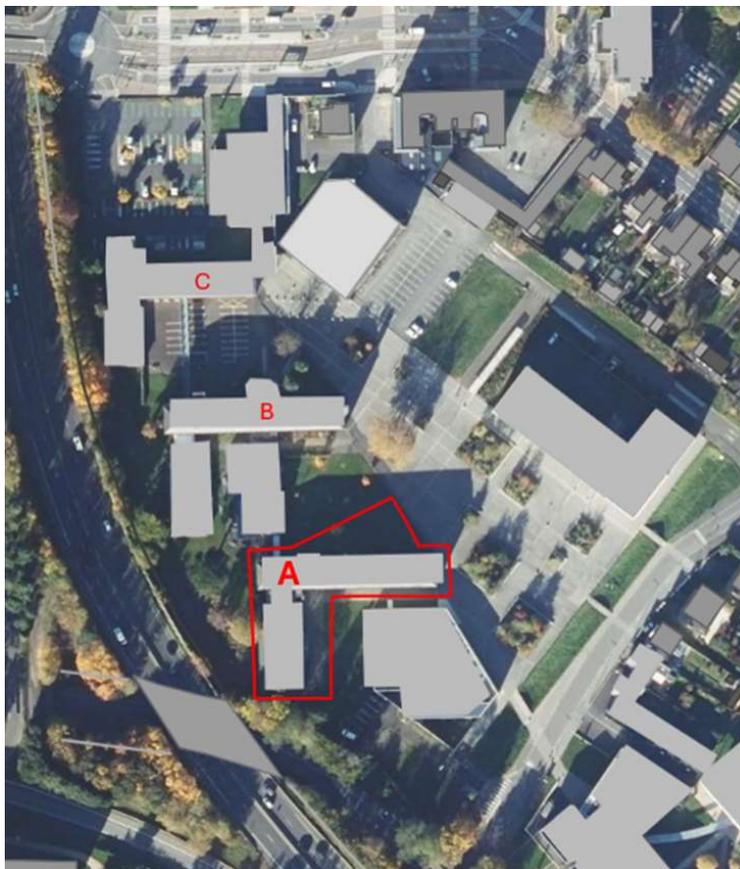
Le projet doit permettre de mieux inscrire encore le campus dans la ville en l'ouvrant sur le quartier. Cette intégration vise à renforcer les liens avec la communauté locale, à encourager l'accès aux installations universitaires par les habitants et à créer un environnement plus inclusif et dynamique.

1.2. PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

1.2.1. Présentation du site

La présente opération concerne le bâtiment A situé sur le campus universitaire Mazier à Saint-Brieuc.

Organisation du campus



Les bâtiments A, B et C comme le gymnase sont les premiers bâtiments du campus (ancienne école primaire). Ils répondent à une logique d'implantation générale nord sud propre à l'architecture des « grands ensembles » des années 70.

La rue Antoine Mazier dessert historiquement l'entrée principale au nord.

En 2014, la paysagiste Laure Planchais a proposé un projet d'aménagement du cœur du campus, visant à créer un espace dynamique et accueillant, qui fasse lien entre les entités présentes.

La vaste esplanade publique triangulaire inaugurée en 2016, vient fédérer les bâtiments existants et à venir. Cet espace est conçu de manière à rester fluide, accueillir des manifestations de plein air mais aussi proposer des micro-jardins disséminés qui permettent repos et convivialité. Ces jardins proposent des topographies artificielles fortes et des plantations de boisements miniatures accompagnés de leur sous-bois. L'esplanade vient se déployer jusqu'au pied des façades de l'autre côté de la rue en formant un plateau semi-piéton. Une noue plantée tamponne l'ensemble des eaux pluviales du nouvel aménagement.



Le projet valorise la marge boisée le long de la RN12 et offre liaison entre le parking aménagé au sud de l'IUT et l'esplanade. Le tracé à l'ouest des bâtiments A, B et C n'est pas aménagé sur la longueur.

La construction de l'IFPS et du restaurant universitaire du CROUS ont été livrés respectivement en 2018 et 2021.

La morphologie du campus a donc sensiblement évolué depuis une dizaine d'années.

Desserte du site

Flux aux abords du campus historique

Le campus historique est bordé et desservi

- au nord par la rue Antoine Mazier où se situe l'entrée principale,
- au sud par la rue Henri Wallon

Un cheminement est aménagé entre deux parcelles d'habitat pavillonnaire pour rejoindre la rue de la solidarité plus à l'ouest.

La nationale 12 forme une limite infranchissable sauf en 2 deux points : les ponts dans le prolongement des rues Mazier (sur la 4 voies) et Wallon (sous la 4 voies)

Voies cyclables

Deux possibilités d'accès s'offrent aux cyclistes

- une bande cyclable aménagée sur la Balzac permet de rejoindre le centre-ville. la voie est partagée devant l'entrée du campus,
- une voie cyclable aménagée sur le tracé de chemin de fer désaffecté. Elle passe au sud de l'IUT et permet de rejoindre le site Madeleine Marzin

Il existe des places de stationnement vélos sécurisés.

Réseau de bus

Le site est desservi par plusieurs les lignes de bus. Les arrêts sont regroupés sur la rue Antoine Mazier à l'entrée du site.

Desserte routière et plan de circulation interne

Le campus est desservi par la rue Antoine Mazier et la rue Henri wallon. Les espaces de stationnement ont été progressivement supprimés en cœur de site. 4 parkings totalisant 310 places sont accessibles aux étudiants dans un rayon de 5mn à pied.

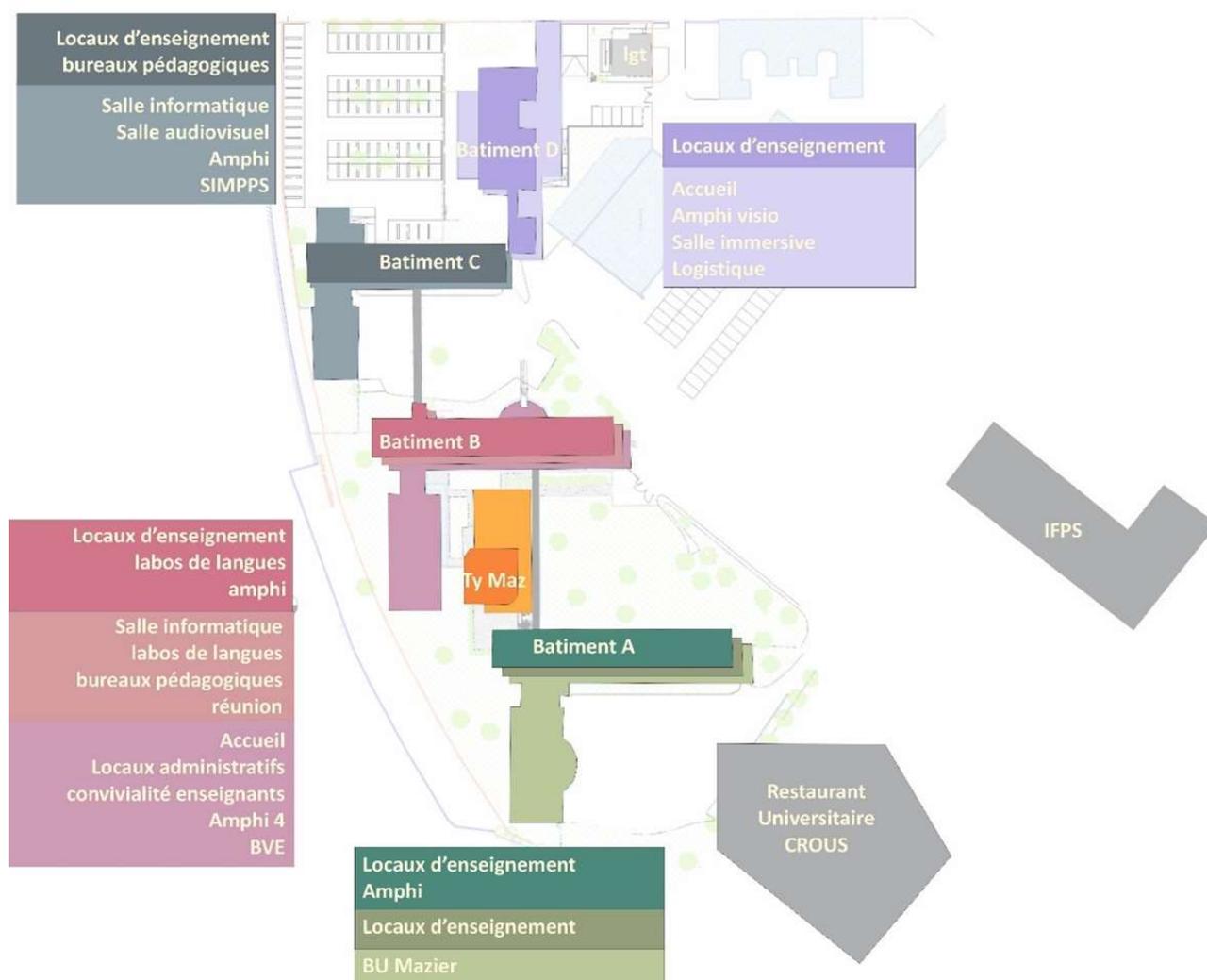
Organisation générale autour des bâtiments A, B, C et D existants

Les bâtiments A, B, C et D abritent les principales fonctions des Universités Rennes 1 et Rennes 2.

L'accueil et l'administration sont implantés au rez-de-chaussée du bâtiment B.

La bibliothèque universitaire se situe au rez-de-chaussée du bâtiment A. Les salles d'enseignement banalisées ou spécialisées sont réparties dans tous les bâtiments.

Au centre, l'ancien restaurant a été transformé en un tiers-lieu Ty Maz, très fréquenté par les étudiants de l'ensemble du campus.



1.2.2. Contexte et objectifs

A l'initiative des collectivités locales – ville de Saint-Brieuc et département 22 – une antenne de la faculté de Droit de l'université Rennes 1 s'implante à Saint-Brieuc en 1987 dans les locaux du groupe scolaire Mazier. L'université Rennes 2 la rejoint en 1991 avec les formations de Deug Histoire et AES, puis de Géographie (1993) et de STAPS (1995). En 1993, l'Institut universitaire de technologie de Lannion - IUT s'installe à son tour sur le campus. La refonte du premier cycle universitaire au début des années 2000 permet d'ouvrir des enseignements universitaires de 3ème année sur le campus tandis que d'autres filières sont implantées progressivement par l'université Rennes 2 (LEA et 4 licences professionnelles). En 2018, les étudiants de l'institut de formation des professionnels de santé (IFPS) arrivent dans de nouveaux locaux construits sur le site. L'École Supérieure d'ingénieurs de Rennes - ESIR ouvre en 2021 une nouvelle filière basée à l'IUT.

En 2018 les étudiants de l'institut de formation des professionnels de santé (IFPS) arrivent dans de nouveaux locaux construits sur le site. L'École Supérieure d'ingénieurs de Rennes - ESIR ouvre en 2021 une nouvelle filière basée à l'IUT.

Des services et infrastructures sont mises en place et accompagnent les étudiants :

- pôle santé et social (SIMPPS),
- une offre du SIUAPS (service interuniversitaire des activités physiques et sportives),
- un restaurant universitaire (livré en 2011)

Depuis la rentrée 2023, l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education – l'INSPE, s'est installé dans l'ancien collège Beaufeuillage, aujourd'hui Madeleine Marzin au sud de la RN 12. L'école Supérieure de Management et de Commerce – ITC a déménagé quant à elle, dans des locaux proches du lycée Rabelais plus au sud.

A la rentrée 2023, une résidence universitaire de 128 logements a été livrée dans le quartier des « Villes Dorées ».

Aujourd'hui, la notion de campus Mazier s'étend du lycée polyvalent Chaptal qui propose aux étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles et des BTS, au lycée Rabelais qui lui aussi propose ce type de formations post- bac.

Ce secteur urbain repéré par Saint Briec Armor Agglomération a vocation à accueillir d'autres structures d'enseignement supérieur dans l'avenir. Une liaison douce sur une ancienne voie de chemin de fer, relie les différents établissements par le sud.

Les premiers cours du campus ont été dispensés dans les locaux d'une ancienne école primaire (bâtiments A, B et C) construits en 1962.

1.2.3. Enjeux

Cette opération permettra ainsi de répondre aux enjeux suivants :

Enjeux en termes d'usage et de vie étudiante

- Une mise en accessibilité de la BU
- Un service de proximité, une visibilité de ce service
- Une adaptation aux pratiques actuelles des étudiants, notamment de travail de groupe
- Un lieu vivant, commun et fédérateur sur le campus
- Une rénovation des espaces d'enseignement

Enjeux urbains

- Un traitement de l'enveloppe qui renvoie l'image d'un équipement structurant, qui fasse campus
- Qui participe au déploiement du grand Mazier vers le sud, plus largement à l'image et l'attractivité du quartier axées sur la formation supérieure
- Qui s'ouvre sur le quartier Cette intégration vise à renforcer les liens avec la communauté locale, à encourager l'accès aux installations universitaires par les habitants et à créer un environnement plus inclusif et dynamique.

Enjeux patrimoniaux et environnementaux

- La rénovation énergétique du patrimoine universitaire
- Limiter les nuisances d'un chantier en site occupé

1.3. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'opération doit permettre de répondre globalement aux objectifs suivants :

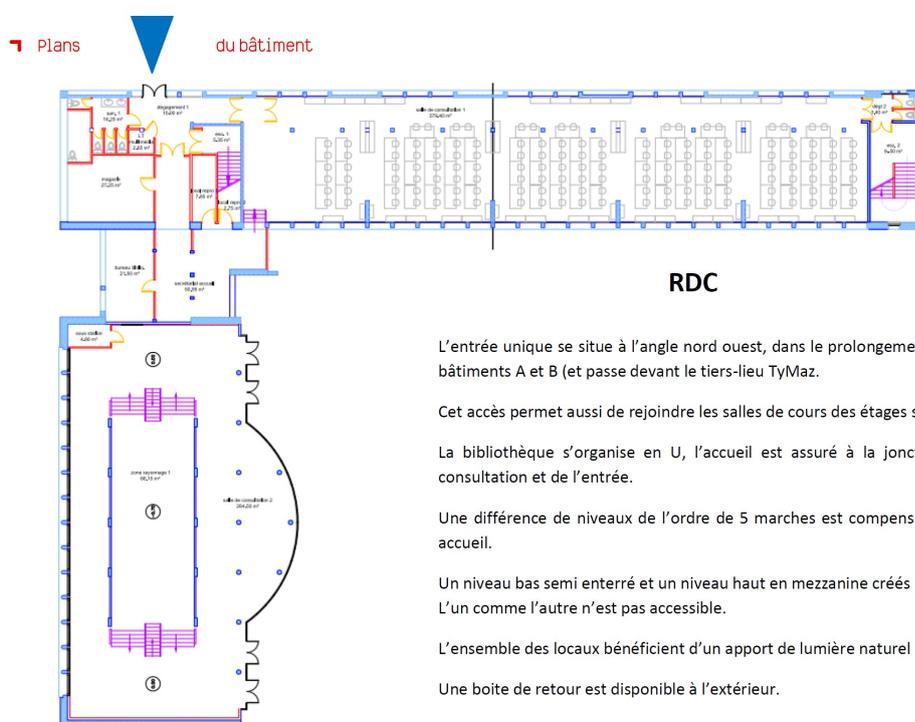
1.3.1. Objectifs fonctionnels

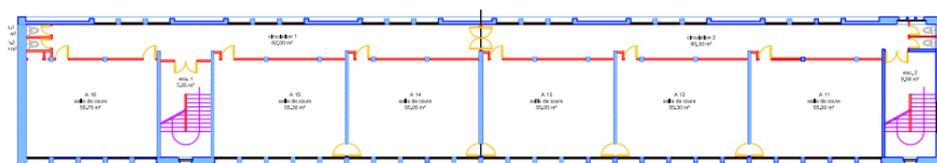
Organisation fonctionnelle actuelle

Le bâtiment actuel regroupe;

- Rez-de-chaussée: la bibliothèque universitaire qui s'étend sous le bâtiment en extension avec mezzanine (ancien préau) : Accueil, fonds documentaire, espace de consultation, 1 bureau, un espace reprographie, un magasin et des sanitaires
- Etage 1 : 6 salles de cours banalisées
- Etage 2 : 4 salles de cours et 1 amphithéâtre.

Ce bâtiment n'est pas équipé d'ascenseur.

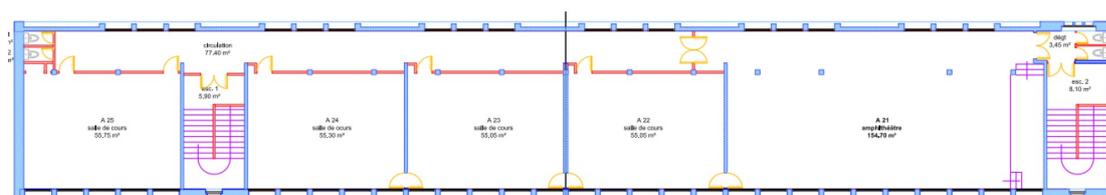
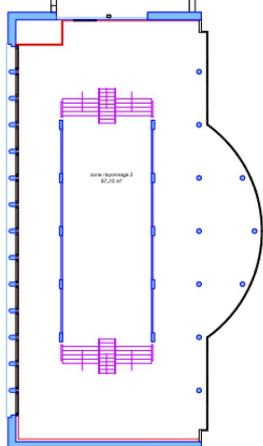




R+1

Le premier étage offre 6 salles banalisées de tailles similaires, dont une est utilisée en local associatif étudiant.

Le confort de ces salles est dégradé.



R+2

Le R+2 offre 4 salles banalisées de tailles similaires et un amphithéâtre .

Le confort de ces salles est là aussi fortement dégradé.

Organisation fonctionnelle attendue

Ce projet doit permettre d'adapter la bibliothèque existante aux nouveaux usages en mettant à la disposition des étudiants et personnels du campus un équipement structurant :

- Qui fasse campus,
- Qui participe au déploiement du Grand Mazier en s'ouvrant largement sur le quartier

Dans ce cadre, il est attendu la modernisation de la bibliothèque universitaire en se référant à la conception des Learning Center, soit :

- Une adaptation aux pratiques actuelles des étudiants
- Un lieu vivant, commun, fédérateur sur le campus
- Un service de proximité et une visibilité du service

Mais aussi globalement il est prévu :

- La réhabilitation complète des locaux afin d'accueillir la bibliothèque universitaire modernisée et un ensemble de salles banalisées
 - Avec un l'objectif de mise à niveau réglementaire des locaux en cohérence avec les nouveaux usages (accessibilité, SSI)
 - Avec l'objectif de performance thermique tel que décrit dans le programme qui s'inscrit dans le cadre de l'application du décret tertiaire : réduction de consommation > 60% des consommations actuelles (bâtiment le moins performant du site qui permet le gain le plus important) justifié par un audit énergétique.
- La construction en extension de circulations verticales et de locaux annexes
- Les aménagements extérieurs liés aux accès et conditions de fonctionnement du bâtiment.

L'ensemble des interventions sera réalisé dans le cadre d'une démarche de développement durable dont les priorités sont précisées dans le programme ci-après.

La bibliothèque universitaire dans sa nouvelle configuration

Les bibliothèques universitaires ont subi des transformations profondes au cours des dernières années, transformations qui se sont accélérées avec la révolution numérique.

Cette révolution repose sur les réseaux à très haut débit et les avancées technologiques, rendant accessibles de nombreux contenus numériques, en particulier les publications académiques, protégés par le droit d'auteur. Ces contenus sont souvent accessibles de manière optimale uniquement grâce à l'expertise et à l'infrastructure des bibliothèques, qui se transforment ainsi en centres de ressources multimédia.

Avec l'essor de la numérisation, l'accès nomade aux ressources s'est considérablement développé. Cependant, malgré cette virtualisation, le besoin d'un accès physique aux documents persiste. Les bibliothèques sont donc amenées à augmenter les surfaces dédiées aux places de travail et à optimiser celles consacrées au stockage des documents. Elles doivent également offrir une variété d'espaces pour répondre à la diversité des usages des usagers.

Les bibliothèques restent avant tout des lieux d'information, de savoir et de culture. Elles sont réceptives aux nouveaux modes de transmission des connaissances et souvent à l'avant-garde des innovations dans leur domaine. Elles sont parmi les lieux les plus fréquentés par les étudiants, attestant de leur rôle central dans le parcours académique.

Les usagers des bibliothèques ont des besoins variés. Ils peuvent travailler seuls ou en groupes de tailles diverses, dans un calme relatif. Ils ont la possibilité de produire des documents collaboratifs en utilisant des moyens informatiques ou audiovisuels, de préparer des présentations vidéo, de se former, de se renseigner auprès des bibliothécaires, de participer à des séminaires, de s'informer, de se cultiver, de se distraire, voire de se restaurer. Cette multiplicité d'usages nécessite des aménagements flexibles et adaptables. Les espaces de travail doivent être diversifiés, accessibles et facilement reconfigurables selon les besoins constatés.

L'aménagement des bibliothèques est donc pensé pour offrir une variété d'usages possibles et pour que les usagers s'y sentent chez eux, favorisant ainsi une fréquentation prolongée. Ces espaces doivent être visibles et leurs fonctions clairement définies pour faciliter l'usage par les

visiteurs. La capacité des bibliothèques à évoluer et à s'adapter aux changements d'usages est essentielle pour répondre aux attentes de leurs usagers et pour maintenir leur pertinence dans un monde de plus en plus numérique.

En somme, les bibliothèques modernes sont des institutions dynamiques qui s'adaptent continuellement aux évolutions technologiques et aux besoins variés de leurs usagers. Elles intègrent les nouvelles technologies pour offrir un accès élargi aux ressources numériques tout en maintenant des espaces physiques attrayants et fonctionnels pour le travail, la recherche et la collaboration. Leur rôle en tant que centres d'information, de savoir et de culture demeure fondamental, ancré dans leur capacité à innover et à offrir des services diversifiés et adaptés.

A) Principes généraux

- Un équipement accessible => permanence à garantir quel que soit le parti pris architectural
- Un équipement adapté aux pratiques actuelles :

Avis partagé par tous : « les étudiants viennent chercher une ambiance de travail, le regard des autres est important pour se concentrer, se motiver ».

Il est donc attendu des espaces répondant aux typologies suivantes :

- Des salles de petits groupes : des carrels équipés d'écrans pour 2 à 8 personnes, de même que des bulles individuelles pour des formations en ligne ou visio interactives de plus en plus développées.
- Des assises variées et sous espaces aux ambiances diverses pour des usages différents selon les heures de la journée, des zones où le niveau sonore permis est variable : voie haute / chuchotement / silence absolu.
- Des espaces fonctionnels, pas forcément clos, pour des rencontres, pour des valorisations de résultats d'études, de recherche, pour le repos (équipées de méridiennes, hamacs, canapés) avec une bonne couverture WIFI
- Une modularité qui permette de changer d'usage aisément grâce à du mobilier « agile », adaptée à la technologie embarquée et à la possible scénarisation des espaces

B) Synergies du site

Le site dispose déjà de locaux dont les étudiants se sont largement emparés pour étudier. Ces locaux, récents, complètent l'offre actuelle de la bibliothèque en proposant d'autres formats de travail dans des ambiances variées. Actuellement sur le site, deux sites attractifs et adaptés à la convivialité et au travail tels qu'attendus aujourd'hui :

Le Ty Maz est un tiers-lieu dont l'objectif est d'encourager l'animation du campus, les interactions et les nouveaux usages des espaces. Le Ty Maz est aussi un lieu de rencontre d'acteurs-rices variées et participe à la notion de campus ouvert. Le lien social sur le territoire est renforcé, en créant des partenariats avec les associations locales et les acteurs-rices socio-économiques. D'ailleurs, le quartier voisin du campus Mazier connaît une vie associative très forte et le Ty Maz s'enrichit de cette proximité.

Avec sa triple fonction pédagogique, culturelle et sociale, le Ty Maz répond à l'évolution des usages tout en donnant une dimension encore plus conviviale au campus Mazier.

Au sein du Ty Maz, les étudiant·es ont accès à 4 espaces :

- un espace dédié à la culture et à la vie étudiante : lieu de convivialité, d'expositions, conférences ...
- un espace pédagogique modulable équipé et aménagé pour favoriser l'innovation pédagogique
- à l'étage, une salle d'étude, où les étudiant·es travaillent en groupe
- une épicerie sociale et solidaire gérée par les associations étudiantes locales »

Le Restaurant Universitaire, qui propose 340 places dont 100 en extérieur est sollicité au-delà de sa vocation de restauration. La zone publique est accessible toute la journée. Le confort intérieur et la variété des formats d'assise proposée contribuent à en faire un lieu agile et adapté au travail individuel ou en groupe.

C) Nouvel accès principal au bâtiment A

Le nouveau hall sera emprunté par l'ensemble des usagers du bâtiment A (sauf les personnels de la BU). Il desservira :

- au RDC l'entrée de la bibliothèque et ses les principaux locaux,
- au R+1, un espace polyvalent dépendant de la Bibliothèque et des salles d'enseignement banalisées,
- aux R+2 des salles d'enseignement banalisées et un amphithéâtre

La configuration des lieux permettra de gérer qualitativement les flux : accueil des étudiants, des visiteurs, des professionnels. Une séparation douce mais efficace des publics selon leurs attentes, dans une ambiance à la fois sereine et conviviale favorisant les rencontres et les échanges est attendue.

Cet espace est le reflet, comme le bâtiment, de l'identité de la BU, de ses usages courants mais aussi des activités innovantes qui y seront développées.

Le hall dans sa configuration définitive assurera plusieurs fonctions :

- L'accueil de tous les utilisateurs, libre du lundi matin au vendredi soir voire samedi matin selon les horaires établis par la direction de site,
- L'information et l'exposition permettant à la fois l'affichage d'informations, mais aussi des mini-expositions de sujets de recherche, d'œuvres artistiques...
- La desserte de la BU au RDC et des autres espaces d'enseignement localisés à l'étage via la nouvelle circulation verticale créée en façade. Un traitement particulier permettra une connexion visuelle depuis le hall vers l'espace polyvalent prévu dans les étages afin d'en assurer la visibilité et d'en favoriser l'usage. Enfin, le regard doit permettre d'embrasser les principales zones depuis l'entrée.

Cet espace qui donne une première image de l'établissement a pour fonction d'inciter le visiteur à pénétrer plus avant dans le bâtiment. Il vise à une certaine « mise en condition » du public.

Les personnels de la BU disposent d'un accès particulier, qui dessert directement les locaux

professionnels.

D) Fonctionnement général de la bibliothèque reconfigurée

➤ Accueil de la BU

Un accueil unique et visible : une seule banque de prêt devra permettre d'enregistrer les prêts et retours. Des automates de prêts seront par ailleurs mis à la disposition des usagers pour le retour.

➤ Locaux connexes

Deux nouveaux grands blocs sanitaires sont aménagés dans l'extension en façade (étages). Ils sont communs à tout le bâtiment, hors contrôle des portiques.

➤ Locaux professionnels

Si les locaux professionnels seront regroupés et accessibles directement par un accès secondaire, 2 des bureaux demandés seront implantés en périphérie des espaces de consultation et vitrés sur ceux-ci pour faciliter l'accompagnement des étudiants.

➤ Modularité

La modularité des espaces sera recherchée de façon à anticiper l'évolution des usages. En fonction de la fréquentation, des pratiques et de leur évolution dans le temps, l'ensemble des aménagements mobiliers devra être pensé dans la perspective d'une très grande modularité, afin de pouvoir être déplacés / remplacés et adaptables facilement et régulièrement aux nouveaux besoins qui émergeront. Elle peut se jouer par l'imbrication des fonctions plutôt que la juxtaposition.

La modularité sera facilitée par le traitement acoustique et la possibilité d'utiliser des éléments « démontables » et/ou mobiles pour faire varier les ambiances sonores et les adapter au nouvel usage, même ponctuel.

➤ Ambiances sonores

L'ensemble du RDC du bâtiment A sera sonorisé.

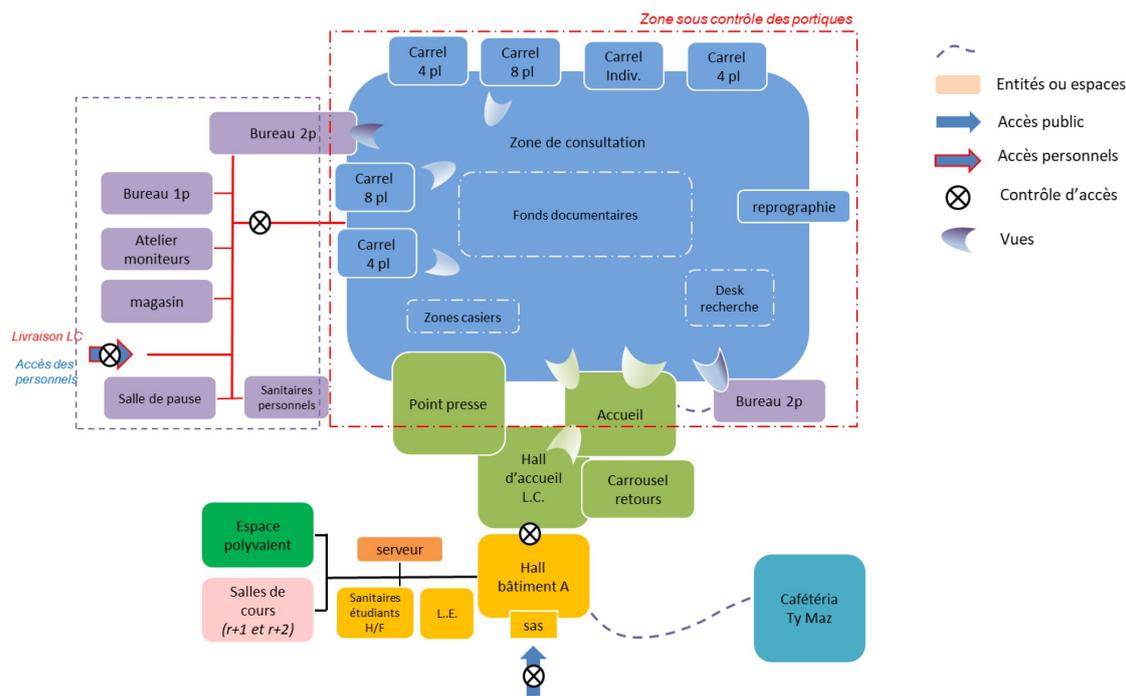
➤ Accessibilité

La BU (ou LC) sera exemplaire en matière d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap : nécessaire compacité et lisibilité des espaces ; boucle magnétique ; signalétique adaptée (bandes podotactiles).

Afin de favoriser le confort des usagers, notamment les personnes déficientes visuelles, tous les espaces accessibles au public devront être suffisamment éclairés, notamment le hall d'accès et les espaces de travail. On veillera en outre à faciliter le repérage dans l'espace.

E) Effectifs accueillis

La B.U. reconfigurée proposera au global 240-245 places assises.



↳ L'accueil commun

L'espace sera aménagé pour assurer :

- un accueil de qualité (information, orientation, gestion retour ...)
- une rapide prise de conscience des espaces à disposition, y compris l'espace polyvalent
- une surveillance des entrées/sortie

La « banque » n'est pas seulement un meuble destiné à l'accueil mais une véritable « cabine de pilotage », très stratégique pour le personnel. Le personnel accède les dispositifs nécessaires à la transaction de prêt/retour des documents, le standard téléphonique, le report des caméras de surveillance, le contrôle des portiques antivol, le contrôle d'ouverture/fermeture des stores ou de l'allumage/extinction des lumières etc.

↳ Espace presse

Le nouvel espace de lecture offrira 205 places assises. Ces places seront distribuées dans le volume global, bénéficiant dans la mesure du possible de vues sur des espaces extérieurs de qualité.

↳ Espaces de lecture

Le nouvel espace de lecture offrira 205 places assises. Ces places seront distribuées dans le volume global, bénéficiant dans la mesure du possible de vues sur des espaces extérieurs de qualité.

Les espaces seront visibles et permettront une surveillance implicite et une assistance de la part des bibliothécaires. Le mobilier et/ou l'agencement permettra différentes postures de travail diversifiées : tables de travail, tables filantes, chauffeuses /canapés.

Différents modes de consultation et de travail seront possibles.

Les tables, quelques soient leurs dimensions, seront connectées (prises électriques, alimentation lampe individuelle, Wifi, prise réseau pour impression vers imprimante collective à disposition. Pour autant les mobiliers sont mobiles donc le sol est maillé de coffrets de raccordement.

⇒ Espaces spécifiques

2 bulles individuelles, 3 carrels de 4 places et 2 de 8 places, ainsi qu'un espace consultation de supports audiovisuels seront attendus.

Ces espaces seront destinés à de petits groupes d'usagers qui pourront converser à voix haute. Leur existence permettra de préserver le calme et la tranquillité des salles de lecture. Il convient d'y soigner l'isolation phonique, la ventilation, le câblage.

Une cloison vitrée ou un oculus facilitera la surveillance. Il faut en prévoir le mode de fonctionnement : libre-service ou sur réservation ; si le choix de la réservation est fait, il faut pouvoir fermer à clefs.

Plusieurs hauteurs de tables et assises possibles en fonction des salles.

⇒ Fonds documentaire

Le fonds en libre-service est accueilli, réparti et présenté au sein de l'espace de lecture.

Pour aérer la présentation des collections, les différencier si besoin et diversifier les ambiances des salles de lecture, il est possible de jouer sur la hauteur des rayonnages et organiser des zones où les rayonnages seront plus bas que la hauteur maximale de libre accès (2m avec la dernière tablette à environ 1.50m). Les allées entre les rayonnages en libre accès présenteront une largeur de 1.50 à 1.80m.

⇒ Espace reprographie

Outre les photocopieurs, dont l'usage diminue sensiblement, ces espaces pourront accueillir les imprimantes réseaux en libre-service, les scanners mis à la disposition du public et les appareils de rechargement de cartes nécessaires aux transactions.

L'espace sera vitré sur la salle de lecture pour une surveillance passive.

L'espace présente une isolation phonique pour limiter la propagation des bruits de machines et de conversation. Des meubles de stockage fermant à clefs permettront au prestataire de ranger quelques consommables.

⇒ Espace polyvalent

Espace de vulgarisation, de valorisation des enseignements et de l'activité des laboratoires : expositions, rencontres, événements visant à ouvrir l'université sur la cité. C'est aussi un espace de projets, de création.

Il sera également utilisé pour l'organisation des enseignements recherche documentaire et bibliographique

D'une grande flexibilité, son aménagement pourra, selon différentes temporalités, se transformer en espace d'écoute et de prévention ou utilisé comme Fab Lab par exemple.

➤ Les locaux administratifs

Il sera aménagé 2 bureaux :

- Un bureau 2 postes localisé à proximité de la banque d'accueil. Les personnels s'occupent du prêt ou viennent en renfort,
- Un bureau 2 postes accessible par la salle de consultation. L'implantation et le traitement du cloisonnement devra prendre en compte la potentielle venue d'un étudiant en attente d'aide.

➤ bureau atelier

Y sera assurés les acquisitions, le catalogage, l'équipement-réparation des documents, la reliure éventuellement, ainsi que leur stockage temporaire avant leur communication au public.

Le circuit du document, de sa réception jusqu'à sa mise en rayon, devra être continu et le plus fluide possible (le plain-pied est appréciable). Pour cela, il convient de positionner le local de manière logique, en fonction de l'organisation retenue, pour éviter les déplacements inutiles de documents et ne pas interrompre la chaîne de traitement : réception du document, déballage, contrôle des factures et inventaire, catalogage, équipement antivol, estampillage, pose des étiquettes de cote et du revêtement adhésif, puis mise en rayon.

➤ Espaces d'enseignement

Il est attendu la rénovation des salles de cours dans leur configuration actuelle soit

- 9 salles de 55 m² d'une capacité de 35pl
- 1 amphithéâtre de 155 m² d'une capacité de 120pl

➤ Espaces logistiques

Espaces communs à l'équipement, notamment :

- 1 local entretien avec stockage produits d'entretien à implanter en rez-de-chaussée et position centrale.
- Locaux d'entretien à répartir à chaque niveau
- Serveur

1.3.2. Objectifs architecturaux et urbains

A) Exigences urbaines et architecturale

La maîtrise d'ouvrage a étudié plusieurs scénarios de mise à niveau de la bibliothèque. Parmi ceux-ci certains proposaient la démolition reconstruction en lieu et place du bâtiment A et la non reprise de l'existant : bâtiment A et son extension, préau à l'origine, à l'ouest.

Les plus récentes constructions de bâtiments (IFSI et RU) ont répondu aux propositions du plan général de 2015 établi par Laure Planchais, paysagiste et Sylvie Cahen, architecte urbaniste. Leurs préconisations permettent de converger vers un plan général générant un cœur de campus ouvert sur la ville au sud. Les derniers équipements livrés respectent ces données et permettent d'offrir aux usagers du campus un site valorisé.

Après plusieurs études spatiales pour la bibliothèque remise à niveau, le programme s'est arrêté sur la réhabilitation de l'existant : un choix économique, en phase avec les objectifs de réemploi portés par la maîtrise d'ouvrage et intelligent au regard des attendus du décret tertiaire, le bâtiment A étant le bâtiment le plus énergivore du site.

L'objectif est donc bien ici de rénover/restructurer le bâtiment A et son extension ouest sur leurs emprises actuelle. La nécessaire mise en accessibilité des niveaux supérieurs et la volonté de marquer visuellement l'entrée à la BU dans sa nouvelle configuration conduira le concepteur à proposer une extension en façade nord.

A noter : La pose de bardages extérieurs est interdite sur les murs en pierres (confère PLUI)

B) Exigences paysagères

La conception générale fera le lien entre les espaces tels que les entrées, les zones de stationnement aux alentours du site, les zones de logistiques, les cheminements, l'extension et les espaces végétalisés.

Plus généralement le concepteur veillera à préserver au mieux les qualités paysagères du site voire poursuivre les aménagements pour offrir des vues agréables aux usagers de la BU dans sa configuration future.

C) Stationnement voiture / stationnement vélo

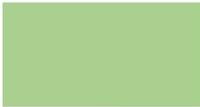
Il n'est pas prévu de création de place de stationnements supplémentaires à l'échelle du Campus par rapport à l'offre actuelle. Celle-ci devra être maintenue, notamment aux abords du restaurant universitaire.

D) Zones livraison

Le volume de livraison est faible. Aussi il ne sera pas prévu d'aire de livraison spécifique pour l'équipement.

1.3.3. Objectifs énergétiques et environnementaux

Déclinaison des objectifs environnementaux

Niveau de performance	Les cibles	objectifs
Ecoconstruction		
	1 Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat	<i>Valoriser les espaces extérieurs Respect des arbres présents Requalification des façades existantes en cohérence avec les travaux d'isolation</i>
	2 Choix intégré des procédés et produits de construction	<i>Mettre en œuvre des matériaux résistants, matériaux naturels, matériaux non toxiques, peu émissifs. Intégrer des matériaux biosourcés.</i>
	3 Chantier à faible nuisance	<i>Limiter le bruit, les poussières, les circulations de camions. Charte chantier vert</i>
Ecogestion		
	4 Gestion de l'énergie	<i>Atteinte décret tertiaire 2040 -50% (objectif supérieur sur ce bâtiment pour atteindre l'objectif du site)</i>
	5 Gestion de l'eau	<i>Etudier la récupération des eaux de pluies pour un usage dans les sanitaires.</i>
	6 Gestion des déchets d'activités	<i>Peu de déchets d'activité</i>
	7 Entretien et maintenance	<i>Matériaux pérennes et d'entretien facile. Système de gestion du bâtiment simple à utiliser</i>

Niveau de performance	Les cibles	objectifs
Confort		
	8 Confort hygrothermique	<i>Assurer un confort d'été et un confort d'hiver. Vérification du confort d'été avec une simulation thermique dynamique (STD). Mise en place des protections solaires nécessaires.</i>
	9 Confort acoustique	<i>Isolation des façades Assurer une bonne intelligibilité. Traitement spécifique des grands espaces pour limiter la réverbération</i>

	10	Confort visuel		<i>Prévoir des vues sur les espaces extérieurs. Possibilité de gérer les apports lumineux selon les zones. Mettre en place un éclairage artificiel adapté</i>
	11	Confort olfactif		<i>Pas de problème spécifique</i>
santé				
	12	Qualité sanitaire des espaces		<i>Conforme à la réglementation</i>
	13	Qualité de l'air		<i>Supprimer les allergènes. Matériaux sains et peu émissifs en COV et formaldéhyde. Assurer une bonne ventilation, prise d'air dans des zones non polluées Végétaliser au maximum les abords du bâtiment</i>
	14	Qualité de l'eau		<i>Pas de problème spécifique</i>

Objectif de performance thermique à atteindre : respect du décret tertiaire

Partie existante

Rénovation globale niveau de réduction de consommations attendu de 60% minimum tous usages confondus sur la base d'un audit énergétique. Dans le cadre de cette opération, le décret tertiaire sera une obligation de performance énergétique à atteindre. Sont prévus :

- Isolation extérieure des murs
- Possibilité pour garder la pierre apparente : escalier est non chauffé avec isolation du mur intérieur (retours d'isolation sur les jonctions ITI / ITE pour traiter les ponts thermiques) et escaliers ouest isolé par l'intérieur
- Isolation des combles
- Remplacement des menuiseries avec intégration de protection solaires extérieures côté sud, est et ouest pour l'aile sud (ou vitrage solaire selon résultat de la STD)

Partie existante et extension

- Vérification du confort d'été avec une simulation thermique dynamique
- Réalisation d'un Audit énergétique selon la norme NF EN 16247-1. & 16247-2

Comptages énergétiques

Le projet prévoira des outils de comptage et de reporting des données de consommation énergétiques qui seront interfacés avec le nouveau système de gestion du bâtiment (GTB) qui sera mis en place.

Ainsi, cela permettra à la fois de suivre et contrôler ces consommations afin de veiller à l'atteinte et au maintien dans le temps des objectifs de performance énergétique fixés pour cette opération.

1.3.4. Objectifs exploitation maintenance

La conception et la réalisation du projet devra donc prendre en compte les objectifs ci-dessous afin de limiter les coûts de maintenance et d'exploitation futurs, tout en garantissant un bon niveau de qualité de service :

- ✓ Garantir les meilleures conditions de durabilité des différents constituants du bâtiment

(éléments constructifs et équipements) en adaptant en particulier les prestations aux conditions d'utilisation spécifiques des locaux,

- ✓ Piloter l'exploitation du bâtiment par un suivi des consommations électriques, de chauffage et de ventilation par zone via l'installation de compteurs communicants,
- ✓ Sécuriser l'exploitation du bâtiment par :
 - L'efficacité et la fiabilité des solutions techniques mises en œuvre, avec une distribution simple,
 - La normalisation et standardisation garantissant un bon niveau de qualité et disponibilité dans le temps des pièces de rechange,
 - L'accessibilité et démontabilité des installations afin de garantir le remplacement d'éléments défectueux sans intervention complexe ou travaux,
 - Durabilité des parties horizontales et verticales,
 - Solidité des matériels et petits composants,
 - Les matériaux utilisés devront résister aux nettoyages fréquents, aux chocs, aux solvants et décourager le vandalisme,
 - Un accès sécurisé à la toiture,
 - Des locaux ménage spécifiques

Le concepteur devra fournir un dossier d'exploitation-maintenance, pour chacun des lots : inventaire des installations (y compris les dates d'installation et les durées de garantie), plans et schémas de principe, fiches techniques, gamme de maintenance, analyses fonctionnelles, liste des fournisseurs, etc.

Le concepteur prévoira la rédaction d'un Carnet de maintenance détaillé qui synthétise et liste les équipements techniques, les actions de maintenance à prévoir et les paramètres de chauffage et de ventilation rentrés par saison.

1.4. DONNEES JURIDIQUES

Propriétaire	Etat
Domaine	Privé
Convention d'utilisation	Oui
Modalité d'occupation	Mise à disposition
Contrat d'occupation	ZL22 - CDU N° 022-2021-0028-CAMPUS MAZIER-SAINT-BRIEUC
Partenaire propriétaire	1000005965 - ETAT
Service gestionnaire	1000010954 - RENNES-II UNIVERSITÉ DE HAUTE BRETAGNE

2. SITUATION ACTUELLE

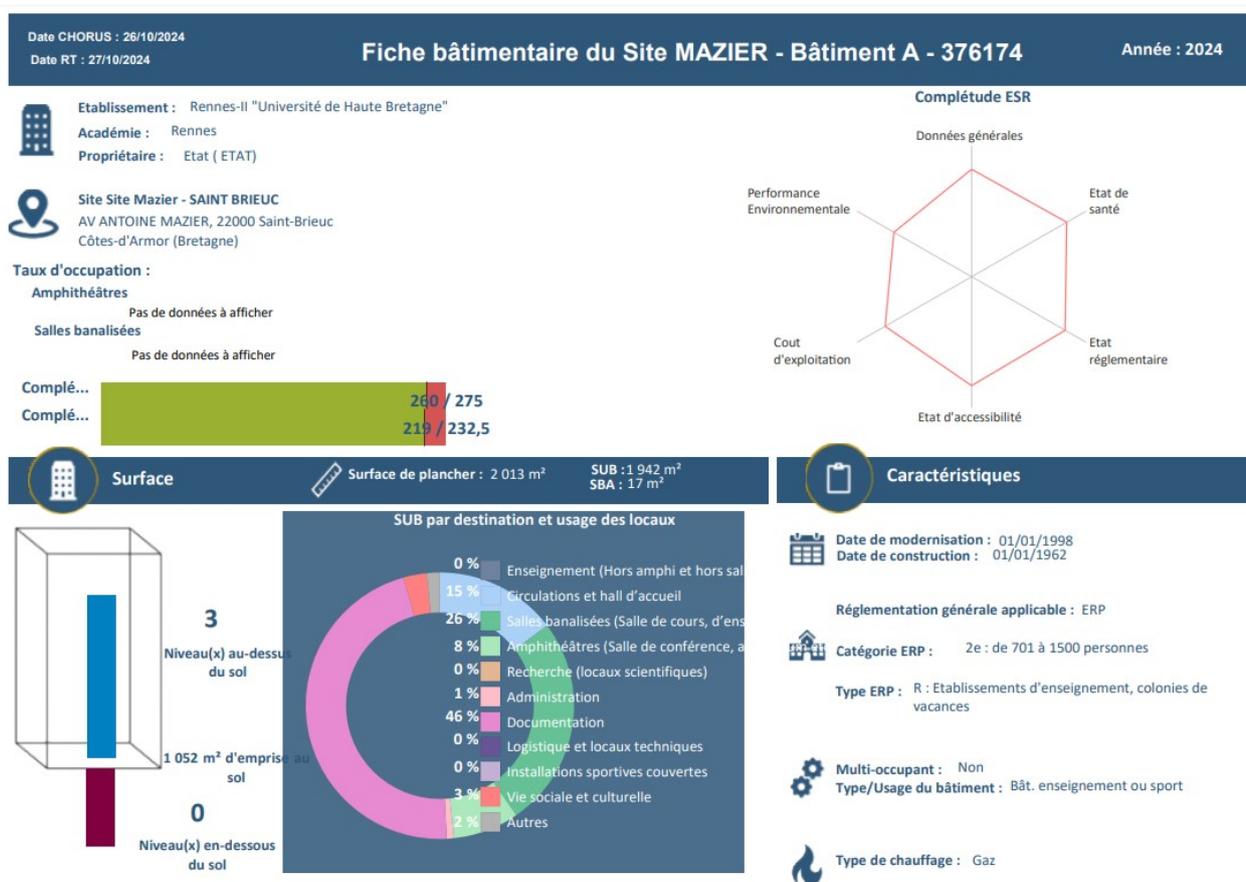
2.1. PANORAMA DE L'EXISTANT

2.1.1. Tableau des existants (CHORUS)

Numéro de bâtiment	376174
Libellé de bâtiment	Site MAZIER - Bâtiment A
Identifiant interne	Bâtiment A Mazier
Site géographique	Site Mazier - SAINT BRIEUC
Code société + n° site	BRET 166814
Numéro de rue	2
Rue	AV ANTOINE MAZIER
CP	22000
Ville	Saint-Brieuc
Type de bâtiment	Bâtiment d'enseignement ou de sport
Typologie d'établissement	Tertiaire (lettres et sciences humaines)
Nombre de niveaux au-dessus du sol	3
Nombre de niveaux en sous-sol	0
Code type	309
Année de construction	01/01/1962
Année de modernisation	01/01/1998
Emprise au sol du bâtiment (m ²)	1052
Emprise au sol du bâtiment (m ²)	1052
SDP)	2013
SUB (m ²)	1939,9
SUN (m ²)	21,9
SHOB (m ²)	3356
SHOB (hors parking couverts - m ²)	3356
SHON	2231
Capacité d'accueil du bâtiment	743
Nombre de postes de travail	4
Effectifs administratifs	4
Effectifs physiques	4
Ratio d'optimisation de la capacité utile d'accueil	0,011289242
Ratio d'optimisation de la conception	0,869520394
Surface chauffée (m ²)	1969,9
Volume chauffé (m ³)	5909,7
Nombre de logements dans le bâtiment	0
Capacité d'accueil des locaux d'enseignement	500

Destination des locaux	Nombre	Surface SUB
Amphithéâtres	1	155
Salles banalisées	9	498
Documentation	8	901
Sanitaires	11	30
Circulations et hall d'accueil	13	286
Vie Sociale et culturelle	1	55
Bureaux administratifs	2	17

2.1.2. Capture d'écran de l'OAD





2.2. DIFFICULTES ET INADAPTATIONS DES LOCAUX ACTUELS

Le bâtiment A, objet de l'opération n'a pas connu de travaux de rénovation importants depuis l'installation de l'université sur le site.

Ce bâtiment présente aujourd'hui des carences importantes de confort, de maîtrise de consommation voire de sécurité au vu des éclats de béton constatés sur les poteaux en façade.

La bibliothèque, accueillie au RDC, a besoin d'être rénovée et modernisée afin de répondre aux nouveaux usages.

Etat technique	
STRUCTURE	Pas Satisfaisant
FACADES	Peu Satisfaisant
COUVERTURE	Satisfaisant
OUVERTURES EXTERIEURES	Peu Satisfaisant
CHAUFFAGE	Satisfaisant
REFROIDISSEMENT	Sans Objet
VENTILATION	Peu Satisfaisant
PLOMBERIE SANITAIRE	Satisfaisant
ELECTRICITE CFO	Peu Satisfaisant
ELECTRICITE Cfa	Très Satisfaisant
EQUIPEMENTS DE SECURITE	Satisfaisant
EQUIPEMENTS DE SURETE	Très Satisfaisant
ASCENSEURS	Sans Objet
SOLS	Satisfaisant
MURS	Satisfaisant
PLAFONDS	Peu Satisfaisant
OUVERTURES INTERIEURES	Satisfaisant

Etat énergétique	
Perméabilité	Peu étanche
Planchers bas	Satisfaisant
Toitures	Pas Satisfaisant
Murs extérieurs	Pas Satisfaisant
Menuiseries ext.	Pas Satisfaisant
Protection solaire	Sans Objet
Éclairage naturel	Satisfaisant
Inertie	Lourde
Ventil. nocturne	Non
Chauffage	Pas Satisfaisant
Refroidissement	Sans Objet
Ventilation	Peu Satisfaisant
E.C.S	Peu Satisfaisant
Eclairage artificiel	Peu Satisfaisant

2.3. ÉTAT DES LIEUX DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

Consommation en énergie finale : Électricité = 62 685 kWh/an - Gaz = 297 243 kWh/an

Consommation en énergie primaire : Électricité = 161 727 kWh/an - Gaz = 297 243 kWh/an
(coefficient de conversion électricité : 2,58 kWh/kWhep et gaz : 1 kWh/kWhep)

Émissions de gaz à effet de serre : Électricité = 5 266 kgCO₂/an - Gaz = 69 555 kgCO₂/an
(coefficient de conversion électricité : 0,084 kgCO₂/kWh et gaz : 0,234kgCO₂/kWhPCS)

Facture énergétique : Électricité = 0,313 €TTC/kWh - Gaz = 0,126 €TTC/an (prix 2024)

2.4. LA SITUATION FUTURE DU SITE SANS PROJET (« OPTION DE REFERENCE »)

En l'absence de projet, de grosses dépenses seraient inéluctables pour poursuivre l'activité :

- Traitement des non-conformités réglementaires,
- Traitement des désordres en façades liés au phénomène de carbonatation du béton
- Travaux GER à moyen terme : remplacement des ouvrants et de la chaudière centrale mais sans garantie sur la maîtrise des dépenses énergétiques, remplacement de certains éléments de second œuvre (portes, revêtements de sol et murs).

3. PRESENTATION DES DIFFERENTS SCENARIOS ETUDIES

3.1. LES DIFFERENTS SCENARIOS NON RETENUS

3.1.1. Scénario 1 : réemploi du bâtiment A pour accueillir le LC

Réhabilitation globale du bâtiment A

- **Learning center organisé sur les Rdc et R+1**
- R+2 dédié à l'enseignement
- **Nouvelle entrée au centre de la façade nord** accompagnée d'une cage d'ascenseur qui dessert tous les étages
- aménagements de cheminements vers nouvelle entrée

Pour y parvenir :

- réduction des surfaces du LC (-185 m²SP)
- Suppression de 6 salles de cours soit -476 m² SP)

-  Construction neuve
-  Restructuration LC
-  Tx amélioration énergétique et restructuration espace d'enseignement
-  Bâtiments existants
-  Accès principal



❓ Scénario 1 : estimation financière et phasage

TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE _ SC1	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total Amélioration énergétique bâtiment	1 353 500 €	215 000 €	- €	1 568 500 €

TRAVAUX Reprise des poteaux de facades	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total bâtiment	149 000 €	- €	- €	149 000 €

création du learning center	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
Déconstruction				- €
restructuration	1 867 020 €			1 867 020 €
construction	250 000 €			250 000 €
VRD Aménagements extérieurs	65 000 €			65 000 €
total Création du Learning center	2 182 020 €	- €	- €	2 182 020 €

total location préfa espaces BU	555 000 €			555 000 €
--	------------------	--	--	------------------

Total travaux + location	4 239 520 €	215 000 €	- €	4 454 520 €
---------------------------------	--------------------	------------------	------------	--------------------

- Compris réhabilitation de l'intégralité du bâtiment A
- Considérant que les cours en salles banalisées seront délocalisés sur le site de Beaufeuillage pendant les travaux
- Le cout des restructurations intègre les mobiliers fixes de type tablettes filantes, banque d'accueil

Phase		Durée de l'opération
1	Installation modulaire pour espaces BU (au nord de l'IFS) Délocalisation des cours vers collège Beaufeuillage (8 salles banalisées de 55m ² + 2 amphis de 154mm ²)	M0 => M+1
2	Travaux de réhabilitation générale compris préparation	16 mois => M+17
	Livraison	M+18

3.1.2. Scénario 2 : extension du LC sur l'emprise de l'ancien préau

Réhabilitation du corps principal du bâtiment A, déconstruction du « préau » pour **extension sur 2 niveaux**

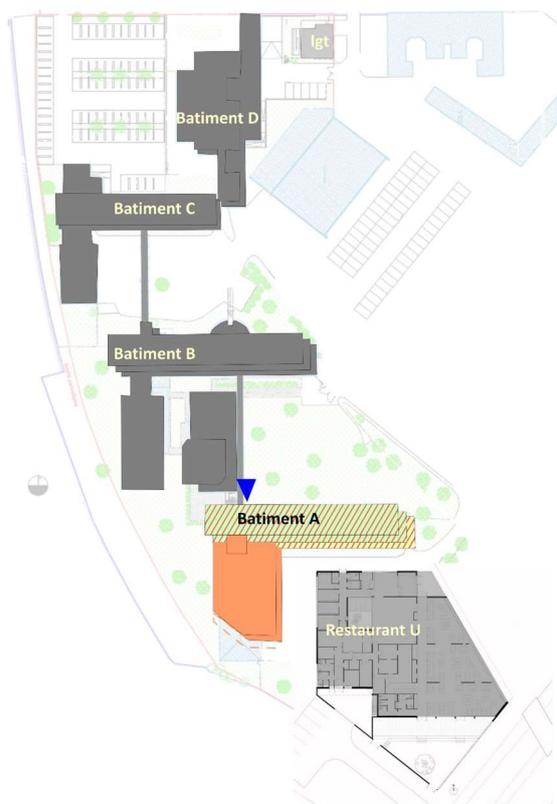
- **Learning center** organisé sur le Rdc et le R+1 de l'extension
- R+1/R+2 dédié à l'enseignement
- **L'accès** au bâtiment et au LC **reste inchangé**,
- cage d'ascenseur au sein de l'extension
- aménagements abords de la construction

conservation des espaces d'enseignement aux R+1 et R+2

Pour y parvenir :

- réduction des surfaces du LC (-90m²SP)

-  Construction neuve
-  Restructuration LC
-  Tx amélioration énergétique et restructuration espace d'enseignement
-  Bâtiments existants
-  Accès principal



Scénario 2 : estimation financière

TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE _ SC2	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total Amélioration énergétique bâtiment	1 189 500 €	215 000 €	- €	1 404 500 €
TRAVAUX Reprise des poteaux de façades	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
reprise des poteaux selon rapport GINGER	149 000 €			149 000 €
total bâtiment	149 000 €	- €	- €	149 000 €
création du learning center	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
Déconstruction	53 000 €			53 000 €
restructuration	1 365 000 €			1 365 000 €
construction	2 464 000 €			2 464 000 €
VRD Aménagements extérieurs	137 000 €			137 000 €
total Création du Learning center	4 019 000 €	- €	- €	4 019 000 €
total location préfa espaces BU	611 000 €			611 000 €
Total travaux + location	5 968 500 €	215 000 €	- €	6 183 500 €

- *Compris réhabilitation de l'intégralité du bâtiment A*
- *Hors fondations spéciales (en attente données)*
- *Considérant que les cours en salles banalisées seront délocalisés sur le site de Beaufeuillage pendant les travaux*
- *Le cout des travaux intègre les mobiliers fixes de type tablettes filantes, banque d'accueil*

Phase		Durée de l'opération
1	Installation modulaire pour espaces BU (au nord de l'IFS) Délocalisation des cours vers collège Beaufeuillage (8 salles banalisées de 55m ² + 2 amphis de 154m ²)	M0 => M+1
2	Déconstruction / réhabilitation-extension du bâtiment A	18 mois => M+19
	Livraison	M+20

3.1.3. Scénario 3 : extension du LC sur le mail

Réhabilitation du corps principal du bâtiment A, **extension sur 2 niveaux**. Le nouveau bâtiment pourra venir en surplomb sur le mail.

- **Learning center** organisé sur le Rdc et le R+1 de l'extension

- **L'accès** au bâtiment et au LC **reste inchangé**,

- cage d'ascenseur au sein de l'extension

- cheminements et aménagements aux abords de la construction

Respect des surfaces attendues pour le LC , **conservation des espaces d'enseignement aux R+1 et R+2**

Devenir des locaux BU dans l'ancien préau est à discuter



- Construction neuve
- Restructuration LC
- Tx amélioration énergétique et restructuration espace d'enseignement
- Bâtiments existants
- Accès principal

? Scénario 3 : estimation financière

TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE _ SC3	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total Amélioration énergétique bâtiment	1 189 500 €	215 000 €	- €	1 404 500 €
TRAVAUX Reprise des poteaux de facades	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
reprise des poteaux selon rapport GINGER	149 000 €			149 000 €
total batiment	149 000 €	- €	- €	149 000 €
création du learning center	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
Déconstruction	53 000 €			53 000 €
restructuration	1 365 000 €			1 365 000 €
construction	2 838 000 €			2 838 000 €
VRD Aménagements extérieurs	105 000 €			105 000 €
total Création du Learning center	4 361 000 €	- €	- €	4 361 000 €
total location préfa espaces BU				- €
Total travaux + location	5 699 500 €	215 000 €	- €	5 914 500 €

- Compris réhabilitation de l'intégralité du bâtiment A
- Hors fondations spéciales (en attente données)
- Hors rénovation de l'ancien préau
- Considérant que les cours en salles banalisées seront délocalisés sur le site de Beaufeuillage pendant les travaux
- Le cout des travaux intègre les mobiliers fixes de type tablettes filantes, banque d'accueil

Phase		Durée de l'opération
1	Démarrage mise en sécurité du bâtiment A	M0 => M+1
2	Travaux de construction extension nord	18 mois => M+19
3	Déménagement vers extension	M+20
4	Réhabilitation bâtiment A	8 mois M+28
	Livraison générale	M+29

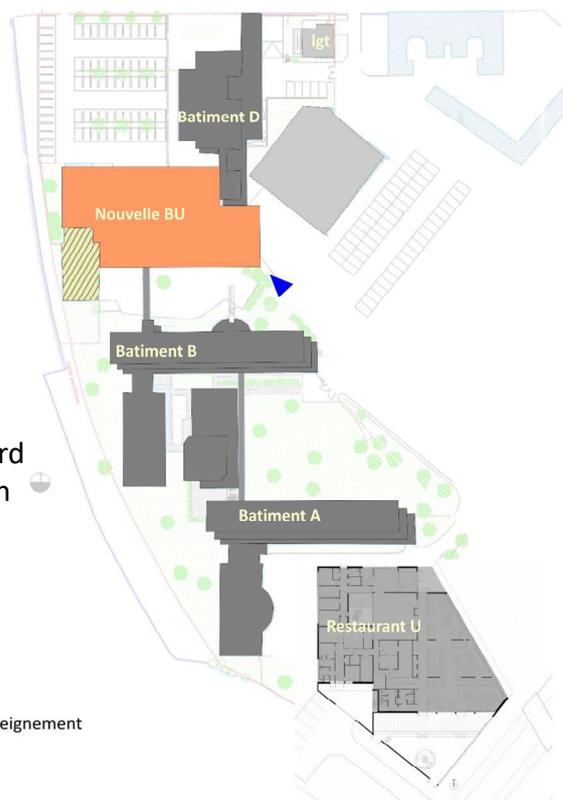
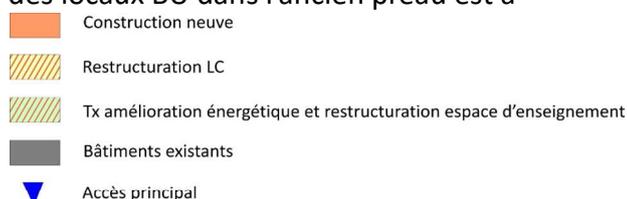
3.1.4. Scénario 4 : implantation d'un LC de plain-pied au nord sur site

Déconstruction du bâtiment C
 Construction d'un LC sur 1 niveau, présentant une façade au nord et au sud. Sont intégrés au projet les locaux du service SSE (75m²SP)
 Réhabilitation de l'amphi

Pour y parvenir :

- Travaux d'adaptation des espaces au RdC du bâtiment A pour recevoir les locaux du CIAN (224m² U) + 2 SB de 55m²
- Suppression de **1 salles de cours** soit -55 m² SU
- Suppression de 6 places de stationnement au nord
- Suppression de 23 places au sud, si végétalisation globale de la zone sud

Le devenir des locaux BU dans l'ancien préau est à discuter



? Scénario 4 : estimation financière

TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE _ SC4	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total Amélioration énergétique bâtiment	- €	215 000 €	305 000 €	520 000 €

TRAVAUX Reprise des poteaux de facades	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
reprise des poteaux selon rapport GINGER				- €
total bâtiment	- €	- €	- €	- €

création du learning center	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
Déconstruction			140 000 €	140 000 €
restructuration			135 000 €	135 000 €
construction			3 895 000 €	3 895 000 €
Travaux d'adaptation du bâtiment A	400 000 €			400 000 €
VRD Aménagements extérieurs			80 000 €	80 000 €
total Création du Learning center	400 000 €	- €	4 250 000 €	4 650 000 €

total location préfa espaces sante			93 000 €	93 000 €
------------------------------------	--	--	----------	----------

Total travaux + location	400 000 €	215 000 €	4 648 000 €	5 263 000 €
--------------------------	-----------	-----------	-------------	-------------

- Compris réhabilitation de l'amphi du bâtiment C
- Hors fondations spéciales (en attente de données)
- Considérant que les cours en salles banalisées seront délocalisés sur le site de Beaufeuillage pendant les travaux
- Le cout des constructions intègre les mobiliers fixes de type tablettes filantes, banque d'accueil

Phase		Durée de l'opération
1	Démarrage Installation modulaire (pole santé + blocs sanitaires) + déménagement vers collège Beaufeuillage Mise en sécurité amphi bâtiment C	M0 => M+1
2	Déconstruction + construction du LC	18 mois => M+19
	Livraison	M+20

3.1.5. Scénario 5 : restructuration extension du bâtiment C

Restructuration-extension du bâtiment C

Développement d'un LC sur 2 niveaux, présentant une façade au nord et au sud. Sont intégrés au projet les locaux du service SSE (75m²SP)

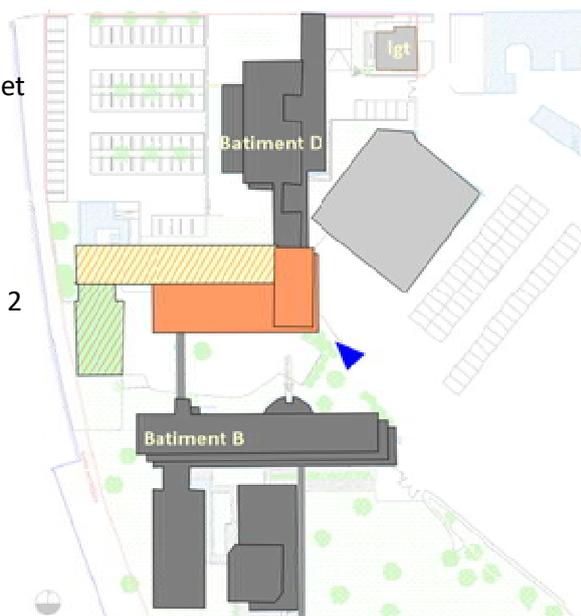
Réhabilitation de l'amphi

Pour y parvenir :

- Travaux d'adaptation des espaces au RdC du bâtiment A pour recevoir espace CIAN 224m² SU + 2 SB de 55m²,
- Suppression de **1 salles de cours** soit -55 m² SU
- Suppression de 23 places au sud, si végétalisation globale de la zone sud

Le devenir des locaux BU dans l'ancien préau est à discuter

-  Construction neuve
-  Restructuration LC
-  Tx amélioration énergétique et restructuration espace d'enseignement
-  Bâtiments existants
-  Accès principal



Scénario 5 : estimation financière

TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE _ SCS	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total Amélioration énergétique bâtiment	- €	215 000 €	822 500 €	1 037 500 €

TRAVAUX Reprise des poteaux de facades	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total bâtiment	- €	- €	55 000 €	55 000 €

création du learning center	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
Déconstruction				- €
restructuration			919 000 €	919 000 €
construction			2 191 000 €	2 191 000 €
travaux d'adaptation du bâtiment A	400 000 €			
VRD Aménagements extérieurs			120 000 €	120 000 €
total Création du Learning center	400 000 €	- €	3 230 000 €	3 230 000 €

total location préfa espaces sante			86 000 €	86 000 €
---	--	--	-----------------	-----------------

Total travaux + location	400 000 €	215 000 €	4 193 500 €	4 808 500 €
---------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--------------------

- Compris réhabilitation de l'intégralité du bâtiment C
- Hors fondations spéciales (en attente données)
- Considérant que les cours en salles banalisées seront délocalisés sur le site de Beaufeuillage pendant les travaux
- Le cout des constructions intègre les mobiliers fixes de type tablettes filantes, banque d'accueil

Phase		Durée de l'opération
1	Démarrage Installation modulaire (pole santé + blocs sanitaires) + déménagement vers collège Beaufeuillage Mise en sécurité amphi bâtiment C	M0 => M+1
2	Réhabilitation-extension du bâtiment C	18 mois => M+19
	Livraison	M+20

3.2. LE SCENARIO PRIVILEGIE

3.2.1. Présentation du scénario privilégié et argumentaire

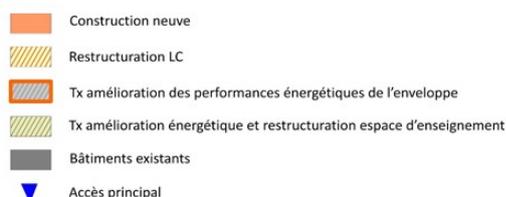
Scénario 6 : rénovation et modernisation des locaux actuels de la BU

Rénovation énergétique et fonctionnelle avec :

- Une **bibliothèque modernisée**, organisée au Rdc et des ouvrages ponctuels facilitant l'organisation fonctionnelle : 1 extension à l'angle qui permet de gérer les flux et l'accessibilité + mise en œuvre de carrels sur 2 niveaux dans l'ancien préau,

- **Nouvelle entrée au centre de la façade nord** accompagnée d'une cage d'ascenseur qui dessert tous les étages + création de sanitaires au niveau des paliers.

Pour y parvenir : réduction des surfaces de la BU (-529m²SU;-611 m²SP)



Scénario 6 : rénovation et modernisation des locaux actuels

Learning Centre Grand MAZIER	nb	surface unitaire	surface totale
Hall d'accueil	1	25	25
Banque d'accueil	1	15	15
carrousel de retour	1	5	5
Espace presse	1	20	20
Sanitaires étudiants	2	10	20
Total Accueil			85
Espace consultation standard (160pl)	1	400	400
recherche rapide debout (15pl)	1	23	23
carrel individuel	2	4	8
carrel 4 places	3	8	24
carrel 8 places	2	18	36
périodique libre accès	1	75	75
ouvrages en libre accès	1	162	162
reprographie (3 photocopieurs)	1	15	15
Total espace consultation et fonds			742,8
Bureau	1	12	12
bureau 2 postes	2	16	32
bureau atelier moniteur / stagiaires / rang	1	15	15
ouvrages et périodiques en magasin	1	30	30
salle de pause	1	8	8
Sanitaire Personnel	2	4	8
Serveur	pm	10	
locaux entretien	1	8	8
Total Locaux professionnels			113
Surface utile			940,8
Circulation (10%)			94
surface SP estimée			1087

- Capacité d'accueil visée 270 (1 pl / 10 étudiants) dont 62 espaces de travail disponibles dans le restaurant universitaire. Ratio : 2,50m²/pl
- Réduction des surfaces dédiées au fonds documentaire de l'ordre de 40% par rapport aux besoins théoriques présentés diapo 10
- Réduction du nombre de carrels (2x1,3x4,2x8)
- Formation à la recherche documentaire dispensées dans une des salles banalisées de l'étage
- Offre Cafétéria assurée dans Ty Maz et/ou dans le restaurant universitaire
- Optimisation des surfaces des locaux professionnels
- Serveur installé à l'étage

🔴 Scénario 6 : rénovation et modernisation des locaux actuels

TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE _ SC6	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total Amélioration énergétique bâtiment	1 200 500 €	215 000 €	- €	1 415 500 €

TRAVAUX Reprise des poteaux de façades	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
total bâtiment	149 000 €	- €	- €	149 000 €

Création du learning center	A	B	C	total TRAVAUX H.T.
Modernisation BU + extensions	1 678 500 €			1 678 500 €
Rénovation salles d'enseignement	630 000 €			630 000 €
VRD Aménagements extérieurs	65 000 €			65 000 €
total Création du Learning center	2 373 500 €	- €	- €	2 373 500 €

total location préfa espaces BU				320 000 €
---------------------------------	--	--	--	-----------

Total travaux + location	3 723 000 €	215 000 €	- €	4 258 000 €
--------------------------	-------------	-----------	-----	-------------

- Compris réhabilitation de l'intégralité du bâtiment A
- Considérant que les cours en salles banalisées seront délocalisées sur le site de Beaufeuillage pendant les travaux
- Le coût des restructurations intègre les mobiliers fixes de type tablettes filantes, banque d'accueil

Phasage

Phases	Ouvrage	Durée de l'opération
1	Installation préfas (équivalent à 480m ² SP) pour BU (au nord de l'IFS) Délocalisation des cours vers collège Beaufeuillage (10 salles banalisées de 55m ² + 1 amphithéâtre de 154 m ²)	2 mois M0 => M+2
2	Travaux de réhabilitation-extension du bâtiment principal A	14 mois M0 => M+14
3	Déménagement de la BU au RDC du bâtiment A	1 mois M+15
4	Travaux de réhabilitation de la partie « ancien préau »	6 mois M+21
5	Livraison	1 mois M+22

Variante économique : relocalisation de la BU sur le site Marzin (ex collège Beaufeuillage)

A la place de la location de préfabriqués pour relocaliser la BU durant les travaux, cette variante consiste à la fois :

- à réaménager l'ancien réfectoire du collègue Beaufeuillage (devenu depuis le site Marzin) afin d'y installer les collections sous forme de magasin
- à installer un petit bâtiment préfabriqué de bureaux, en location, sur le campus Mazier pour assurer un système de « click and collect » des livres
- à installer un système de navette des livres entre le campus Mazier et le site Marzin

Cette variante est estimée à 200 000 € HT à comparer aux 320 000 € HT de location de préfabriqués dans le cas du scénario 6 de base.

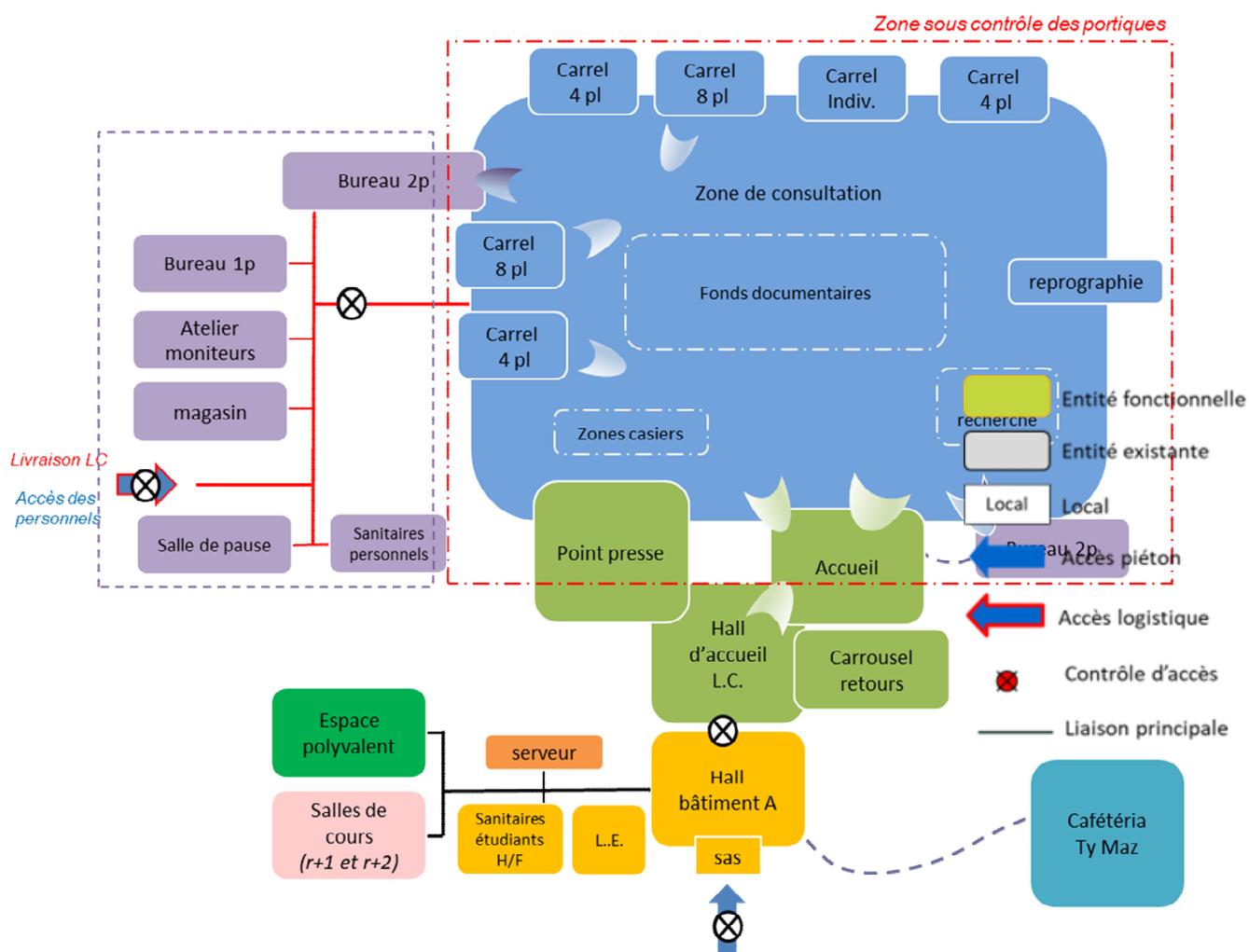
Elle a l'avantage également de permettre de réaliser les travaux en une seule phase et donc de réduire la durée du chantier à 15 mois.

3.2.2. Dimensionnement du projet

Bilan du scénario finalisé :

Entités	Code	Locaux	SU (m ²)	Code	Locaux	SU (m ²)
A		Accueil	124			
	A-1	Hall	25			
	A-2	Banque d'accueil	14			
	A-3	Carrousel de retour	5			
	A-4	Espace presse	20			
	A-5	Espace polyvalent	40			
	A-6	Sanitaire étudiants	20			
				A-6-1	Cabine adaptée bibliothèque rdc	4
				A-6-2	1 cabine adaptée R+1	4
				A-6-3	2 cabines ordinaires R+1	4
				A-6-4	1 cabine adaptée R+2	4
				A-6-5	2 cabines ordinaires R+2	4
B		Espaces de consultation et fonds	741			
	B-1	Espace consultation standard	400			
	B-2	Espace de recherche rapide	23			
	B-3	Carrels individuels	8			
				B-3-1	carrel individuel 1	4
				B-3-2	carrel individuel 2	4
	B-4	Carrels 4 places	24			
				B-4-1	carrel 4 places 1	8
				B-4-2	carrel 4 places 2	8
				B-4-3	carrel 4 places 3	8
	B-5	Carrels 8 places	36			
				B-5-1	carrel 8 places 1	18
				B-5-2	carrel 8 places 2	18
	B-6	Ouvrages périodiques et libre accès	235			
	B-7	Reprographie	15			
C		Locaux professionnels	86			
	C-1	Bureaux 2 postes	32			
				C-1-1	bureau 2postes 1	16
				C-1-2	bureau 2postes 2	16
	C-2	Bureau atelier moniteur/stagiaire/rangement	12			
	C-3	Magasin des ouvrages et périodiques	30			
	C-4	Salle de pause	8			
	C-5	Sanitaire du personnel	4			
D		Locaux d'enseignement	651			
	D-1	salle de cours A12	55			
	D-2	salle de cours A13	55			
	D-3	salle de cours A14	55			
	D-4	salle de cours A15	55			
	D-5	salle de cours A16	56			
	D-6	Salle de cours A22	55			
	D-7	Salle de cours A23	55			
	D-8	Salle de cours A24	55			
	D-9	Salle de cours A25	55			
	D-10	Amphi A21	155			
F		locaux de logistique	26			
pm	F-1	Serveur	10			
	F-2	grand Local d'entretien	8			
	F-3	local entretien d'étage	8	F-3-1	local R+1	4
				F-3-2	local R+2	4
		Total surface utile	1628			
		Circulation (10%)	262			
		Total surface de plancher estimée	1947			
		<i>pour mémoire SP actuelle du bâtiment A</i>	<i>1860</i>			
		locaux techniques	80			
		sous station	20			
		locaux CTA	50			
		autres locaux	10			

Organisation future du bâtiment



Exigences opérationnelles

- ✓ L'installation de chantier complète
- ✓ Les mesures de tri et de réemploi des matériaux et déchets lors des déposes,
- ✓ Conception et suivi de la réhabilitation du bâtiment A et de ses extensions,
- ✓ Travaux de mise à niveau de la chaufferie du bâtiment B,
- ✓ Les raccordements aux réseaux existants.
- ✓ Le mobilier fixe (tables filantes, banque d'accueil dans la BU)
- ✓ La signalétique intérieure et extérieure selon charte graphique
- ✓ L'aménagement des espaces extérieurs aux abords immédiats du bâtiment A

3.3.3. Performances techniques spécifiques

État réglementaire et technique	Données/observations	Dates
Date de construction du/des bâtiment(s)		1962
ERP (catégorie)	Type R, 2 ^{ème} catégorie	
Caractère IGH (oui/non)	Sans objet	
DTA	Rapport APAVE	Août 2015
Diagnostic amiante avant travaux	Rapport CHEVALIER DIAG	Octobre 2024
Diagnostic radon	Rapport DEKRA joint en annexe : activité volumique moyenne du radon, inférieure aux niveaux d'action	2022
Diagnostic thermique	Diagnostic AERIUS	2023
Diagnostic plomb avant travaux	Rapport CHEVALIER DIAG	Octobre 2024
Diagnostic PEMD		En cours
Diagnostic structures	Sondages structures béton + reconnaissance structure charpente métallique	En cours
Diagnostic pathologie du béton	En raison des éclats de béton sur les poteaux en façades	En cours
Etude préalable géotechnique de type G2	La commune de St Brieuc est soumise à un risque de gonflement / retrait d'argile modéré	En cours

3.3.4. Traitement des réseaux & branchements

Le principe général retenu est le suivant : implanter les réseaux extérieurs en dehors de l'emprise des bâtiments.

- Alimentation Eau Potable : Il sera nécessaire de prévenir les fuites en installant des compteurs d'eau accessibles. La longueur des réseaux devra être limitée en optimisant l'emplacement des locaux où l'eau est nécessaire.
- Eaux Usées présents sur la parcelle :
 - Réseau de collecte des EU à protéger pendant le chantier
- Réseaux Eaux Pluviales
 - Réseau de collecte des EP du bâtiment est à protéger ou dévier suivant emprise du projet.
 - La récupération des eaux pluviales est à prévoir en vue de son utilisation pour l'alimentation des chasses d'eau des sanitaires.
 - Le recueil des eaux de pluie, eaux usées, le drainage sont adaptés à chaque équipement, leur conception prend en compte la nécessité d'un entretien ultérieur aisé. Prévoir un regard visitable en pieds de chaque descente EP et à chaque changement de direction des réseaux EU et EP.

- Chaleur : Le bâtiment est chauffé actuellement par la chaufferie centrale du bâtiment B. Celle-ci alimente, en plus du bâtiment A, les bâtiments B, C et D. Les chaudières existantes seront conservées dans le projet, un futur réseau de chaleur étant en prévision (la chaufferie centrale servirait de sous-station primaire vers des sous-stations secondaires).
- Courants Forts : Le bâtiment sera alimenté depuis le TGBT existant.
- Courants faibles : Le réseau pré-câblage multimédia sera compatible et suivant le cas complémentaire avec les équipements des établissements de l'Université.
- SSI : la centrale d'alarme incendie existante sera à remplacer.

3.3. SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DES SCÉNARIOS (Y COMPRIS L'OPTION DE RÉFÉRENCE)

👉 Tableau comparatif / attendus surfaces Learning Center

bat	Scénario	Surface SP réhabilitée BU	Surface SP réhabilitée enseignement	Total surface SP réhabilitée Existant	Surface SP neuve	SP totale disponible Après travaux	SP total BU
A	SC1	1550 m ²	523 m ²	2073 m ²	125 m ²	2198 m ²	1550 m ²
	SC2	523 m ²	1046 m ²	1569 m ²	1120 m ²	2689 m ²	1643 m ²
	SC3	443 m ²	1126 m ²	1569 + 359 m ²	1292 m ²	2821+359 m ²	1735 m ²
C	SC4		224 m ²	224 m ²	1810 m ²	2034 m ²	1735 m ²
	SC5	854 m ²	224 m ²	1078 m ²	956 m ²	2034 m ²	1735 m ²
A	SC6	1040 m ²	890 m ²	1930 m ²	192 m ²	2122 m ²	1232 m ²

Le scénario 1 répond partiellement aux besoins du LC et implique la suppression sur le campus de 6 salles banalisées de 55m².

Les scénarios 3, 4 et 5 répondent aux besoins du LC en termes de surfaces.

Les scénarios 2 et 3 participent à la rénovation des espaces d'enseignement des niveaux 2 et 3 du bâtiment A. le scénario 1 implique la suppression d'un niveau d'espaces d'enseignement (374m² SU; 476m²SP). Le scénario 3 libère l'ancien « préau devenu BU » (≅ 354 m² non chauffés).

Les scénarios 4 et 5 impliquent le déplacement des activités du bâtiment C hors amphi (SSE (75m²), espace CIAN (224 m²SU), salles banalisées (178m² SU) et rgt), soit près de 510m² U. Le rdc du bâtiment A principal offre environ 374 m² U, il ne peut accueillir l'ensemble des locaux du bâtiment C. il est proposé l'intégration des espaces du SSE dans le projet LC, l'installation du CIAN et de 2 SB de 55m² au rdc de A. Au global perte d'une salle B de 55m².

Le scénario 6 apporte quelques espaces supplémentaires et permet la rénovation complète du bâtiment A.

👉 Tableau comparatif / surfaces impactées par les travaux

bat	Scénario	Total surface SP réhabilitée Existant	Surface SP neuve	SP totale disponible Après travaux	Surface SP démolie	Durée du chantier
A	SC1	2073 m ²	125 m ²	2198 m ²		M+18
	SC2	1569 m ²	1120 m ²	2689 m ²	443	M+20
	SC3	1569 +359 m ²	1292 m ²	2821+359 m ²		M+29
C	SC4	224 m ²	1810 m ²	2034 m ²	967	M+20
	SC5	1078 m ²	956 m ²	2034 m ²	104	M+20
A	SC6	2016 m ²	192 m ²	2122 m ²	86	M+22

Le scénario 1 est pensé dans une démarche de réemploi du bâtiment A existant qui doit être libéré pour les travaux.

Le scénario 2 est prévu réalisé en 1 tranche, bâtiment A libéré. L'accès au chantier est aménagé à l'ouest du RU, les places de stationnement neutralisées et l'aire de livraison du RU sécurisée. Le modulaires pour accueillir provisoirement la BU (≅ 1000 m²) sont installés au nord de l'IFPAS.

Le scénario 3 est prévu réalisé en 2 tranches. 1^{ère} phase porte sur l'extension en façade N/E, projet qui implique un accès chantier et une base vie en cœur de campus. Les flux des publics sont dirigés et sécurisés. La phase 2 se déroule en site libéré, l'accès au chantier est aménagé à l'ouest du RU, (contrainte dito scénario 2).

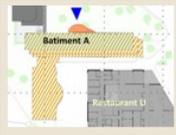
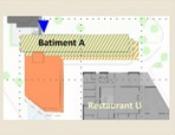
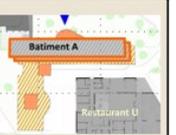
La préparation des scénarios 4 et 5 commence par la délocalisation du SSE, du pole CIAN et des salles banalisées, ainsi que par la mise en sécurité de l'amphi et des accès au bâtiment D. La base vie et les accès chantier peuvent être organisé par le nord, en dehors des flux du public. Le parc de stationnement au nord verra sa capacité temporairement réduite.

Les interventions du scénario 6 sont proposées en deux phases pour limiter le coût des bâtiments modulaires, la surface louée de 480m² correspond à l'occupation du RDC du bâtiment principal A. Dans le cas de la variante économique de ce scénario (travaux d'aménagement du réfectoire du site Marzin (ex collègue Beaufeuillage), la durée de chantier serait abaissée à 15 mois.

👉 Synthèse

Points positifs Points de vigilance Etat de fait

	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3	Scenario 4	Scenario 5	Scenario 6
Qualités architecturales et urbaines	Nouvel image du bâtiment A	Nouvel image du bâtiment A	Signal sur le mail <i>Ouverture sur l'esplanade => « le LC fait campus »</i>	Signal sur le mail et le boulevard	Signal sur le mail et le boulevard	Nouvel image du bâtiment A
	Architecte du CAUE à consulter					
Accueil du public	Un accueil au sein de l'université Rennes 2	Une visibilité restant médiocre	Ouverture sur le mail En cœur de campus	Ouverture sur le mail	Ouverture sur le mail	Un accueil au sein de l'université Rennes 2
Fonctionnement Learning center	LC en « L » sur 2 niveaux contraints par l'existant Suppression de 5 SB + 1 amphi	LC en « L » sur 2 niveaux	Fonctionnement du LC en « L » sur 2 niveaux	Fonctionnement du LC sur 1 niveau Suppression de 1 SB	Fonctionnement du LC en « L » sur 2 niveaux Suppression de 1 SB	Fonctionnement en « L » sur 1 niveau Réduction des surfaces notamment des espaces satellites de l'accueil

						
Complexité technique, sujétions de chantier	Réemploi du patrimoine Chantier pouvant être isolé Libération des locaux impliquant modulaires	Chantier pouvant être isolé Libération des locaux impliquant modulaires	2 phases allongeant la durée du chantier 1 ^{ère} phase de chantier à organiser en cœur de site	Mise en sécurité de l'amphi et bâtiment D Accès chantier par le nord	Mise en sécurité de l'amphi et bâtiment D Accès chantier par le nord	Réemploi du patrimoine Chantier pouvant être isolé Libération des locaux impliquant modulaires ou travaux préalables dans le cas de la variante économique
Atteinte objectifs décret tertiaire	oui	oui	oui	non	Difficile de se positionner	oui
Surfaces disponibles après tx	2198 m ²	2689 m ²	2821 m ² +359m ²	2034 m ²	2034 m ²	2122 m ²
impact sur les emprises du campus	RAS	Artificialisation suppl. à hauteur de 150m ²	Artificialisation suppl. à hauteur de 700m ²	Artificialisation suppl. à hauteur de 270m ² , Suppression de 6+23 places stationnement	Artificialisation suppl. à hauteur de 80m ² , Suppression de 23 places stationnement	Artificialisation suppl. à hauteur de 80m ²

👉 Tableau comparatif / coûts des travaux des scénarios

	SC1	SC2	SC3	SC4	SC5	SC6
Total Amélioration énergétique bâtiment	1 568 500 €	1 404 500 €	1 404 500 €	520 000 €	1 037 500 €	1 415 500 €
Total Reprise des poteaux de facade	149 000 €	149 000 €	149 000 €	- €	55 000 €	149 000 €
Total Création du Learning Center	2 142 020 €	4 019 000 €	4 361 000 €	4 650 000 €	3 230 000 €	2 373 500 €
Total Location préfas	555 000 €	611 000 €		93 000 €	86 000 €	320 000 €
Total interventions H.T.	4 414 520 €	6 183 500 €	5 914 500 €	5 263 000 €	4 408 500 €	4 258 000 €
Surfaces réhabilitées ou neuves après opération	2198	2689	2821	2034	2034	2122
Ratio cout travaux H.T. / m² offerts	2008	2300	2097	2588	2167	2007

Étude coût global

Intervention sur le bâtiment A

	Existant	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 6
Investissement -		4 414 520 €	6 183 500 €	5 914 500 €	3 938 000 €
Dont part d'amélioration énergétique -		1 568 500 €	1 404 500 €	1 404 500 €	1 415 500 €
P1 : Facture	93 905 €	37 886 €	41 980 €	44 274 €	38 697 €
P2 : Maintenance	550 €	550 €	550 €	550 €	550 €
P4 : Financement -		401 967 €	563 043 €	538 549 €	358 577 €
Total année 0	94 455 €	38 436 €	42 530 €	44 824 €	39 247 €
TRI net	-	32 ans	39 ans	39 ans	31 ans
Bilan à 30 ans	6 238 937 €	6 951 331 €	8 992 324 €	8 875 717 €	6 528 726 €

Intervention sur le bâtiment C

	Existant	Scénario 4	Scénario 5
Investissement	-	5 263 000 €	4 408 500 €
Dont part d'amélioration énergétique	-	520 000 €	1 037 500 €
P1 : Facture	45 592 €	19 982 €	22 169 €
P2 : Maintenance	550 €	550 €	550 €
P4 : Financement -		479 226 €	401 419 €
Total année 0	46 142 €	20 532 €	22 719 €
TRI net	0 ans	49 ans	48 ans
Bilan à 30 ans	3 029 108 €	6 610 283 €	5 901 115 €

Les scénarios indiqués prennent en compte la rénovation globale du bâtiment concerné et le remplacement des chaudières existantes par des modèles gaz à condensation.

Dans le cas de variantes sur la production de chauffage, les évolutions des prix de l'énergie suivront les mêmes tendances que le comparatif pour les factures énergétiques et les émissions de CO2.

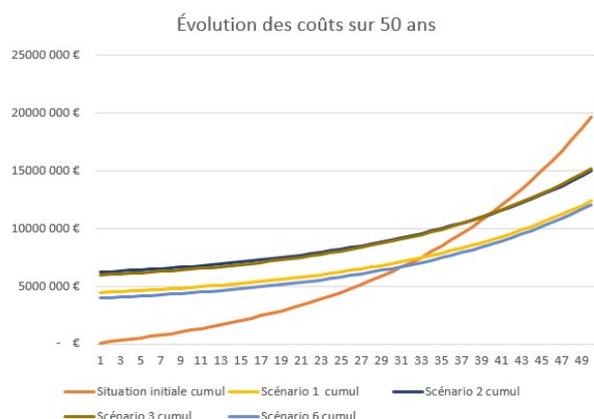
Énergie	Prix actuel	Augmentation attendue	Prix projeté
Gaz	0,080 €/kWh	300%	0,240 €/kWh
Électricité	0,180 €/kWh	200%	0,360 €/kWh
Granulés	0,064 €/kWh	200%	0,128 €/kWh

Le taux annuel d'augmentation du prix de l'énergie pris en compte est de 5%

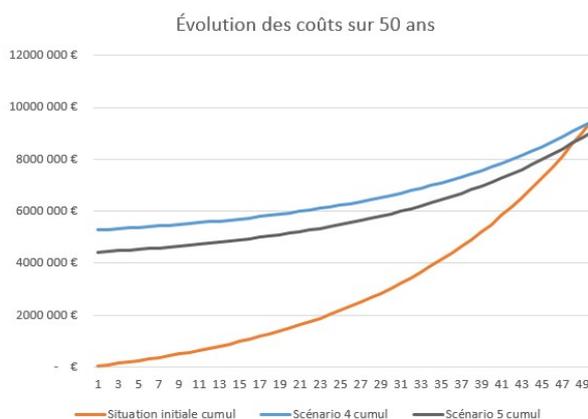
Le contexte actuel des prix de l'énergie implique une incertitude majeure sur le calcul du coût global à 30 ans

Étude coût global

Intervention sur le bâtiment A



Intervention sur le bâtiment C



3.4. PROCEDURE, RISQUES, DONNEES FINANCIERES, CONDUITE DU SCENARIO PRIVILEGIE

3.4.1. Choix du mode de réalisation et de la procédure

La procédure envisagée pour choisir la future maîtrise d'œuvre est la procédure concurrentielle avec négociation.

La procédure de concours ne s'applique pas car il s'agit de travaux de réhabilitation d'un ouvrage et les extensions créées représentent un faible pourcentage de la surface existante.

Missions pouvant être confiées à l'équipe de maîtrise d'œuvre :

➤ Mission de base

- Avant-projet sommaire (APS)
- Avant-projet définitif (APD)
- Etudes de Projet (PRO)
- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Etude d'exécution et de synthèse (EXE) pour les lots structure / fluides - thermique
- Visa des plans d'exécution pour les lots non pris en compte dans la mission EXE (VISA)
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)
- Assistance lors des opérations de réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement (AOR)

➤ Missions complémentaires

- Mission DIAG/ESQ: Diagnostic de l'existant / Esquisse extensions
- OPC : ordonnancement, pilotage et coordination
- Mission de coordination SSI (conception, suivi de l'installation et réception du Système de

Sécurité Incendie)

- Simulations Thermiques Dynamiques à chaque phase des études
- Audit énergétique selon la norme NF16247-1 et 16247-2 réalisé en phase DIAG pour l'état existant, en phase APS pour l'état projeté et actualisé à chaque phase jusqu'en ACT
- Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance, la justification des choix architecturaux et techniques par l'analyse du coût global de l'ouvrage sur 30 ans
- Mission MOB intégrant le réemploi du mobilier de la bibliothèque actuelle

3.4.2. Analyse des risques

En phase amont :

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts	Impact sur les délais	Probabilité	Mesures de maîtrise ou de réduction	Pilotage du risque
Mise en place du financement	Retard	Faible	Moyen	Faible		MOA
Consultation de maîtrise d'œuvre	Retard	Faible	Moyen	Faible	AMO spécifique missionné	MOA
Maîtrise du foncier	/	/	/	/	/	
Prévention des aléas techniques spécifiques (plomb, amiante, sols, autre)	Présence d'amiante et plomb	Moyen	Faible	Faible	Diagnostics plomb, amiante et radon réalisés en phase de programmation	MOA
Prévention des aléas techniques particuliers (site occupé, opération à tiroirs, fouilles archéologiques, monument historique, autre)	Mauvaise synchronisation des opérations de déménagements	Faible	Faible	Faible	Marché à bon de commande existant avec un prestataire de service de déménagement qui permet d'être réactif	Université Rennes 2
	Retard dans l'aménagement de locaux provisoires	Faible	Moyen	Faible	Programmation pour ces travaux menée en parallèle du projet	MOA
Retard ou recours contre les autorisations administratives	Avis défavorables ou demandes complémentaires	Faible	Faible	Faible	> Rencontre avec le SDIS22 avant le dépôt de la demande de PC > Rencontre avec l'architecte	MOA MOE

					conseil de la ville en phase de programmation	
Difficultés dans la réalisation des études préalables	Sondages destructifs	Faible	Faible	Faible	Ensemble des études réalisées en phase de programmation pendant période de faible/absence d'occupation des locaux	Université Rennes 2
Difficultés dans la réalisation des études de conception	Etudes de conception	Faible	Faible	Faible	Suivi du MOE, prise en compte des remarques à chaque phase d'études	MOA, AMO, MOE, Université Rennes 2
Evolution de la demande susceptible d'avoir un impact sur le besoin en locaux	Modification du programme par les utilisateurs	Faible	Faible	Faible	Programme établi en concertation avec les utilisateurs et services support de l'université	MOA Université Rennes 2

En phase travaux (yc dévolution des travaux)

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts	Impact sur les délais	Probabilité	Mesures de maîtrise ou de réduction	Pilotage du risque
Difficulté dans la passation des marchés	Offre des entreprises supérieure à l'estimation de la maîtrise d'œuvre	Moyen	Moyen	Moyen	Mise à jour du projet et de l'estimation tout au long des études	MOE, MOA
Mise en place du financement	Retard de versement des subventions	Moyen	Moyen	Moyen	Concertation très en amont avec financeurs	MOA
Difficultés dans les travaux causées par les entreprises ou la maîtrise d'ouvrage (retards, défaillances,	Modification du programme par les utilisateurs	Faible	Faible	Faible	Programme établi en concertation avec les utilisateurs et services support de l'université	MOA, Université Rennes 2

modification du programme...)	Mauvaise interface entre les lots	Faible	Moyen	Moyen	Mission OPC confiée à la maîtrise d'œuvre	MOA, MOE
	Retards entreprises	Faible	Fort	Variable	Comptabilité rigoureuse des retards et retenues provisoires systématiques sur les situations de travaux	MOA, MOE
Découvertes non anticipées au niveau du sol ou des bâtiments	Présence amiante et plomb, problèmes structurels, dégradation des bétons ...	Moyen	Faible	Faible	Diagnostics avant travaux réalisés en phase de programmation	Université Rennes 2
Aléas inhérents au déroulement du chantier (climat, sinistres, autres)	Intempéries	Faible	Faible	Faible	Extrapolation d'un nombre de jours prévisibles d'intempéries	MOE

En phase d'exploitation :

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts	Impact sur les délais	Probabilité	Mesures de maîtrise ou de réduction	Pilotage du risque
Dérive des coûts d'exploitation et/ou des performances des ouvrages	Dérives des dépenses de fluides et de maintenance	Moyen	Faible	Faible	Suivi régulier des consommations après réception, optimisation des réglages des équipements, des régulations	Université Rennes 2

3.5. COÛTS ET SOUTENABILITE DU PROJET

3.5.1. Coûts du projet

Coûts d'investissement :

- **Coûts des travaux**

L'estimation du coût des travaux a été réalisée par le cabinet CERUR dans le cadre des études de programmation.

- **Coûts relevant des « dépenses annexes de l'environnement »**

Prestations intellectuelles

L'estimation des coûts des prestations intellectuelles a été réalisée sur la base des estimations données par le cabinet CERUR, des ratios issus de d'opérations de rénovation de même nature réalisées précédemment ou en cours de réalisation par l'Université Rennes 2 et des informations recueillies auprès du futur maître d'ouvrage SYGMA+.

Logistique / équipement

Les coûts de logistique/équipements ont été estimés par l'Université Rennes 2 sur la base de la variante économique du scénario 6 (voir §3.2.1) et en visant une démarche poussée de réemploi des mobiliers existants.

- **Assujettissement de l'opération à la TVA**

L'opération est assujettie à la TVA. Il est prévu la récupération de la TVA sur cette opération par le maître d'ouvrage (voir §3.5.3).

- **Autres impôts et taxes**

Sans objet.

Coûts de fonctionnement actuels et prévisionnels :

Compte tenu de la faible augmentation des surfaces liée à la création d'extensions et du maintien des activités actuelles au sein du bâtiment, les coûts d'entretien (nettoyage, gardiennage, entretien des espaces verts) n'augmenteront que faiblement (+ 3500 € TTC/an).

L'ajout d'équipements techniques (centrales de traitements d'air, ascenseur) augmentera légèrement les coûts de maintenance (+ 1500 € TTC/an).

Ainsi, la hausse des coûts d'entretien et de maintenant est estimée à ce stade à environ 5000 € TTC/an.

Les gains sur les fluides générés par les travaux de rénovation énergétique sont évalués à 216 000 kWhEF/an soit une économie sur la facture de fluides de l'université de l'ordre de 29 000 € TTC/an (prix 2024).

3.5.2 Financement du projet

Part autofinancée	
Montant	0 €
Co-financements	
Co-financeurs	<i>CPER 21/27 n°5-210</i>
Montants	<ul style="list-style-type: none"> • CPER initial : 6 000 000 M€ <i>Répartition :</i> <i>Etat : 2 000 000 € soit 33,33 %</i> <i>Région Bretagne : 2 425 000 € soit 40,42 %</i> <i>Département 22 : 787 500 € soit 13,12 %</i> <i>Saint-Brieuc Agglomération : 787 500 € soit 13,12 %</i>
Conditions de co-financement	
Valorisation des actifs cédés	/
Description du montage financier	/

3.5.3. Déclaration de soutenabilité

Le budget global de l'opération a été estimé à ce stade à 6,67 M€ (valeur octobre 2024) suivant le détail ci-dessous :

RENOVATION DU BATIMENT A, modernisation BU - CAMPUS MAZIER

BUDGET PREVISIONNEL

maj 29/11/2024

PHASE PROGRAMME

Recettes

Financement CPER

6 000 000,00 €

6 000 000,00 €

Dépenses

Travaux

Estimation travaux suivant programme (CERUR, valeur octobre 2024)
Aléas études et travaux (8%)
Provision pour révisions de prix (2,5% par an x 2 ans)

€ HT

4 465 692,00 €

3 938 000,00 €

315 040,00 €

212 652,00 €

€ TTC

5 358 830,40 €

4 725 600,00 €

378 048,00 €

255 182,40 €

Prestations intellectuelles

Maîtrise d'œuvre + OPC (12,5% coût des travaux)
Autres prestataires intellectuels (CT + SPS)
Essais infiltrométrie
Frais divers
AMO conduite d'opération
Assurance DO (1,25% coût des travaux)

734 704,19 €

535 883,04 €

30 000,00 €

20 000,00 €

30 000,00 €

63 000,00 €

55 821,15 €

881 645,03 €

643 059,65 €

36 000,00 €

24 000,00 €

36 000,00 €

75 600,00 €

66 985,38 €

Intérêts (ligne de trésorerie)

34 000,00 €

Logistique

Pour fonctionnement BU provisoire :

* Location préfabriqué pour click and collect

* Aménagement locaux provisoires sur site Marzin, compris frais MOE

Déménagements

280 000,00 €

40 000,00 €

160 000,00 €

80 000,00 €

336 000,00 €

48 000,00 €

192 000,00 €

96 000,00 €

Equipements

Achat rayonnages + adaptation mobilier existant

50 000,00 €

50 000,00 €

60 000,00 €

60 000,00 €

Total 5 530 396,19 €

6 670 475,43 €

Solde

-670 475,43 €

FCTVA (14,85% coûts travaux+prestations intellectuelles)

772 258,83 €

Les études préalables qui s'élèvent à environ 97 000 € TTC sont financées en dehors de ce budget via une ligne de crédits dédiée à des études générales du CPER.

Le montant global de la TVA récupérable sur l'opération est évalué à environ 770 000 €. Il est suffisamment important pour compenser la différence entre le coût actuellement financé et le coût global estimé. S'agissant d'un financement différé, il y aura lieu de souscrire une ligne de trésorerie dont les intérêts ont déjà été pris en compte et estimés à ce stade à 34 000 €.

3.6. ORGANISATION DE LA CONDUITE DE PROJET

3.6.1. Modalités de la conduite de projet

Le Syndicat du Grand Mazier a prévu de recourir à une Assistante à Maîtrise d'Ouvrage dédiée à l'opération spécifiquement. Ainsi SYGMA+ a pris ses dispositions en décidant par délibération n° 16/24 en date du 11 octobre 2024 d'entrer dans le capital de la Société Publique Locale (SPL) Baie d'Armor Aménagement ; depuis, il peut bénéficier des services de la SPL sans mise en concurrence.

3.6.2. Organisation de la maîtrise d'ouvrage

Le Syndicat du Grand Mazier assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

3.6.3. Principes d'organisation

Conformément à l'article 6 de la convention confiant à SYGMA+ la maîtrise d'ouvrage de l'opération, il convient de distinguer 2 phases :

Phase conception (APS, APD, PRO)

Durant la phase Etudes, 2 groupes seront constitués pour permettre aux préfet de région, au recteur de région académique, à l'ingénieure régionale de l'équipement, au Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental des Côtes d'Armor, à Saint-Brieuc Armor Agglomération, ainsi que les représentants des établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires d'être associés à la mise en œuvre de l'opération :

-un Comité technique

Ce groupe donne un avis sur les documents de conception, participe aux réunions techniques de conception, et participe à la mise en œuvre des phases logistiques (déménagement, équipement, aménagement). L'équipe de maîtrise d'œuvre sera amenée à échanger avec ce groupe lors des réunions techniques et des présentations des rendus de fin de phases.

-un Comité de Pilotage

Ce groupe valide les orientations stratégiques, les documents de conception, le calendrier, le plan de communication. Il sera amené également à organiser les réunions de présentation élargies.

L'équipe de maîtrise d'œuvre sera invitée à présenter le projet en fin de chaque étape (APS, APD, PRO).

L'État devra donner son accord explicite aux différentes phases d'études, notamment au stade de l'avant-projet sommaire (APS), de l'avant-projet détaillé (APD) et de l'étude de projet (PRO), avant leur approbation par le maître d'ouvrage.

Phase réalisation (travaux)

-un groupe de suivi

Ce groupe donne un avis pendant le déroulement des travaux ; ce groupe devra être réuni régulièrement au moins une fois par mois entre le maître d'ouvrage et les services compétents de l'État dans l'objectif que toutes les remarques utiles puissent être adressées au maître d'ouvrage.

Animation

La direction de SYGMA animera le comité technique ainsi que le groupe de suivi et fera le lien entre ces deux instances et le groupe de pilotage.

3.6.4. Prestations en régie

Sans objet.

3.6.5. Prestations externalisées

Sans objet.

3.7. PLANNING PREVISIONNEL DE L'OPERATION

	2024		2025												2026												2027												2028	
	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2
Validation du programme	x																																							
Choix du maître d'œuvre																																								
Etudes de conception																																								
Choix des entreprises																																								
Travaux																																								
Réaménagement																																								

Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-3 ;

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 3 mars 2023 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 12- 2025

Point 3 – Compte financier

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 224 ETPT sous plafond et 196,5 ETPT hors plafond
- 148 260 060,95 € d'autorisation d'engagement dont :
 - 114 127 236,81€ en personnel
 - 15 631 713,47€ en fonctionnement
 - 18 501 110,67€ en investissement
- 139 549 696,38 € de crédits de paiement
 - 114 127 895,44€ en personnel
 - 17 374 471,34€ en fonctionnement
 - 8 047 329,60€ en investissement
- 142 339 206,6€ de recettes

- 2 789 510,19€ de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptables suivants :

- - 673 958,83€ de variation de trésorerie
- -2 925 235,88€ de résultat patrimonial
- - 289 263,10€ de capacité d'autofinancement
- -2 761 162,32€ de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **-2 925 235,88€** au compte 10682 « réserves facultatives ».

-- L'ensemble des documents présentés au CA - dont le compte financier - étant annexés aux délibérations, le tableau des emplois (tableau 1), les autorisations budgétaires (tableau 2), l'équilibre financier (tableau 4), situation patrimoniale (tableau 6), le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9), seront annexés à la délibération.

Membres en exercice : 36

Votants : 30

Présents : 27

Représentés : 3

Ne prend pas part au vote : 0

Abstentions : 4

Contre : 0

Pour : 26

Le Président de l'Université Rennes 2,



Vincent GOUASET

Document(s) en annexe au présent extrait

Compte financier 2024- États budgétaires – états comptables –annexe au compte financier 2024
(annexes 1, 2 et 3)

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire et les éléments d'exécution comptable inclus dans le compte financier et décide d'affecter le résultat à hauteur de -2 925 235,88€ au compte 10682 « réserves facultatives »

*Publiée au registre des actes administratifs de l'Université Rennes 2 le :
Transmise au recteur de la région académique Bretagne le :*

**12 MARS 2025
12 MARS 2025**

Compte Financier 2024

Sommaire des Etats Budgétaires

Note de présentation du compte financier 2024	p 2-16
TABLEAU 1 <i>pour vote</i> : Autorisations d'emplois	p 17
TABLEAU 2 <i>pour vote</i> : Autorisations budgétaires (agrégé, principal, SAIC)	p 18-20
TABLEAU 3 <i>pour information</i> : Dépenses par destination et recettes par origine (agrégé, principal, SAIC)	p 21-23
TABLEAU 4 <i>pour vote</i> : Equilibre financier	p 24
TABLEAU 5 <i>pour information</i> : Opérations pour compte de tiers	p 25
TABLEAU 6 <i>pour vote</i> : Situation patrimoniale (agrégé, principal, SAIC)	p 26-28
TABLEAU 7 <i>pour information</i> : Plan de trésorerie	p 29
TABLEAU 8 <i>pour information</i> : Opérations liées aux recettes fléchées	p 30
TABLEAU 9 <i>pour vote</i> : Opérations pluriannuelles	p 31
ANNEXE 1 <i>pour information</i> : Tableau de Synthèse budgétaire et comptable	p 32

Rapport de gestion du Compte Financier 2024

L'université Rennes 2 a connu en 2022 et 2023 une modification de ses équilibres budgétaires, provoquée par plusieurs facteurs exogènes, tels que les mesures nationales en faveur du pouvoir d'achat (mesures Guérini), l'augmentation du coût de l'énergie, ou l'inflation des prix constatée au niveau national. Ces changements ont entraîné deux exercices déficitaires consécutifs, qui ont conduit l'établissement à adopter des Conditions de Retour à l'Équilibre. Un Plan de Retour à l'Équilibre Financier sera examiné par le Conseil d'Administration, afin de préserver l'autonomie de décision de l'université.

Les premières mesures d'urgence ont été mises en place au cours de l'année 2024, et visent à limiter la dégradation de l'équilibre financier. Le compte financier présenté valide les prévisions établies au cours de l'exercice, avec un résultat comptable déficitaire de 2,9M€, amélioré en fin d'exercice par une dotation ministérielle exceptionnelle de 1M€.

1- Analyse globale de l'exécution budgétaire

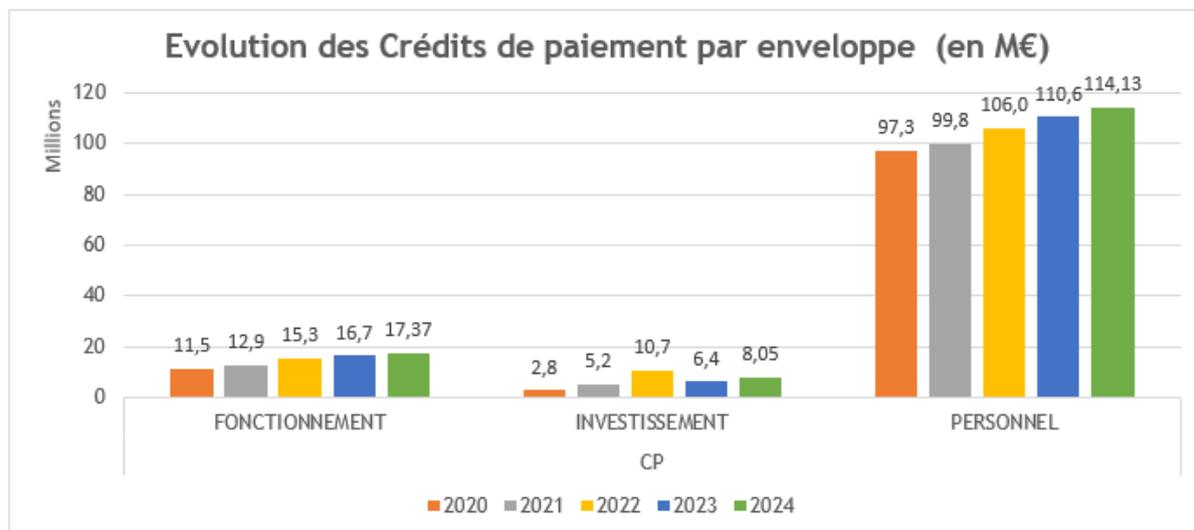
Le solde budgétaire +2,8M€ est nettement supérieur à la prévision (-5,6M€). Les recettes encaissées (142M€), d'un montant plus élevé que la prévision (+5M€), couvrent les paiements réalisés (139M€).

Le taux d'exécution des dépenses de 97,6% atteint un niveau comparable à celui de 2023. Quant à celui des recettes, il est de 103,7%, contre 99,1 en 2023.

2- Dépenses

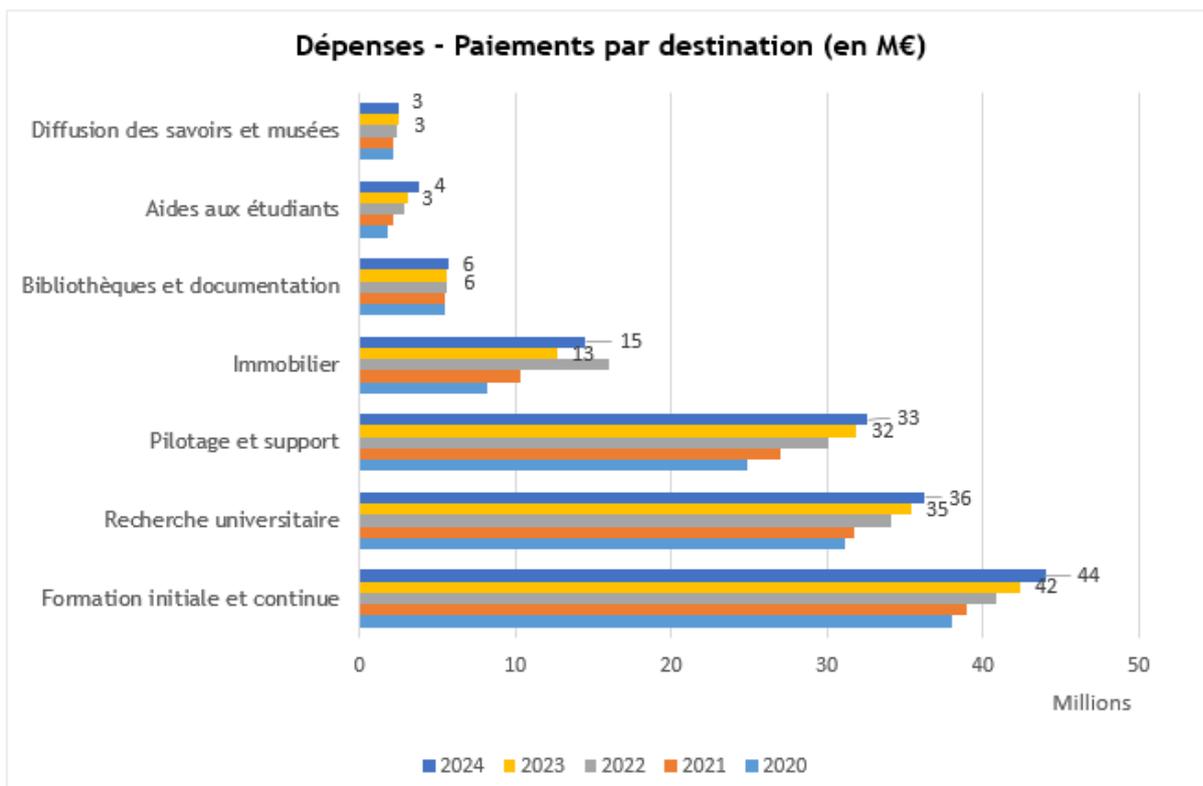
Globalement, les dépenses ne cessent d'augmenter depuis ces cinq dernières années, comme l'atteste le graphique ci-dessous, et plus particulièrement les dépenses de personnel. Le niveau de l'investissement, quant à lui, fluctue selon le calendrier pluriannuel des opérations des travaux. L'augmentation des dépenses de fonctionnement est plus modérée (+711k€).

La hausse globale de 5,8M€ par rapport à 2023 est particulièrement marquée sur les opérations pluriannuelles dont l'augmentation sur une année est de 4,1M€. La part des dépenses hors conventions est de 1,7M€.



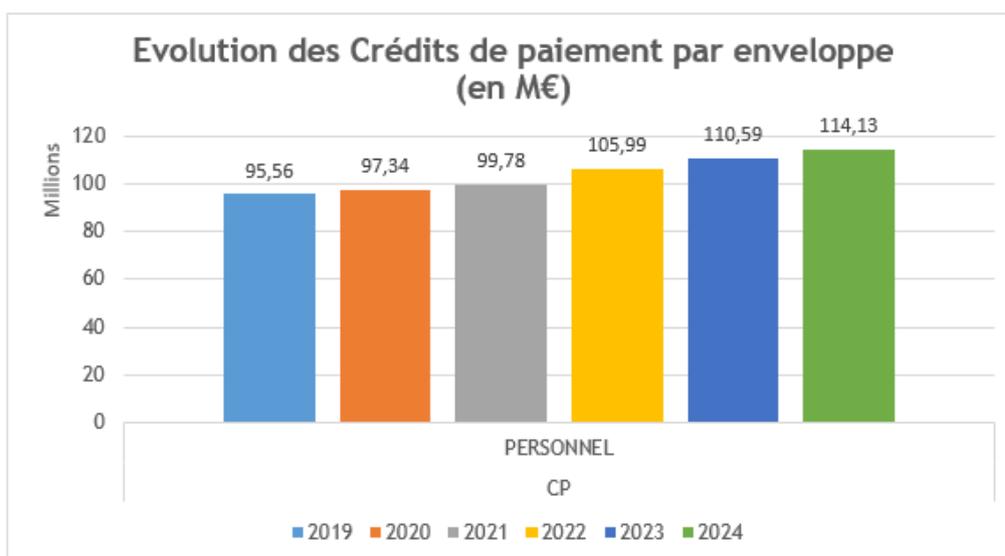
CP	Variation 2023/2024
FONCTIONNEMENT	711 009
NA	-704 621
PFI	1 415 630
INVESTISSEMENT	1 631 175
NA	-506 710
PFI	2 137 885
MASSE SALARIALE	3 533 135
NA	2 958 768
PFI	574 367
Total	5 875 318
Total NA	1 747 436
Total PFI	4 127 882

Depuis plusieurs années, la progression des dépenses se justifie majoritairement par les hausses régulières et importantes de la masse salariale. Toutefois, cette variation représente +3,5M€ en 2024 contre +4,6M€ en 2023.

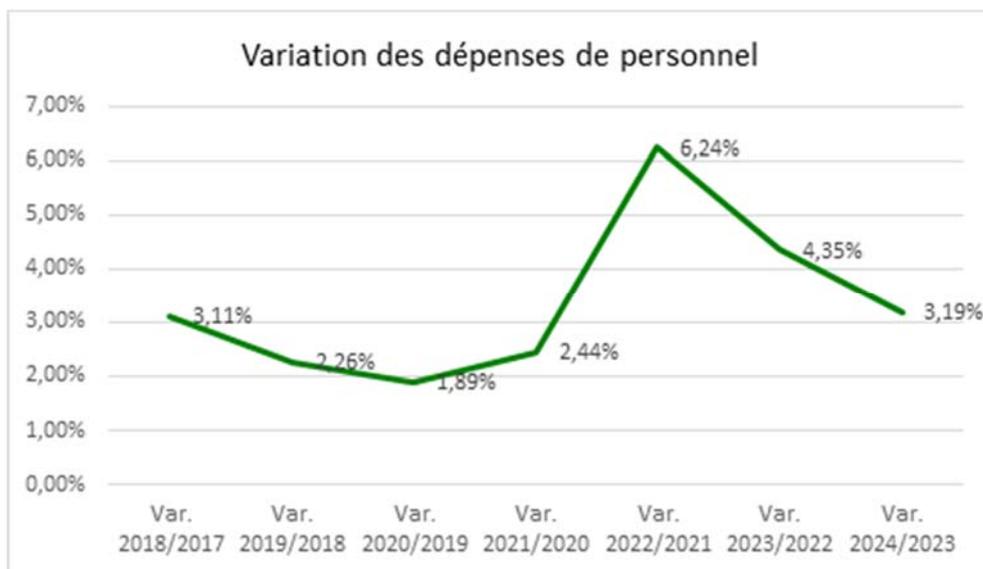


La répartition des dépenses par destination est sensiblement la même chaque année.

2-1 Personnel



Les dépenses de personnel continuent de progresser et passent de 110,6M€ en 2023 à 114,1M€ en 2024 soit une variation de +3,19%.

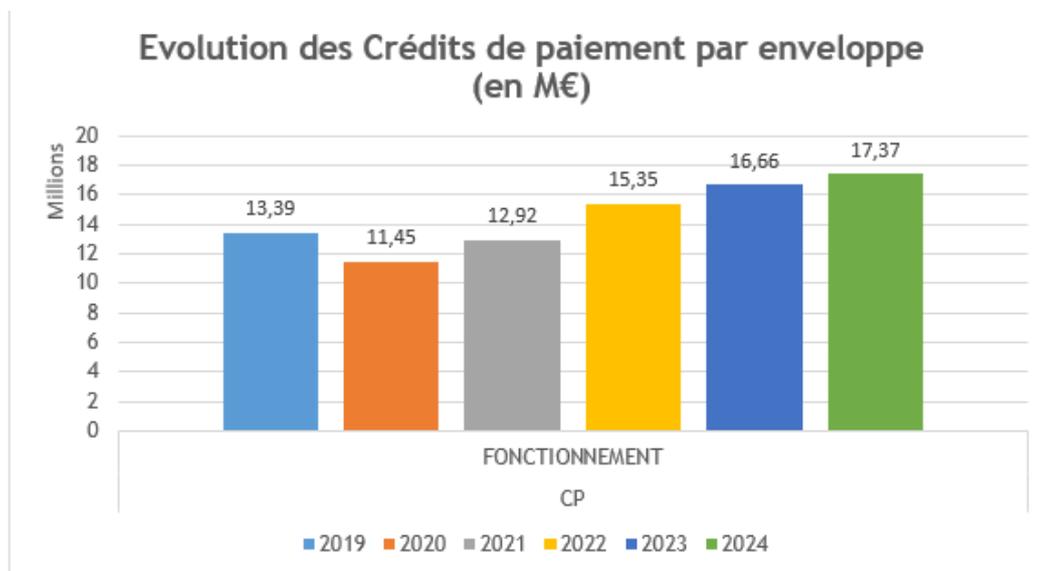


L'évolution des principaux postes détaille l'augmentation de la masse salariale de 3,53M€:

- L'augmentation des rémunérations principales de +1,87M€ est liée à plusieurs éléments :
 - La hausse du point d'indice de 5 points à compter du 1^{er} janvier 2024 à hauteur de 795k€
 - La revalorisation du point d'indice en juillet 2023 de 1,5% en année pleine de 700k€,
 - Le principe de repyramidage pour 85k€,
 - La hausse du SMIC pour 120k€.
- L'augmentation du traitement indiciaire entraîne une hausse des cotisations de 1,22M€.
- La hausse de la rémunération des doctorants : +177k€
- La prime de recherche des enseignants (RIPEC, PRES/PES, PEDR): +663k€,
- Les primes diverses : -426k€.
 - Suppression de la prime de fin d'année pour les CDI et titulaires : -54k€,
 - Non reconduction de la prime pouvoir d'achat : -440k€
 - Le changement de calcul de la prime des contractuels A a entraîné une augmentation de 66k€.
- L'augmentation du taux de prise en charge des remboursements des transports à 75% a engendré une augmentation de +100k€ (hausse du taux et du nombre de prise en charge),

L'ajustement de la prévision en dépenses de personnel lors du dernier budget rectificatif a permis d'atteindre un taux d'exécution de 99,87%.

2-2 Fonctionnement



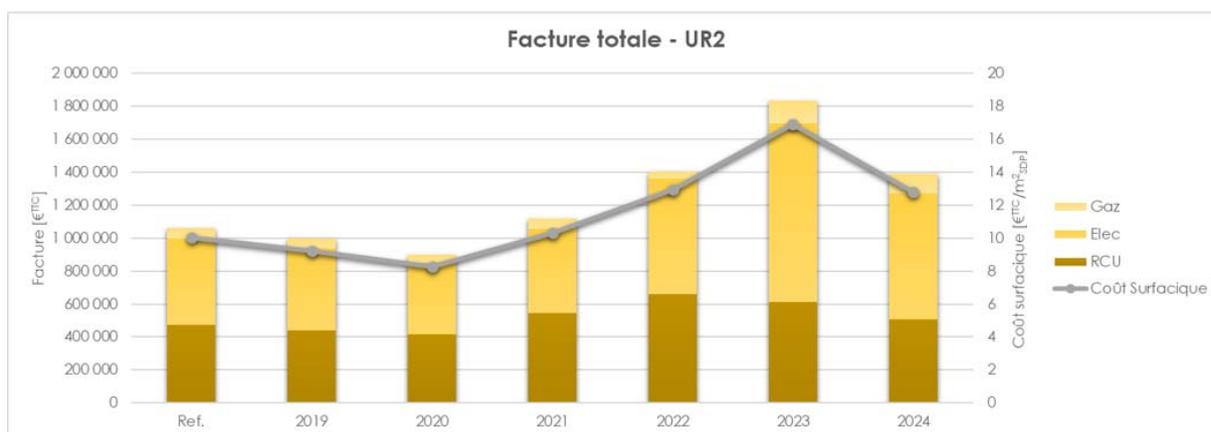
Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 95,5%, contre 86,4% en 2023.

Les dépenses de CP de fonctionnement totales augmentent de +711k€ en 2024. Cette hausse est essentiellement constatée sur les opérations pluriannuelles (+1,3M€). En effet, l'ensemble des services et composantes de l'université s'est engagé à limiter les dépenses de fonctionnement en 2024. Ainsi, la consommation des crédits de fonctionnement, hors convention, a baissé sur l'exercice 2024 de 5,5% générant une économie de 704k€.

En dehors des efforts réalisés par les services, cette baisse s'explique, notamment, par l'interruption du marché d'entretien des toitures terrasses en 2024 permettant une économie de 98k€. Par ailleurs, le coût des fluides (électricité, chauffage urbain et gaz), bénéficiant d'un effet prix et plus modérément d'un effet volume diminue de 400k€.

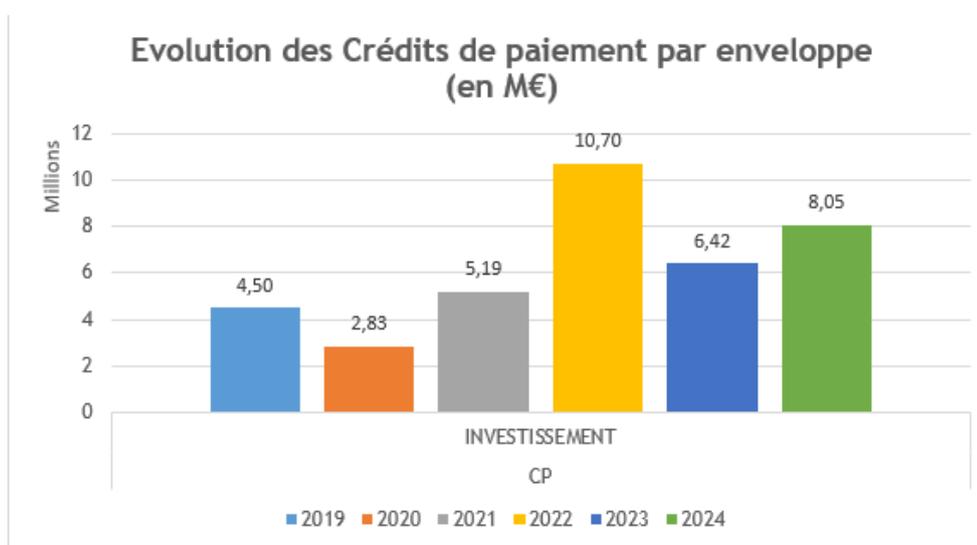
En droits constatés, on note une baisse des charges de fonctionnement d'un million d'euros entre 2023 et 2024. Ce décalage est dû à la forte augmentation des dépenses constatées en toute fin d'exercice 2023, qui ont donné lieu à des paiements en 2024.

Évolution des dépenses énergétiques des campus de l'université Rennes 2 :



À contrario, certaines dépenses obligatoires ont été plus onéreuses telles que le nouveau marché gardiennage (628k€ contre 582k€ en 2023).

2-3 Investissement



Le taux d'exécution des dépenses d'investissement de 76,4% est inférieur à celui de 2023. Dans le cadre des mesures d'urgence, ce sont 506k€ qui ont été économisés en investissement (hors convention) par les services par rapport à 2023.

Les dépenses d'investissements ont été décaissées pour un montant total de 8M€ dont 76% sur des opérations pluriannuelles (6,1M€). Ce montant se justifie par la réalisation des travaux de grande envergure 5,6M€ :

- Les travaux de rénovation énergétique de la bibliothèque qui se décomposent en :
 - Fin des travaux de la phase 1 (BL3) : paiements à hauteur de 157 k€ (financés par Rennes Métropole et FEDER),
 - Période de travaux de la phase 2 (BL2) : démarrage en février 2024, pour une durée globale de 14 mois : 2,53 M€ (dont les financements sont multiples : Rennes Métropole (3 M€), expérimentation bretonne (convention régionale entre l'Etat, les collectivités locales bretonnes et les universités bretonnes ; montant de 345 k€) et appel à projet « Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » de la direction de l'immobilier de l'Etat (600 k€).
- La réhabilitation du bâtiment A pour 1,5M€. Les lots désamiantage et la location de préfabriqués ont débuté en juillet 2024, mais les autres lots de travaux n'ont été notifiés qu'en fin d'année. Un montant de 12 M€ a été engagé, mais seuls les premiers paiements ont été réalisés (1,5 M€ en investissement et 554 k€ en fonctionnement).
- L'isolation de la toiture-terrasse de l'entrée du bâtiment L à hauteur de 305 k€ correspondant à la quasi-totalité des travaux (dernier paiement début 2025). Affermissement en juillet 2024 de la tranche optionnelle du marché de réfection des toitures terrasses des bâtiments du campus Villejean grâce au financement de l'expérimentation bretonne (subvention à hauteur de 311 k€).

- L'isolation de la façade du logement de fonction - campus Mazier. Les engagements et paiements ont été réalisés en 2024 pour 61 700 €.

Sur financements propres, des investissements ont été réalisés par la DRIM pour 835k€:

- Remplacement de l'ascenseur de la bibliothèque pour 85k€,
- Mise à niveau de l'équipement de contrôle d'accès et d'alarme intrusion sur les campus Villejean, La Harpe, Mazier et le gymnase de La Vallée à Saint-Brieuc : 115k€,
- Mise en sécurité des bâtiments C et M : 59k€,
- Sécurisation du hall du bâtiment P : 24k€,
- Réaménagement de salles de cours - campus La Harpe : 31k€,
- Relamping (ampoules basse consommation) : 26k€,
- Support vélos pour le nouveau local vélos des personnels : 33k€,
- Travaux aménagement du bâtiment N : 122k€,
- Rénovation du bureau de la médiatrice et réaménagement de bureaux administratifs - site Mazier : 31k€
- Travaux de modification de l'entrée du parking sud : 80k€

De même, des investissements ont été effectués par la DSI pour le renouvellement de matériel informatique (109k€) et l'amélioration de l'infrastructure réseau (321k€).

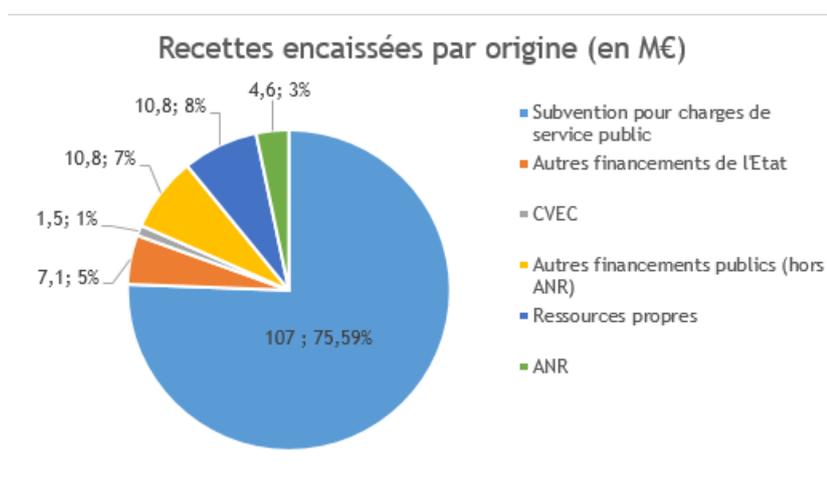
Le CREA a investi 247k€ dans l'achat d'équipement divers (vidéo projecteur etc...).

3- Recettes

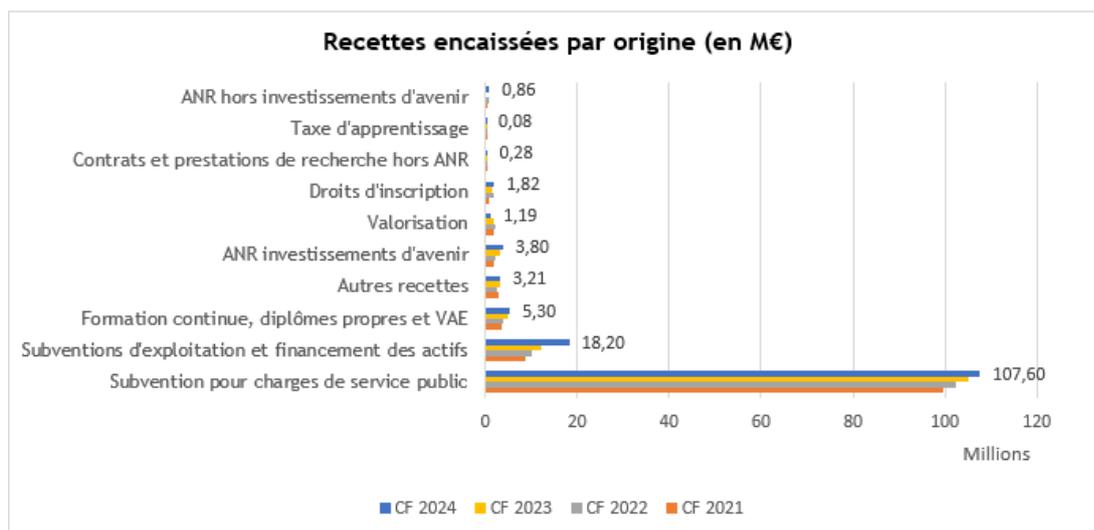
Les prévisions de recettes budgétaires ont été largement dépassées, avec un taux d'exécution des encaissements dépassant les 100%.

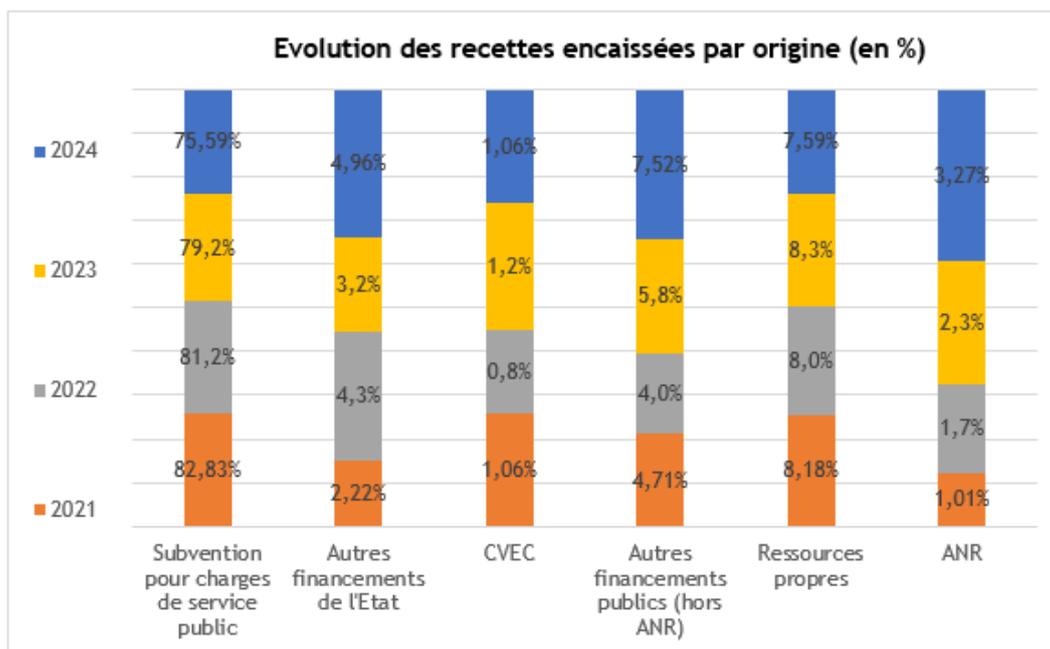
Ce dépassement est identifié sur les recettes du CPER22-5-2 réhabilitation du bâtiment A où l'université Rennes 2 a reçu 7,4M€ alors que la prévision s'élevait à 4,86M€. Une partie des versements a été reçue en fin d'année après le budget rectificatif, ce qui explique que la prévision n'a pas été corrigée.

D'autre part, le ministère a notifié 1M€ d'allocation à titre exceptionnel, en fin d'année, pour soutenir l'établissement dans une perspective de rétablissement de la situation financière.



Depuis quelques années, la part de la SCSP se réduit et ne représente désormais que 75,6% du total des recettes en 2024.



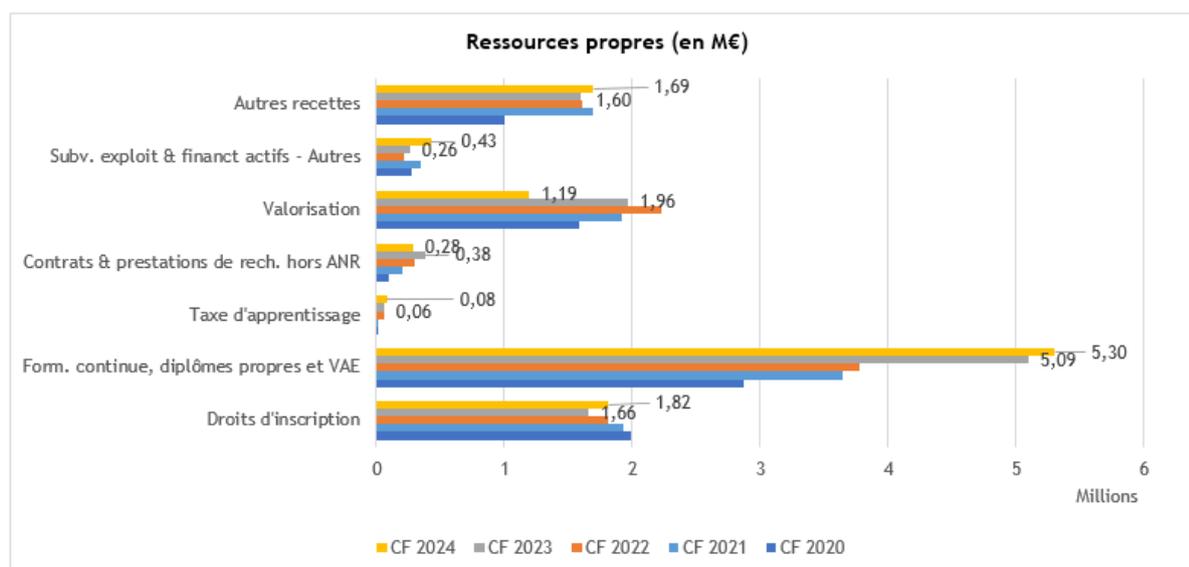


3-1 La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP)

La subvention pour charge de service public (SCSP) gagne 2,6M€, soit une hausse de 2,5% par rapport à 2023.

Cette hausse inclut la dotation exceptionnelle de 1M€ visant à soutenir l'établissement dans une perspective du rétablissement de la situation financière.

3-2 Les recettes propres



Les recettes propres diminuent par rapport à 2024, la baisse n'étant que 1,96% (-215k€) alors que la prévision de ces recettes affichait une diminution plus significative de -1,7M€. Le taux d'exécution de 103%, est très supérieur à ceux des années précédentes.

Si certaines recettes ont baissé de façon importante, d'autres progressent significativement, telles que.

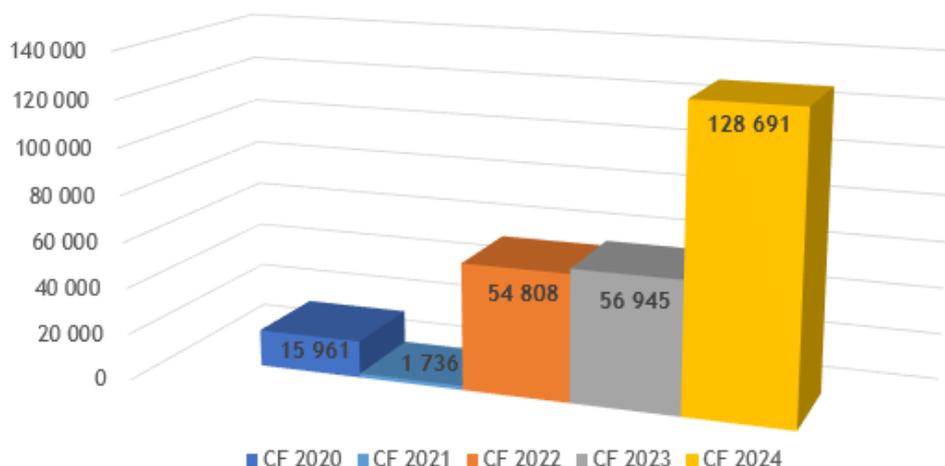
Les baisses des recettes sont constatées plus précisément sur :

- La valorisation - 769k€ : Les PUR voient ses ventes de publications diminuer de 769k€ en 2024
- Contrats et prestations de recherche hors ANR : -95k€ => constat sur divers centres financiers.

Celles qui progressent sont :

- La formation continue, diplômes propres et VAE (+209k€) :
 - Les prestations de formation continue, VAE et contrat d'apprentissage du SFCA : - 488k€
 - Les droits d'inscription du CIREFE : +76k€,
 - Les droits d'inscription dans le cadre de la convention avec l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers (UCO) enregistrés pour les années universitaires 2022-2023 et 2023-2024 + 553k€.
- Les droits d'inscription (+158k€),
- Les subventions autres que la Région (+ 167k€ de financements d'autres universités pour les PUR).
- Les autres recettes +91k€ concernent entre autres les encaissements liés à :
 - DRIM : CROUS locations diverses (+154k€),
 - Baisse des recettes « Aux soutiens linguistiques » par le CIREFE : -20k€
 - Mises à disposition des personnels R2 (-317k€).
 - DSI + 317k€ : Contribution de l'université de Rennes, de l'ENS pour le maintien en condition opérationnelle des applications informatiques SIFAC et démat, SIHAM (encaissements pour 2023 et 2024 de 71k€).
- La taxe d'apprentissage a nettement progressé de +71k.

Taxe d'apprentissage (en €)

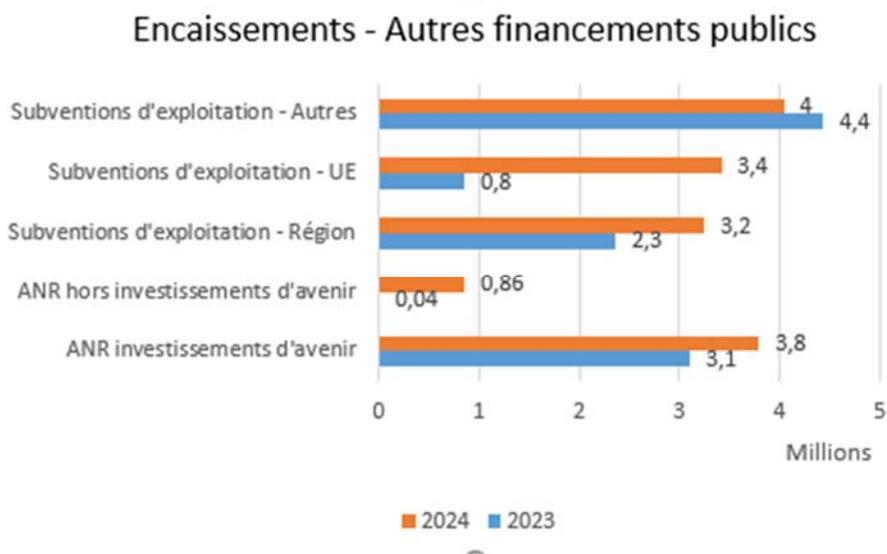


3-3 Les autres financements de l'Etat

Le montant des recettes provenant de l'État, hors SCSP, a fortement augmenté par rapport à 2023, passant de 4,2M€ à 7M€ (soit +68%). Cette évolution est constatée sur les opérations pluriannuelles (+2,8M€) dont 2,4M€ sont liés aux encaissements pour la réhabilitation du bâtiment A.

3-4 Les autres financements publics

Les autres financements publics hors Etat augmentent de 4,5M€ (soit +42%).



L'évolution la plus importante se constate sur les subventions provenant de l'UE (+2,56M€) liées à deux projets : d'une part, un financement FEDER pour la rénovation énergétique de la bibliothèque (+1M€) et d'autre part, le projet européen « STAGE : From Stage to Data » (+1,5M€).

3-5 La fiscalité affectée (CVEC)

Les recettes de fiscalité affectée s'élèvent à 1,5M€.

Le montant CVEC reste stable + de 2,5k€ malgré une baisse du nombre d'étudiants. L'augmentation du droit final par étudiant au titre de la CVEC est passé de 70€ à 74€ permettant de compenser la baisse du nombre d'étudiants cotisant.

L'écart constaté sur le compte budgétaire de fiscalité affectée entre 2024 et 2023 (-86k€) est lié à un versement exceptionnel de régularisation de la part du SSE au titre des années 2019 à 2021.

3- Soutenabilité

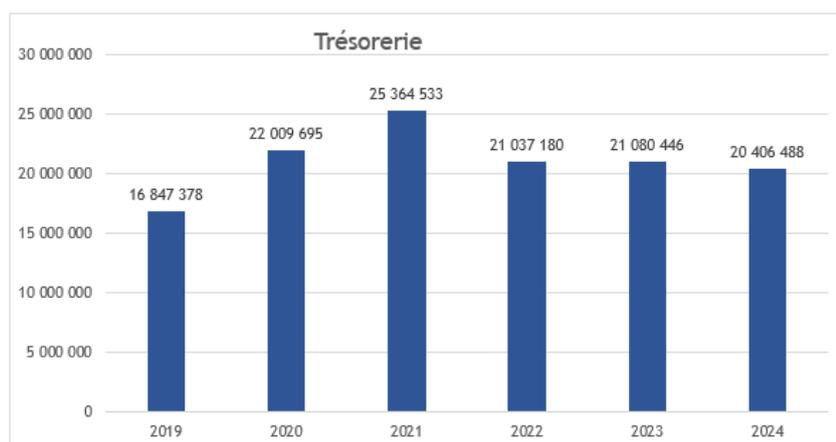
4-1 Solde budgétaire

Le solde budgétaire est excédentaire de **2,79M€**. Il est composé du solde excédentaire du budget principal (2,8€) et du solde déficitaire du SAIC (41k€).

Il résulte également de la différence entre la réalisation d'encaissements (RE) de 142M€ et de paiements (CP) de 139M€ dans l'année.

Le solde était déficitaire en 2023 de 1,05M€.

4-2 Trésorerie



Le niveau de trésorerie diminue de 673k€ par rapport à celui de l'an dernier. Ce montant va fortement diminuer dans l'année à venir, la trésorerie actuelle comprenant des fonds versés par avance (bâtiment A)

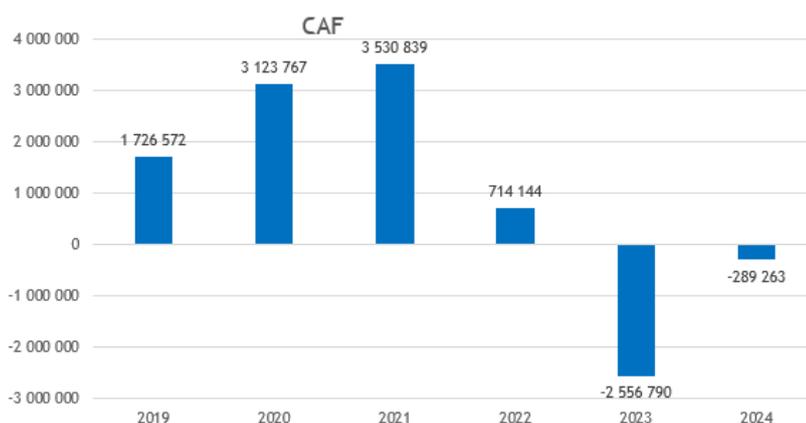
Le montant important des opérations non budgétaires explique pour partie la variation négative de la trésorerie.

Le nombre de jours de trésorerie est désormais de 57 jours (-2 jours).

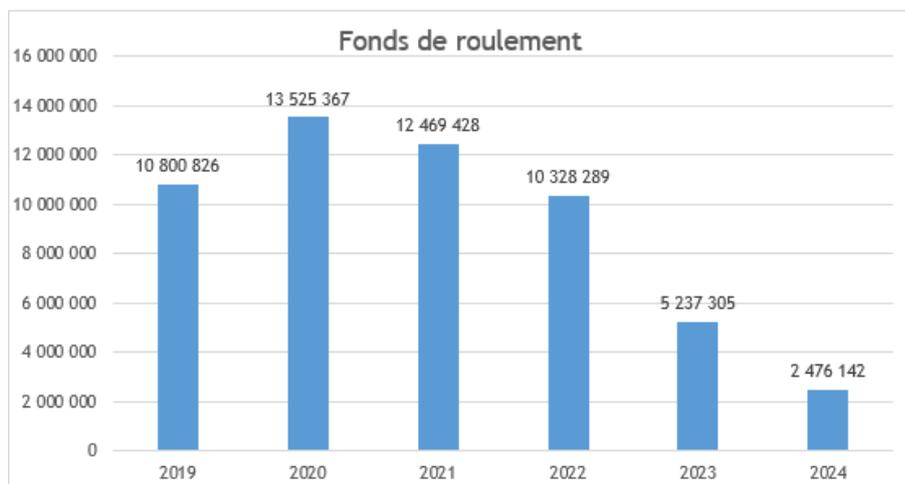
4-3 Capacité d'autofinancement (CAF)

En 2024, la capacité d'autofinancement se maintient en une Insuffisance d'Auto-Financement (IAF).

La forte augmentation des recettes encaissables (+2,99M€) permet de réduire le montant de l'IAF en 2024 à -289K€ (contre -2,56M€). Cependant, les opérations de gestion courante de l'établissement n'ont pas permis, encore cette année, de générer des ressources qui auraient pu être employées en investissement.



4-4 Fonds de roulement



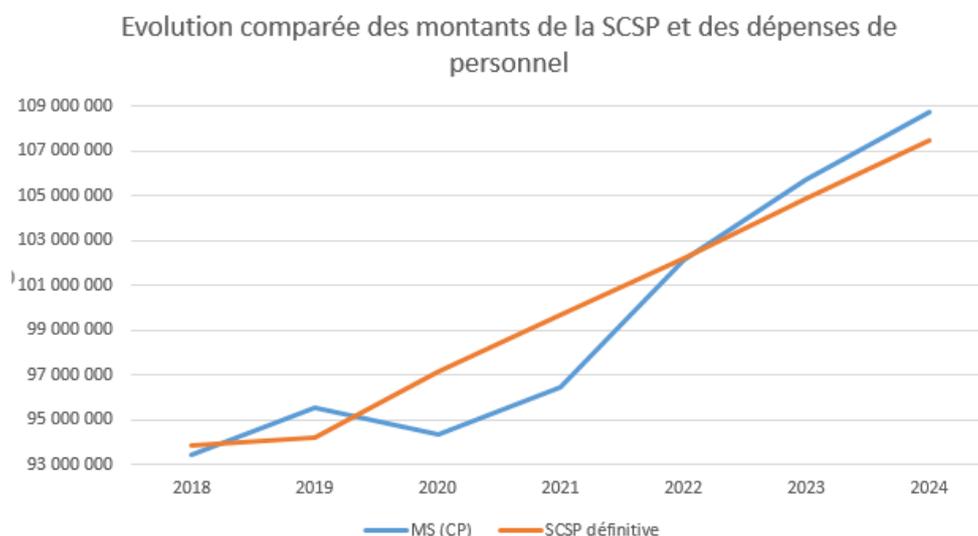
Le nombre de jours de dépenses décaissables passe de 15 à 7 jours bien inférieur au seuil d'alerte de 15 jours fixé par le Ministère.

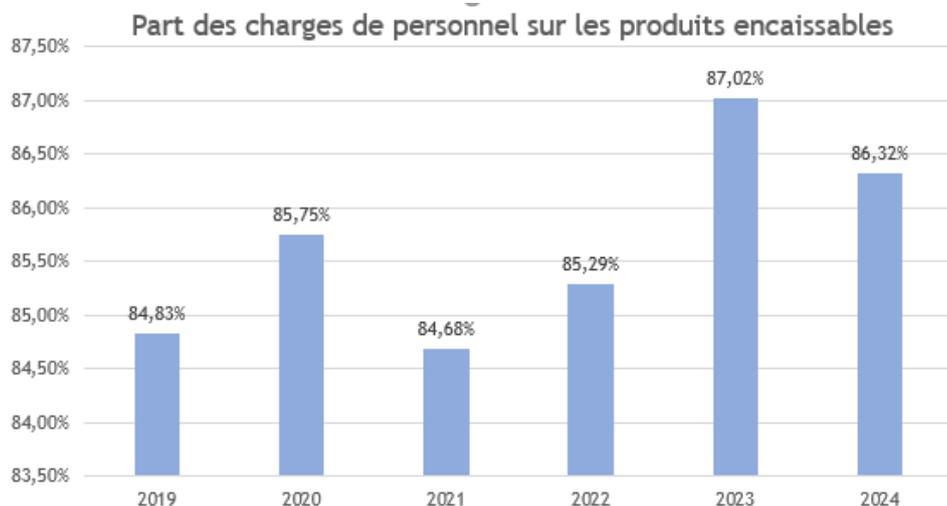
En 2024, l'université rennes 2 poursuit ses investissements de rénovation.

4-5 Part de la masse salariale

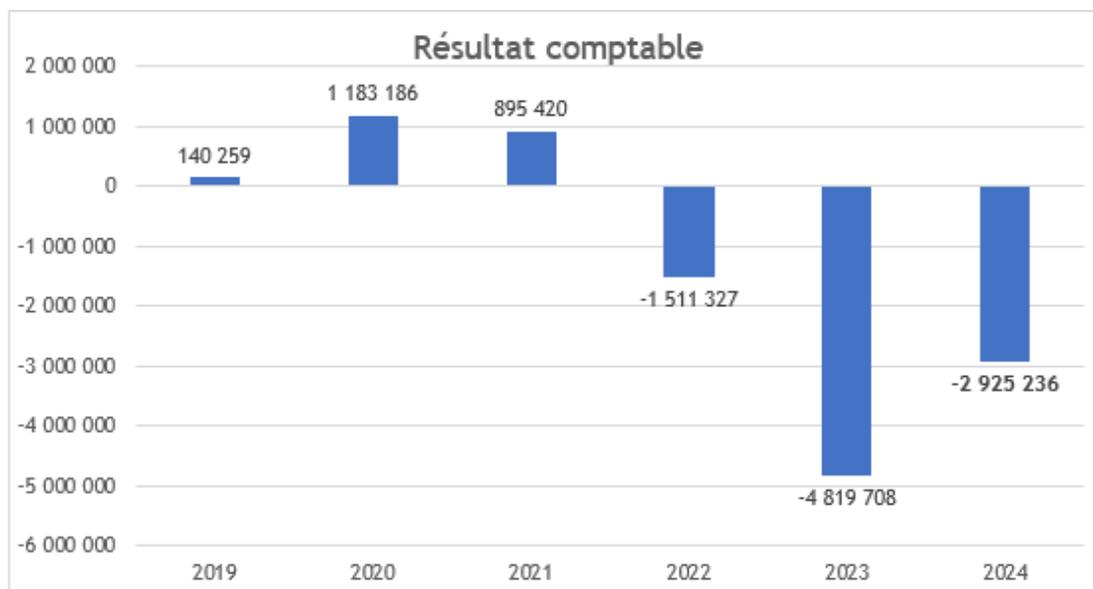
La part des charges de personnel sur les recettes encaissables diminue, passant de 87,02% à 86,32%, bien supérieure au seuil d'alerte fixé par le Ministère (85%). L'augmentation des charges de personnel constatée en 2022 (+5,21%) et en 2023 (+5,56%) a été mieux contenue en 2024, avec une progression de seulement 1,3% en 2024.

L'écart entre les dépenses de personnel et la SCSP continue de progresser.





4- 6 Résultat Comptable



Comme annoncé lors des deux derniers budgets rectificatifs, le résultat comptable de l'exercice 2024 est déficitaire et s'élève à -2,9M€, réparti entre le budget principal (-3,28M€) et celui des PUR positif (361k€).

Le résultat comptable des PUR s'améliore (+72k€) par rapport à 2023. Ce résultat comprend la reprise d'une provision pour litige de 44k€.

Les produits des PUR augmentent de 206k€. La baisse du chiffre d'affaires des ventes papier (-7,4%) est compensée par la hausse du chiffre d'affaires des ventes numériques (+50%) ainsi que par des subventions supplémentaires liée à une production plus importante d'ouvrages. Par ailleurs, le travail continu et soutenu des PUR en terme de prospection a permis l'obtention de financements

(public et privé) pour chacun des ouvrages publiés. Les PUR ont été lauréates d'un appel à projet FNSO 3 en 2024 de 67k€.

L'augmentation des charges des PUR de 133k€ se constate essentiellement sur les charges de personnel (+5,8%) liées aux évolutions de carrière et de la création d'un CDD. Bien que globalement les charges de fonctionnement aient diminué, on note une augmentation sur certains postes : des frais de production d'ouvrages, des frais généraux versés à Rennes 2, des frais liés à la promotion.

Jusqu'en 2024, l'équilibre financier des universités était uniquement déterminé par leur résultat patrimonial. Depuis la parution du décret n°2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, la soutenabilité financière d'un établissement dépend de trois critères. Le nombre de jours de trésorerie doit être supérieur à 30, celui du fonds de roulement supérieur à 15, et le poids des dépenses de masse salariale inférieur à 85 % des produits encaissables.

Malgré la relative amélioration de la trajectoire financière, deux de ces indicateurs restent en dessous des seuils d'alerte en 2024.

Il est donc impératif d'adopter des mesures structurantes qui permettront à l'université Rennes 2 de redresser sa trajectoire, afin de garder son autonomie de décision.

Tableau 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du compte financier 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)			
		Emplois sous plafond Etat *			Emplois financés hors SCSP			Global			
		En ETPT			En ETPT						
Catégories d'emplois	Nature des emplois	Budget initial	Dernier budget modifié	Compte Financier	Budget initial	Dernier budget modifié	Compte Financier	Budget initial	Dernier budget modifié	Compte Financier	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	595,0	590,0	587,0			595,0	590,0	587,0	
		CDI	1,0	1,3	1,0			1,0	1,3	1,0	
	Non permanents	CDD	141,0	142,0	151,2			176,0	182,0	190,7	
	S/total EC		737,0	733,3	739,2	35,0	40,0	39,5	772,0	773,3	778,7
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)								-	-	-	
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	410,0	409,0	411,0			410,0	409,0	411,0	
		CDI	44,0	47,0	48,5	33,0	33,0	33,0	77,0	80,0	81,5
	Non permanents	CDD	34,5	34,5	25,3	150,0	160,0	124,0	184,5	194,5	149,3
	S/total Biatss		488,5	490,5	484,8	183,0	193,0	157,0	671,5	683,5	641,8
Totaux		1 225,5	1 223,8	1 224,0 ⁽¹⁾	218,0	233,0	196,5	1 443,5	1 456,8	1 420,5	
Plafond global des emplois voté par le CA **											
Plafond global des emplois voté par le CA **											
Plafond global des emplois voté par le CA **											
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat au Budget initial					1 226,0			⁽³⁾			
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat au dernier Budget modifié					1 228,0			⁽³⁾			
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat au Compte financier					1 224,0			⁽³⁾			

**Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Autorisations budgétaires - Compte financier 2024**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses										
	Budget initial		Dernier Budget Modifié		Compte Financier		Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	113 072 981	113 072 981	114 272 981	114 272 981	114 127 237	114 127 895	136 797 736	137 323 874	142 339 207	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	31 864 552	31 864 552	32 142 090	32 142 090	31 334 695	31 334 695	105 127 725	106 421 938	107 597 960	Subvention pour charges de service public
							4 157 696	4 157 696	7 064 914	Autres financements de l'Etat
							1 281 000	1 512 925	1 512 925	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	19 987 999	18 287 999	20 887 999	18 187 999	15 631 713	17 374 471	13 824 268	13 824 268	15 365 649	Autres financements publics
							12 407 047	11 407 047	10 797 758	Recettes propres
							-	-	-	Recettes fléchées **
							-	-	-	Financements de l'Etat fléchés
							-	-	-	Autres financements publics fléchés
							-	-	-	Recettes propres fléchées
Investissement	23 910 147	11 436 147	23 010 147	10 536 147	18 501 111	8 047 330				
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-				
Personnel	-	-	-	-	-	-				
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-				
Investissement	-	-	-	-	-	-				
TOTAL DES DÉPENSES	156 971 127	142 797 127	158 171 127	142 997 127	148 260 061	139 549 696	136 797 736	137 323 874	142 339 207	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		-		-		2 789 510	5 999 391	5 673 253	-	Solde budgétaire (déficit)

**Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal
Autorisations budgétaires - Compte financier 2024**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses										
	Budget initial		Dernier Budget Modifié		Compte Financier		Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	112 102 981	112 102 981	113 302 981	113 302 981	113 158 645	113 159 304	134 540 736	135 066 874	140 206 251	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	31 660 852	31 660 852	31 938 390	31 938 390	31 137 028	31 137 028	104 636 075	105 930 288	107 106 310	Subvention pour charges de service public
			-	-			4 157 696	4 157 696	6 992 414	Autres financements de l'Etat
			-	-			1 281 000	1 512 925	1 512 925	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	18 728 499	17 028 499	19 628 499	16 928 499	14 391 061	16 169 925	13 583 668	13 583 668	14 925 706	Autres financements publics
			-	-			10 882 297	9 882 297	9 668 896	Recettes propres
			-	-						
			-	-						
			-	-						
Investissement	23 882 647	11 408 647	22 982 647	10 508 647	18 500 205	8 046 424				- Recettes fléchées **
										- Financements de l'Etat fléchés
										- Autres financements publics fléchés
										- Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-				
Personnel										
Fonctionnement										
Investissement										
TOTAL DES DÉPENSES	154 714 127	140 540 127	155 914 127	140 740 127	146 049 911	137 375 653	134 540 736	135 066 874	140 206 251	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		-		-		2 830 598	5 999 391	5 673 253	-	Solde budgétaire (déficit)

**Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes
Autorisations budgétaires - Compte financier 2024**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses										
	Budget initial		Dernier Budget Modifié		Compte Financier		Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	Montants	
Personnel	970 000	970 000	970 000	970 000	968 592	968 592	2 257 000	2 257 000	2 132 956	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	203 700	203 700	203 700	203 700	197 667	197 667	491 650	491 650	491 650	Subvention pour charges de service public
			-	-	-	-	-	-	72 500	Autres financements de l'Etat
			-	-	-	-	-	-	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	1 259 500	1 259 500	1 259 500	1 259 500	1 240 653	1 204 546	240 600	240 600	439 943	Autres financements publics
			-	-	-	-	1 524 750	1 524 750	1 128 862	Recettes propres
			-	-	-	-	-	-	-	Recettes fléchées **
			-	-	-	-				Financements de l'Etat fléchés
Investissement	27 500	27 500	27 500	27 500	906	906				Autres financements publics fléchés
			-	-	-	-				Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-				
Personnel										
Fonctionnement										
Investissement										
TOTAL DES DÉPENSES	2 257 000	2 257 000	2 257 000	2 257 000	2 210 150	2 174 044	2 257 000	2 257 000	2 132 956	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		-		-		-	-	-	41 088	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Dépenses par destination et recettes par origine - Compte financier 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	42 596 232	42 596 232	1 338 656	1 308 354	101 244	114 842	44 036 132	44 019 428
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	30 048 114	30 048 114	894 602	844 116	27 041	31 170	30 969 757	30 923 399
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	12 547 466	12 547 466	417 855	441 311	74 203	83 672	13 039 524	13 072 448
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	653	653	26 198	22 928	-	-	26 851	23 580
D105 - Bibliothèques et documentation	4 415 342	4 415 342	1 154 737	1 167 813	143 741	100 182	5 713 820	5 683 337
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	295 223	295 223	175 911	179 502	125 889	124 813	597 022	599 537
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	33 591 464	33 591 464	1 825 864	1 879 161	191 305	186 838	35 608 633	35 657 464
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 360 629	1 360 629	1 256 003	1 219 896	906	906	2 617 538	2 581 431
D114 - Immobilier	2 871 725	2 871 725	4 697 168	5 220 336	16 967 555	6 416 520	24 536 449	14 508 582
D115 - Pilotage et support	27 659 051	27 659 710	3 090 606	4 006 907	836 312	959 153	31 585 969	32 625 770
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	1 337 570	1 337 570	2 092 770	2 392 502	134 160	144 076	3 564 499	3 874 148
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	1 131 062	1 131 062	225 426	209 380	34 783	37 597	1 391 271	1 378 039
D202 - Aides indirectes (f)	107 553	107 553	1 041 729	1 363 033	70 326	77 429	1 219 608	1 548 016
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	98 955	98 955	825 614	820 088	29 051	29 051	953 620	948 094
Total	114 127 237	114 127 895	15 631 713	17 374 471	18 501 111	8 047 330	148 260 061	139 549 696
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								2 789 510

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	107 597 960								107 597 960
Droits d'inscription					1 816 282				1 816 282
Formation continue, diplômes propres et VAE					5 304 004				5 304 004
Taxe d'apprentissage					80 936				80 936
Contrats et prestations de recherche hors ANR					283 133				283 133
Valorisation					1 194 284				1 194 284
ANR investissements d'avenir				3 796 805					3 796 805
ANR hors investissements d'avenir				860 149					860 149
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				3 248 856					3 248 856
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				3 417 675					3 417 675
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		7 064 914		4 042 164	425 425				11 532 503
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									
Autres recettes			1 512 925		1 693 695				3 206 620
Total	107 597 960	7 064 914	1 512 925	15 365 649	10 797 758				142 339 207
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								-	

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

**Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal
Dépenses par destination et recettes par origine - Compte financier 2024**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	42 596 232	42 596 232	1 338 656	1 308 354	101 244	114 842	44 036 132	44 019 428
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	30 048 114	30 048 114	894 602	844 116	27 041	31 170	30 969 757	30 923 399
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	12 547 466	12 547 466	417 855	441 311	74 203	83 672	13 039 524	13 072 448
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	653	653	26 198	22 928	-	-	26 851	23 580
D105 - Bibliothèques et documentation	4 415 342	4 415 342	1 154 737	1 167 813	143 741	100 182	5 713 820	5 683 337
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	295 223	295 223	175 911	179 502	125 889	124 813	597 022	599 537
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	33 591 464	33 591 464	1 825 864	1 879 161	191 305	186 838	35 608 633	35 657 464
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	392 038	392 038	15 350	15 350	-	-	407 388	407 388
D114 - Immobilier	2 871 725	2 871 725	4 697 168	5 220 336	16 967 555	6 416 520	24 536 449	14 508 582
D115 - Pilotage et support	27 659 051	27 659 710	3 090 606	4 006 907	836 312	959 153	31 585 969	32 625 770
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	1 337 570	1 337 570	2 092 770	2 392 502	134 160	144 076	3 564 499	3 874 148
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	1 131 062	1 131 062	225 426	209 380	34 783	37 597	1 391 271	1 378 039
D202 - Aides indirectes (f)	107 553	107 553	1 041 729	1 363 033	70 326	77 429	1 219 608	1 548 016
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	98 955	98 955	825 614	820 088	29 051	29 051	953 620	948 094
Total	113 158 645	113 159 304	14 391 061	16 169 925	18 500 205	8 046 424	146 049 911	137 375 653
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							2 830 598	

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	107 106 310								107 106 310
Droits d'inscription					1 816 282				1 816 282
Formation continue, diplômes propres et VAE					5 303 885				5 303 885
Taxe d'apprentissage					80 936				80 936
Contrats et prestations de recherche hors ANR					283 081				283 081
Valorisation					279 502				279 502
ANR investissements d'avenir					3 796 805				3 796 805
ANR hors investissements d'avenir					860 149				860 149
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					3 237 698				3 237 698
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					3 417 675				3 417 675
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		6 992 414			3 613 379				10 831 926
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					-				-
Autres recettes			1 512 925		-	1 679 077			3 192 002
Total	107 106 310	6 992 414	1 512 925	14 925 706	9 668 896	-	-	-	140 206 251

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) -

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes
Dépenses par destination et recettes par origine - Compte financier 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	-	-	-	-	-	-	-	-
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)								
D105 - Bibliothèques et documentation								
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées	968 592	968 592	1 240 653	1 204 546	906	906	2 210 150	2 174 044
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)								
D201 - Aides directes aux étudiants (e)								
D202 - Aides indirectes (f)								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)								
Total	968 592	968 592	1 240 653	1 204 546	906	906	2 210 150	2 174 044
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								-

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	491 650								491 650
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE					119				119
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR					52				52
Valorisation					914 782				914 782
ANR investissements d'avenir					-				-
ANR hors investissements d'avenir					-				-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				11 158					11 158
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				-					-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		72 500		428 785	199 291				700 576
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs			-	-	-				-
Autres recettes			-	-	14 618				14 618
Total	491 650	72 500	-	439 943	1 128 862	-	-	-	2 132 956
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									41 088

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Tableau 4 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Équilibre financier - Compte financier 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des financements)			
	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	5 999 391	5 673 253	-	-	-	2 789 510	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
dont solde budgétaire budget principal	5 999 391	5 673 253	-	-	-	2 830 598	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC	-	-	41 088	-	-	0	dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire FU							dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire BAI							dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE							dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			-				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 370 414	1 370 414	1 669 657	1 344 414	1 344 414	1 678 782	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	500 000	258 683	306 886	500 000	1 325 094	-3 165 708	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	7 869 805	7 302 350	1 976 543	1 844 414	2 669 508	1 302 584	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie (I)	-	-	-	6 025 391	4 632 842	673 959	Variation de trésorerie (II)
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)							dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)			-	6 025 391	4 632 842	673 959	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	7 869 805	7 302 350	1 976 543	7 869 805	7 302 350	1 976 543	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

Tableau 5 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Opérations pour le compte de tiers - Compte financier 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Budget Initial		Dernier Budget Modifié		Compte Financier	
			Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Décaissements	Encaissements
Bourses Mobilité Internationale	47310000	Recettes à transférer	452 400	452 400	452 400	452 400	555 600,00	431 600,00
Projet DIGISPORT	47310000	Recettes à transférer	184 856	184 856	184 856	184 856	333 126,57	358 012,03
Projet Caps	47310000	Recettes à transférer	18 306	18 306	18 306	18 306	47 358,00	29 052,00
Projet Triangle	47310000	Recettes à transférer	39 252	39 252	39 252	39 252	176 634,00	176 634,00
Projet Revea	47310000	Recettes à transférer	300 000	300 000	300 000	300 000	294 007,84	294 007,84
Aide au permis	47310000	Recettes à transférer	2 500	2 500	2 500	2 500	4 000,00	2 000,00
CE 823744 MANAGLOBAL	47310000	Recettes à transférer	142 100	142 100	142 100	142 100	34 559,00	34 559,00
ANR DUNE-DESIR 16-DU	47310000	Recettes à transférer			-	-	0,00	0,00
PROJET COSTS	47310000	Recettes à transférer			-	-	0,00	0,00
RM/DISP RENNES CAMPU	47310000	Recettes à transférer			-	-	2 420,39	0,00
TVA	44500000		231 000	205 000	231 000	205 000	215 560,60	188 632,64
DU ENS A REVERSER	47310000	Recettes à transférer					189,00	-756,00
ANR-20-STHP-0001 BES	47310000	Recettes à transférer					6 201,84	116 540,96
DITP-POLITIQUE TRANS	47310000	Recettes à transférer					0,00	48 500,00
TOTAL			1 370 414	1 344 414	1 370 414	1 344 414	1 669 657	1 678 782

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) - Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Situation patrimoniale - Compte financier 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	PRODUITS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Personnel	111 672 981	112 872 981	111 688 542	Subventions de l'Etat	111 749 165	112 143 378	112 686 215
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	31 864 552	32 142 090	31 334 695	Fiscalité affectée	1 281 000	1 512 925	1 641 617
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	24 542 651	25 097 029	24 747 843	Autres subventions	5 394 308	5 294 308	4 480 246
				Autres produits	16 125 502	14 910 807	14 703 072
TOTAL DES CHARGES (1)	136 215 632	137 970 010	136 436 385	TOTAL DES PRODUITS (2)	134 549 975	133 861 418	133 511 149
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-	-	-	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	1 665 657	4 108 592	2 925 236
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	136 215 632	137 970 010	136 436 385	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	136 215 632	137 970 010	136 436 385

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 665 657	- 4 108 592	- 2 925 236
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 454 652	5 559 030	6 756 823
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 3 561 330	- 3 446 635	- 595 523
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	- 1 099
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	-	- 3 524 229
= CAF ou IAF*	227 665	- 1 996 197	- 289 263

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	RESSOURCES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Insuffisance d'autofinancement*	-	1 996 197	289 263	Capacité d'autofinancement*	227 665	-	-
Investissements	11 436 147	10 536 147	7 803 055	Financement de l'actif par l'État	3 026 118	3 026 118	3 928 331
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 526 175	4 995 029	1 401 727
Remboursement des dettes financières	-	-	-	Autres ressources	15 000	15 000	1 099
				Augmentation des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	11 436 147	12 532 344	8 092 318	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 794 958	8 036 147	5 331 156
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	3 641 189	4 496 197	2 761 162

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 3 641 189	- 4 496 197	- 2 761 162
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 384 202	136 645	- 2 087 203
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 6 025 391	- 4 632 842	- 673 959
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	8 955 517	741 108	2 476 143
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 971 547	- 15 706 497	- 17 930 345
Niveau de la TRESORERIE	11 927 063	16 447 605	20 406 488

**Tableau 6 - Université Rennes 2 (23509373) - Etablissement principal
Situation patrimoniale - Compte financier 2024**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	PRODUITS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Personnel	110 702 981	111 902 981	110 700 436	Subventions de l'Etat	111 257 515	111 651 728	112 166 323
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>31 660 852</i>	<i>31 938 390</i>	<i>31 137 028</i>	Fiscalité affectée	1 281 000	1 512 925	1 641 617
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	22 813 151	23 367 529	23 232 774	Autres subventions	5 153 708	5 053 708	4 233 012
				Autres produits	14 170 752	12 956 057	12 605 799
TOTAL DES CHARGES (1)	133 516 132	135 270 510	133 933 210	TOTAL DES PRODUITS (2)	131 862 975	131 174 418	130 646 751
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>1 653 157</i>	<i>4 096 092</i>	<i>3 286 459</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	133 516 132	135 270 510	133 933 210	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	133 516 132	135 270 510	133 933 210

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 653 157	- 4 096 092	- 3 286 459
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 984 652	5 089 030	6 147 805
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 3 131 330	- 3 016 635	- 45 331
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			- 1 099
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			- 3 524 229
= CAF ou IAF*	200 165	- 2 023 697	- 709 312

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	RESSOURCES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Insuffisance d'autofinancement*	-	2 023 697	709 312	Capacité d'autofinancement*	200 165	-	-
Investissements	11 408 647	10 508 647	7 802 150	Financement de l'actif par l'État	3 026 118	3 026 118	3 928 331
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 526 175	4 995 029	1 401 727
				Autres ressources	15 000	15 000	1 099
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières	-	-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	11 408 647	12 532 344	8 511 461	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 767 458	8 036 147	5 331 156
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	3 641 189	4 496 197	3 180 305

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350027-D) 7 Presses Universitaires de Rennes
Situation patrimoniale - Compte financier 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	PRODUITS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Personnel	970 000	970 000	988 106	Subventions de l'Etat	491 650	491 650	519 892
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>203 700</i>	<i>203 700</i>	<i>197 667</i>	Fiscalité affectée	-	-	-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	1 729 500	1 729 500	1 515 070	Autres subventions	240 600	240 600	247 233
TOTAL DES CHARGES (1)	2 699 500	2 699 500	2 503 175	Autres produits	1 954 750	1 954 750	2 097 273
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	361 223	TOTAL DES PRODUITS (2)	2 687 000	2 687 000	2 864 398
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 699 500	2 699 500	2 864 398	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	12 500	12 500	-
				TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 699 500	2 699 500	2 864 398

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 12 500	- 12 500	361 223
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	470 000	470 000	609 018
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 430 000	- 430 000	- 550 192
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= CAF ou IAF*	27 500	27 500	420 049

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	RESSOURCES	Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	Capacité d'autofinancement*	27 500	27 500	420 049
Investissements	27 500	27 500	906	Financement de l'actif par l'État			
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	27 500	27 500	906	Autres ressources			
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	419 143	Augmentation des dettes financières			
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	27 500	27 500	420 049
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	-	-

Tableau 7 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Plan de trésorerie - Compte financier 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	21 080 446,43	39 189 017	25 955 646	16 768 264	32 710 178	23 620 366	3 663 102	43 908 929	35 533 707	26 828 492	36 649 228	27 809 883	20 406 488
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	27 456 868	4 382 446	2 681 770	27 253 402	1 802 165	1 186 444	38 866 668	1 656 597	3 488 982	19 053 362	2 825 936	11 684 566	142 339 207
Subvention pour charges de service public	26 213 739,00	0,00	721 349,00	25 933 713,00	0,00	14 750,00	37 810 176,00	0,00	0,00	15 626 961,00	0,00	1 277 272,00	107 597 960
Autres financements de l'Etat	63 830,78	177 311,10	60,00	215 011,77	264 260,20	199 053,34	438 391,96	10 000,00	1 750 761,71	24 500,00	209 854,43	3 711 878,32	7 064 914
Fiscalité affectée	0,00	0,00	816 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696 895,22	0,00	0,00	0,00	1 512 925
Autres financements publics	620 500,43	3 604 190,08	529 942,67	553 448,34	1 086 032,14	556 848,85	247 251,71	1 436 594,00	609 803,86	725 527,89	959 795,49	4 435 713,83	15 365 649
Recettes propres	558 737,45	600 944,56	614 388,12	551 229,10	451 872,21	415 791,70	370 848,11	210 003,30	431 521,69	2 676 373,34	1 656 286,53	2 259 702,34	10 797 758
Recettes budgétaires fléchées		1 300	- 1 300										
Financements de l'Etat fléchés													
Autres financements publics fléchés													
Recettes propres fléchées		1 300	- 1 300										
Opérations non budgétaires													
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en comptes de tiers :	1 110 859	- 3 823 740	- 635 510	57 994	561 757	124 580	5 351 775	- 729 488	- 1 125 673	3 345 140	- 139 899	- 5 584 722	- 1 486 926
TVA encaissée	18 821,89	11 642,66	18 850,77	11 533,40	7 931,19	10 540,69	7 984,04	4 931,45	7 502,07	21 299,81	22 898,57	44 696,10	188 633
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	177 796,02	175 878,00	6 140,00	0,00	186 237,34	433 652,00	27 967,00	0,00	18 306,00	0,00	191 462,01	272 811,46	1 490 150
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	914 240,62	-4 011 260,47	-660 500,50	46 460,75	367 588,42	-319 612,30	5 315 923,92	-734 419,01	-1 151 480,73	3 323 840,08	-354 259,52	-5 902 229,75	-3 165 708
A. TOTAL	28 567 726	560 006	2 044 960	27 311 396	2 363 922	1 311 024	44 218 443	927 110	2 363 310	22 398 502	2 686 038	6 099 844	140 852 281
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	1 173 822	22 533 045	11 199 508	11 327 495	11 431 174	11 407 830	13 540 205	9 292 588	11 004 528	12 113 039	11 233 495	13 292 968	139 549 696
Personnel	9 593,70	19 308 807,61	9 237 285,96	9 329 078,13	9 713 838,89	9 642 519,78	11 281 435,83	9 083 351,46	8 274 040,14	9 710 348,80	9 196 147,97	9 341 447,17	114 127 895
Fonctionnement	1 018 375,18	2 799 154,51	1 166 409,59	1 539 329,99	1 289 174,80	1 501 712,74	1 227 631,78	148 428,24	1 483 228,40	1 734 490,52	1 060 882,20	2 405 653,39	17 374 471
Intervention													
Investissement	145 852,85	425 082,87	795 812,57	459 057,15	428 160,21	263 597,20	1 031 136,97	60 807,89	1 247 259,22	669 200,07	976 464,99	1 545 867,61	8 047 330
Dépenses liées à des recettes fléchées													
Personnel													
Fonctionnement													
Intervention													
Investissement													
Opérations non budgétaires													
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers :	9 285 334	- 8 739 669	32 834	41 988	22 559	9 860 458	- 9 567 588	9 744	63 997	464 727	291 887	210 272	1 976 543
TVA décaissée	17 672,86	18 626,78	11 514,47	15 711,34	11 333,41	21 698,52	19 131,58	1 259,35	20 831,82	23 816,50	26 738,68	27 225,29	215 561
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	273 202,02	222 823,00	32 740,00	24 300,00	3 300,00	189 889,34	31 467,00	4 400,00	19 706,00	362 400,00	181 896,94	117 972,34	1 454 097
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	8 994 459,34	-8 981 118,36	-11 420,44	1 976,28	7 925,69	9 648 870,35	-9 618 186,84	4 084,33	23 459,47	88 510,05	83 251,54	65 074,35	306 886
B. TOTAL	10 459 156	13 793 376	11 232 342	11 369 483	11 453 733	21 268 288	3 972 616	9 302 331	11 068 525	12 577 766	11 525 382	13 503 240	141 526 239
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	18 108 570	- 13 233 370	- 9 187 382	15 941 913	- 9 089 812	- 19 957 264	40 245 826	- 8 375 222	- 8 705 215	9 820 736	- 8 839 345	- 7 403 396	- 673 959
SOLDE CUMULE (1) + (2)	39 189 017	25 955 646	16 768 264	32 710 178	23 620 366	3 663 102	43 908 929	35 533 707	26 828 492	36 649 228	27 809 883	20 406 488	

Tableau 8 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Opérations liées aux recettes fléchées - Compte financier 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)			
Recettes fléchées (b)	-	-	-
Financements de l'État fléchés	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	-	-	-
Personnel	-	-	-
AE=CP	-	-	-
Fonctionnement et intervention	-	-	-
AE	-	-	-
CP	-	-	-
Investissement	-	-	-
AE	-	-	-
CP	-	-	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	-	-

Sans Objet

**Tableau 9 - Université de Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes (PUR)
Tableau des opérations pluriannuelles - Compte Financier 2024**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Exécution des autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opérations	Nature	Prévision	Exécution						Prévision N+1 et suivantes		
		Montant de l'opération (1)	AE consommées les années antérieures à N (2)	AE consommées en N (3)	Total des AE consommées (4)=(2)+(3)	CP consommés les années antérieures à N (5)	CP consommés en N (6)	Total des CP consommés (7) = (5) + (6)	Restes à payer (8)=(4)-(7)	Solde à engager (9)= (1) - (4)	Solde à payer (10) = (1) - (7)
SCSOC	930E	4 237 578,00	2 005 823,24	779 862,54	2 785 686	1 990 026,18	772 968,48	2 762 995	22 691	1 451 892	1 474 583
ALC	930B	1 591 984,27	601 225,67	241 038,20	842 264	584 649,97	254 142,55	838 793	3 471	749 720	753 192
SCHUM	930D	5 812 481,31	1 832 385,81	753 933,37	2 586 319	1 826 692,53	755 985,74	2 582 678	3 641	3 226 162	3 229 803
MSHB	930GA	1 880 421,95	778 164,94	287 476,35	1 065 641	776 421,31	285 067,45	1 061 489	4 153	814 781	818 933
STAPS	930F	4 073 106,32	1 609 043,38	661 256,58	2 270 300	1 582 646,55	671 284,50	2 253 931	16 369	1 802 806	1 819 175
DRV	930G6 - 930EU	5 492 033,24	1 837 348,12	940 934,91	2 778 283	1 818 859,94	952 521,99	2 771 382	6 901	2 713 750	2 720 651
LANGUES	930C	615 213,49	143 187,72	162 820,94	306 009	135 264,84	163 938,79	299 204	6 805	309 205	316 010
CREA	953J1	144 000,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	-	144 000	144 000
Total Contrats de recherche		23 846 819	8 807 179	3 827 323	12 634 502	8 714 561	3 855 910	12 570 471	64 031	11 212 317	11 276 348
SUP	SUP	5 058 143,35	1 215 492,98	540 158,03	1 755 651	1 207 959,06	544 852,35	1 752 811	2 840	3 302 492	3 305 332
SFCA	APPRENTISSAGE	3 772 959,06	826 159,24	705 527,15	1 531 686	706 721,84	728 568,91	1 435 291	96 396	2 241 273	2 337 668
DGS	DGS/PIA	12 373 168,09	3 203 101,02	1 461 693,10	4 664 794	3 170 890,98	1 408 376,13	4 579 267	85 527	7 708 374	7 793 901
D2PS	D2PS	72 500,00	0,00	6 041,67	6 042	0,00	6 041,67	6 042	-	66 458	66 458
Total Contrats de formation continue		21 276 771	5 244 753	2 713 420	7 958 173	5 085 572	2 687 839	7 773 411	184 762	13 318 597	13 503 360
DRIM	PPI DRIM	38 569 181,91	17 990 473,98	17 191 673,48	35 182 147,46	15 426 790,96	6 256 803,09	21 683 594	13 498 553	3 387 034	16 885 588
DSI	PPI DSI	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000	-	-	-
Total Programmes pluriannuels d'investissement		38 659 182	18 080 474	17 191 673	35 272 147	15 516 791	6 256 803	21 773 594	13 498 553	3 387 034	16 885 588
	Ss total personnel										
	Ss total fonctionnement et intervention										
	Ss total investissement										
Total		83 782 771	32 132 406	23 732 416	55 864 822	29 316 924	12 800 552	42 117 476	13 747 347	27 917 949	41 665 295

B - Exécution des recettes

Opérations	Nature	Prévision	Financements extérieurs		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération (11)	Encaissements des années antérieures à N (12)	Encaissements réalisés en N (13)	Reste à encaisser en N+1 et (14) = (11) - (12) - (13)
	Financement de l'Etat*	3 131 175,87	1 402 947,77	883 435,65	844 792
	Autres financements publics**	20 144 324,50	7 203 587,24	3 978 736,18	8 962 001
	Autres financements***	2 157 077,48	1 112 980,48	465 349,69	578 747
Total Contrats de recherche		25 432 578	9 719 515	5 327 522	10 385 541
	Financement de l'Etat*	1 210 686,07	497 800,00	187 886,07	525 000
	Autres financements publics**	17 048 035,12	6 304 304,01	3 367 095,21	7 376 636
	Autres financements***	6 273 329,77	3 329 552,38	2 212 876,73	730 901
Total Contrats de formation continue		24 532 051	10 131 656	5 767 858	8 632 537
	Financement de l'Etat*	22 021 967,00	9 920 111,00	4 731 000,00	7 370 856
	Autres financements publics**	20 687 434,00	9 164 059,00	5 467 063,99	6 056 311
	Autres financements***	65 033,55	27 391,20		37 642
Total Programmes Pluriannuels d'investissement		42 774 435	19 111 561	10 198 064	13 464 809
	Ss total financement de l'Etat*	26 363 829	11 820 859	5 802 322	8 740 648
	Ss total autres financements publics**	57 879 794	22 671 950	12 812 895	22 394 948
	Ss total autres financements***	8 495 441	4 469 924	2 678 226	1 347 290
Total		92 739 063	38 962 733	21 293 444	32 482 887

ANNEXE 5 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Synthèse budgétaire et comptable - Compte financier 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Budget initial	Dernier Budget Modifié	Compte Financier	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	11 971 418	11 971 418	11 971 418	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	12 596 706	5 237 305	5 237 305	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-5 355 749	-15 843 141	-15 843 141	
	4 Niveau initial de la trésorerie	17 952 454	21 080 446	21 080 446	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée			0	
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	17 952 454	21 080 446	21 080 446,43		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	156 971 127	158 171 127	148 260 061	
	6 Résultat patrimonial	-1 665 657	-4 108 592	-2 925 236	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	227 665	-1 996 197	-289 263	
	8 Variation du fonds de roulement	-3 641 189	-4 496 197	-2 761 162	
	9 Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0	0	0
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -			
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+			
	Cautionnements et dépôts	-			0
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0	0	-59 038
	Variation des stocks	+ / -			159 300
	Production immobilisée	+			-342 393
	Charges sur créances irrécouvrables	-			124 055
	Produits divers de gestion courante	+			
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	2 358 202	1 177 056	-5 491 635
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		0	-2 188 524
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	2 358 202	1 177 056	-5 712 583
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			-93 945
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			2 503 417	
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-5 999 391	-5 673 253	2 789 510	
12.a Recettes budgétaires		136 797 736	137 323 874	142 339 207	
12.b Crédits de paiement ouverts		142 797 127	142 997 127	139 549 696	
13 Décalage du flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaire		26 000	26 000	-3 463 469	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		-6 025 391	-4 632 842	-673 959	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		0	0	0	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-6 025 391	-4 632 842	-673 959	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		2 384 202	136 645	-2 087 203	
16 Restes à payer		14 174 000	15 174 000	8 710 365	
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	26 145 418	27 145 418	20 681 783	
	18 Niveau final du fonds de roulement	8 955 517	741 108	2 476 143	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-2 971 547	-15 706 496	-17 930 345	
	20 Niveau final de la trésorerie	11 927 063	16 447 605	20 406 488	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		0	0	0
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée		11 927 063	16 447 605	20 406 488	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale



Université Rennes 2

Compte Financier 2024



Sommaire des états comptables

- Balance provisoire p 3
- Balance définitive p 26
- Bilan (Agrégé, Principal, Saic) p 49
- Compte de résultat (Agrégé, Principal, Saic) p 58
- Évolution de la situation patrimoniale p 67
- Soldes intermédiaires de gestion p 72
- Tableau de financement 1 p 75
- Tableau de financement 2 p 77
- Plan de trésorerie p 79
- Tableau des flux de trésorerie p 80
- Balance des comptes de valeurs inactives p 81

Document interactif :

- Un clic sur le titre pour retourner au début de l'état
- Un clic sur le logo pour revenir au sommaire



Balance Provisoire

Exercice 2024

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 4

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date	19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure	11:18:15	
Période 01 à 14		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page	4	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
10100000-Financements non rattachés à des actifs Etat	0,00	4 910 823,35	4 910 823,35	442 715,56	8 260 307,37	8 703 022,93	0,00	3 792 199,58	
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat	0,00	0,24	0,24	87 366 936,40	0,00	87 366 936,40	0,00	87 366 936,16	
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	0,00	0,00	0,00	10 092,48	0,24	10 092,72	0,00	10 092,72	
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,00	15 549,63	15 549,63	17 357 133,46	578 846,63	17 935 980,09	0,00	17 920 430,46	
10413200-Fin aut actifs-ANR IA et rev dot non consommable	0,00	0,00	0,00	50 078,99	0,00	50 078,99	0,00	50 078,99	
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	29 171 670,12	2 104 643,62	31 276 313,74	0,00	15,10	15,10	31 276 298,64	0,00	
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	54 698,78	3 203,26	57 902,04	0,00	2 335,35	2 335,35	55 566,69	0,00	
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	5 929 061,06	705 763,08	6 634 824,14	0,00	14 812,18	14 812,18	6 620 011,96	0,00	
10493200-Rep résult aut actifs-ANR IA et rev dot non cons	47 379,63	1 594,29	48 973,92	0,00	0,00	0,00	48 973,92	0,00	
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,00	5 108 641,67	5 108 641,67	19 850 426,55	288 933,80	20 139 360,35	0,00	15 030 718,68	
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	1 585 786,50	36 595,98	1 622 382,48	0,00	1 622 382,48	
11900000-Report à nouveau (solde débiteur)	0,00	36 089,47	36 089,47	0,00	36 089,47	36 089,47	0,00	0,00	
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	288 933,80	288 933,80	288 933,80	0,00	288 933,80	0,00	0,00	
12900000-Resultat de l'exercice (solde débiteur)	5 108 641,67	0,00	5 108 641,67	0,00	5 108 641,67	5 108 641,67	0,00	0,00	

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 5

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date 19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure 11:18:15	
Période 01 à 14		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page 5	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
13120000-Financements Régions non rattachés	0,00	2 035 610,53	2 035 610,53	141 599,05	2 692 249,59	2 833 848,64	0,00	798 238,11
13130000-Financements Départements non rattachés	0,00	38 980,68	38 980,68	38 980,68	240 608,49	279 589,17	0,00	240 608,49
13140000-Financements Communes non rattachées	0,00	3 070 489,15	3 070 489,15	749 121,21	3 088 232,76	3 837 353,97	0,00	766 864,82
13150000-Financements Autres coll non rattachés	0,00	73 840,00	73 840,00	0,00	134 017,45	134 017,45	0,00	60 177,45
13160000-Financements Union européenne non rattachés	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	46,80	2 000 000,00	2 000 046,80	0,00	46,80
13170000-Financements Autres organismes non rattachées	0,00	131 717,51	131 717,51	479,99	157 667,51	158 147,50	0,00	26 429,99
13180000-Financements Autres non rattachés	0,00	151 986,84	151 986,84	30 019,28	122 520,29	152 539,57	0,00	552,73
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	34 015,60	34 015,60	5 577 328,10	167 112,08	5 744 440,18	0,00	5 710 424,58
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	355 106,54	0,00	355 106,54	0,00	355 106,54
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	89 750,72	89 750,72	4 696 793,18	272 449,63	4 969 242,81	0,00	4 879 492,09
13415000-Financements Autres coll. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	226 746,18	73 840,00	300 586,18	0,00	300 586,18
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	1 606 867,92	0,00	1 606 867,92	0,00	1 606 867,92
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	592 606,35	0,00	592 606,35	0,00	592 606,35
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0,00	10 257,25	10 257,25	628 939,94	70 493,42	699 433,36	0,00	689 176,11
13492000-Reprise résult finan Régions rattachés actifs	2 464 978,64	272 792,35	2 737 770,99	0,00	5 825,53	5 825,53	2 731 945,46	0,00
13493000-Reprise résult finan	241 505,66	13 732,03	255 237,69	0,00	0,00	0,00	255 237,69	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 6

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
Départements rattachés actifs								
13494000-Reprise résult finan Communes rattachés actifs	1 725 642,29	311 335,25	2 036 977,54	0,00	14 240,39	14 240,39	2 022 737,15	0,00
13495000-Reprise résult finan Autres coll. rattachés actifs	195 756,12	6 995,50	202 751,62	0,00	0,00	0,00	202 751,62	0,00
13496000-Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	594 927,56	62 212,13	657 139,69	0,00	0,00	0,00	657 139,69	0,00
13497000-Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	425 134,13	38 898,67	464 032,80	0,00	0,00	0,00	464 032,80	0,00
13498000-Reprise résult finan Autres rattachés actifs	268 431,35	42 149,94	310 581,29	0,00	0,00	0,00	310 581,29	0,00
15110000-Provisions pour litiges	0,00	44 000,00	44 000,00	373 751,95	0,00	373 751,95	0,00	329 751,95
15160000-Provisions pour perte sur contrat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15180000-Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93
15820000-Provisions pour CET	0,00	0,00	0,00	2 208 935,04	552 049,42	2 760 984,46	0,00	2 760 984,46
16510000-Depots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	92 606 205,22	92 606 205,22	0,00	92 606 205,22	92 606 205,22	0,00	0,00
18510000-Opération de trésorerie SAIC	2 426 210,34	30 606 448,22	33 032 658,56	2 426 210,34	30 606 448,22	33 032 658,56	2 667 888,58	2 667 888,58
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	2 663 634,35	159 965,22	2 823 599,57	0,00	14 399,53	14 399,53	2 809 200,04	0,00
20532000-Logiciels créés	77 462,37	48 323,49	125 785,86	0,00	44 201,96	44 201,96	81 583,90	0,00
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	39 792,22	2 574,00	42 366,22	0,00	0,00	0,00	42 366,22	0,00
20800000-Autres immobilisations incorporelles	112 187,16	0,00	112 187,16	0,00	0,00	0,00	112 187,16	0,00
21116000-Terrains nus mis à	5 141 930,00	0,00	5 141 930,00	0,00	0,00	0,00	5 141 930,00	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 7

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
disposition								
21155600-Terrains bâtis- ens immob admin et com mād	1 843 240,00	0,00	1 843 240,00	0,00	0,00	0,00	1 843 240,00	0,00
21227000-Agencement terrains aménagés acquis	40 187,82	0,00	40 187,82	0,00	0,00	0,00	40 187,82	0,00
21255700-Agencement terr bâtis ens immob admin/com acquis	810 871,46	0,00	810 871,46	0,00	0,00	0,00	810 871,46	0,00
21255800-Agencement terr bâtis ens immob admin/com autre	5 788,74	0,00	5 788,74	0,00	0,00	0,00	5 788,74	0,00
21315600-Construction bâtiment admin/com mād	79 969 967,00	0,00	79 969 967,00	0,00	0,00	0,00	79 969 967,00	0,00
21315700-Construction bâtiment admin/com acquis	1 250 487,22	0,00	1 250 487,22	0,00	0,00	0,00	1 250 487,22	0,00
21351700-Construction agencement bâtiments indus acquis	28 449,79	0,00	28 449,79	0,00	0,00	0,00	28 449,79	0,00
21355600-Construction agencement bâtiments admin mād	669 621,28	0,00	669 621,28	0,00	0,00	0,00	669 621,28	0,00
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	36 588 717,66	2 331 288,53	38 920 006,19	0,00	937 064,47	937 064,47	37 982 941,72	0,00
21355800-Construction agencement bâtiments admin autres	30 818,12	0,00	30 818,12	0,00	0,00	0,00	30 818,12	0,00
21358000-Construction agencement autres ens immo	61 555,37	0,00	61 555,37	0,00	0,00	0,00	61 555,37	0,00
21380000-Autres constructions	0,00	8 052,00	8 052,00	0,00	8 052,00	8 052,00	0,00	0,00
21455600-Const sol autrui agencement admin mād	45 359,35	0,00	45 359,35	0,00	0,00	0,00	45 359,35	0,00
21455700-Const sol autrui agencement admin acquis	51 519,89	0,00	51 519,89	0,00	0,00	0,00	51 519,89	0,00
21511600-Installations	9 545,28	0,00	9 545,28	0,00	0,00	0,00	9 545,28	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 8

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
complexes mād sol propre								
21511700-Installations complexes acquis sol propre	786 005,06	0,00	786 005,06	0,00	0,00	0,00	786 005,06	0,00
21511800-Installations complexes autres sol propre	9 601,22	0,00	9 601,22	0,00	0,00	0,00	9 601,22	0,00
21531700-Installations spécifiques acquis sol propre	3 550,00	66 122,00	69 672,00	0,00	33 061,00	33 061,00	36 611,00	0,00
21534700-Installations spécifiques acquis sol d'autrui	25 051,77	30 439,92	55 491,69	0,00	30 439,92	30 439,92	25 051,77	0,00
21535700-Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21546000-Matériel mis à disposition	454,48	0,00	454,48	0,00	0,00	0,00	454,48	0,00
21547000-Matériel acquis	1 704 330,81	279 764,92	1 984 095,73	0,00	131 791,24	131 791,24	1 852 304,49	0,00
21548000-Matériel autre	12 668,17	0,00	12 668,17	0,00	0,00	0,00	12 668,17	0,00
21557000-Outillage acquis TECH	310 436,91	3 000,00	313 436,91	0,00	0,00	0,00	313 436,91	0,00
21558000-Outillage autre	2 265,11	14 443,56	16 708,67	0,00	0,00	0,00	16 708,67	0,00
21567000-Matériel d'enseignement acquis	278 581,75	10 184,00	288 765,75	0,00	3 495,00	3 495,00	285 270,75	0,00
21568000-Matériel d'enseignement autre	8 017,96	0,00	8 017,96	0,00	0,00	0,00	8 017,96	0,00
21577000-Agencements & aménag du mat & outil acquis	75 730,92	0,00	75 730,92	0,00	0,00	0,00	75 730,92	0,00
21600000-Collections	216 277,05	0,00	216 277,05	0,00	0,00	0,00	216 277,05	0,00
21720000-Biens historiques et culturels mobiliers	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
21816000-Install génér, agncts, amngts divers mād	24 953,39	0,00	24 953,39	0,00	0,00	0,00	24 953,39	0,00
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	524 051,76	0,00	524 051,76	0,00	0,00	0,00	524 051,76	0,00
21818000-Install génér, agncts,	45 447,88	0,00	45 447,88	0,00	0,00	0,00	45 447,88	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 9

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
amngts divers autres								
21827000-Matériel de transport acquis	319 072,82	0,00	319 072,82	0,00	0,00	0,00	319 072,82	0,00
21831600-Matériel de bureau mis à disposition	0,00	713,15	713,15	0,00	713,15	713,15	0,00	0,00
21831700-Matériel de bureau acquis	77 804,30	38 745,80	116 550,10	0,00	12 658,92	12 658,92	103 891,18	0,00
21831800-Matériel de bureau autre	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00
21832600-Matériel informatique mis à disposition	75 717,48	0,00	75 717,48	0,00	0,00	0,00	75 717,48	0,00
21832700-Matériel informatique acquis	14 110 700,14	681 427,27	14 792 127,41	0,00	148 043,21	148 043,21	14 644 084,20	0,00
21832800-Matériel informatique autre	260 709,86	0,00	260 709,86	0,00	1 420,32	1 420,32	259 289,54	0,00
21846000-Mobilier mis à disposition	232 261,55	0,00	232 261,55	0,00	0,00	0,00	232 261,55	0,00
21847000-Mobilier acquis	2 718 798,95	94 777,52	2 813 576,47	0,00	5 093,39	5 093,39	2 808 483,08	0,00
21848000-Mobilier autre	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	0,00	0,00	52 952,14	0,00
21886000-Matériel divers mis à disposition	56 059,79	0,00	56 059,79	0,00	0,00	0,00	56 059,79	0,00
21887000-Matériels divers acquis	6 523 541,13	567 059,92	7 090 601,05	0,00	176 486,29	176 486,29	6 914 114,76	0,00
21888000-Matériels divers autres	2 145 592,82	770,82	2 146 363,64	0,00	4 252,82	4 252,82	2 142 110,82	0,00
23120000-Agencements/aménagements terrains en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23130000-Immobilisations en cours constructions	758 264,07	16 880 218,55	17 638 482,62	0,00	12 818 111,26	12 818 111,26	4 820 371,36	0,00
23150000-Immobilisations en	0,00	477 867,57	477 867,57	0,00	316 094,00	316 094,00	161 773,57	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Etablissement université
Année 2024
Période 01 à 14

Date 19.02.2025
Heure 11:18:15
Page 11

Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28135570-Amort-Construct° agcment bâtiments admin acquis	0,00	0,00	0,00	8 745 368,17	1 723 102,15	10 468 470,32	0,00	10 468 470,32
28135580-Amort-Construct° agcment bâtiments admin autres	0,00	0,00	0,00	9 458,41	1 642,63	11 101,04	0,00	11 101,04
28135800-Amort- Construction agencement autres ens immo	0,00	0,00	0,00	8 388,31	2 462,22	10 850,53	0,00	10 850,53
28145560-Amort- Const sol autrui agencement admin mād	0,00	0,00	0,00	27 215,63	2 267,97	29 483,60	0,00	29 483,60
28145570-Amort- Const sol autrui agencement admin acquis	0,00	0,00	0,00	23 245,27	2 466,44	25 711,71	0,00	25 711,71
28151160-Amort- Installations complexes mād sol propre	0,00	0,00	0,00	9 545,28	0,00	9 545,28	0,00	9 545,28
28151170-Amort- Installations complexes acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	707 928,72	12 546,72	720 475,44	0,00	720 475,44
28151180-Amort- Installations complexes autres sol propre	0,00	0,00	0,00	8 959,38	641,84	9 601,22	0,00	9 601,22
28153170-Amort- Installations spécifiques acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	3 017,50	4 497,34	7 514,84	0,00	7 514,84
28153470-Amort- Installation spécifique acquis sol d'autrui	0,00	338,95	338,95	19 192,23	3 470,41	22 662,64	0,00	22 323,69
28153570-Amort- Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	1 232,18	1 232,18	1 247 505,66	90 002,57	1 337 508,23	0,00	1 336 276,05
28154800-Amort- Matériel autre	0,00	0,00	0,00	7 268,04	1 247,15	8 515,19	0,00	8 515,19
28155700-Amort- Outillage acquis	0,00	0,00	0,00	265 511,83	15 036,56	280 548,39	0,00	280 548,39
28155800-Amort- Outillage autre	0,00	0,00	0,00	2 265,11	2 107,34	4 372,45	0,00	4 372,45
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	19,58	19,58	244 055,98	10 069,01	254 124,99	0,00	254 105,41
28156800-Amort- Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	5 618,93	1 002,25	6 621,18	0,00	6 621,18

BALANCE PROVISOIRE

Etablissement université
Année 2024
Période 01 à 14

Date 19.02.2025
Heure 11:18:15
Page 12

Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	68 186,45	1 957,09	70 143,54	0,00	70 143,54
28160000-Amort- Collections	0,00	0,00	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73
28181600-Amort- Install génér, agncts, amngts divers màd	0,00	0,00	0,00	24 953,39	0,00	24 953,39	0,00	24 953,39
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	0,00	0,00	494 829,70	4 394,13	499 223,83	0,00	499 223,83
28181800-Amort- Install génér, agncts, amngts divers autres	0,00	0,00	0,00	45 447,88	0,00	45 447,88	0,00	45 447,88
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	0,00	0,00	273 845,45	12 078,49	285 923,94	0,00	285 923,94
28183160-Amort- Matériel de bureau mis à disposition	0,00	15,10	15,10	0,00	15,10	15,10	0,00	0,00
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	155,53	155,53	69 844,19	2 916,09	72 760,28	0,00	72 604,75
28183180-Amort- Matériel de bureau autre	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77
28183260-Amort- Matériel informatique mis à disposition	0,00	0,00	0,00	69 585,84	854,67	70 440,51	0,00	70 440,51
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	44 688,96	44 688,96	11 875 579,93	895 732,43	12 771 312,36	0,00	12 726 623,40
28183280-Amort- Matériel informatique autre	0,00	1 420,32	1 420,32	236 326,48	10 506,16	246 832,64	0,00	245 412,32
28184600-Amort- Mobilier mis à disposition	0,00	0,00	0,00	232 261,55	0,00	232 261,55	0,00	232 261,55
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	1,56	1,56	1 820 196,01	162 092,28	1 982 288,29	0,00	1 982 286,73
28184800-Amort- Mobilier autre	0,00	0,00	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14
28188600-Amort- Matériel divers mis à disposition	0,00	0,00	0,00	52 883,82	0,00	52 883,82	0,00	52 883,82
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	5 600,13	5 600,13	5 951 133,35	203 511,79	6 154 645,14	0,00	6 149 045,01

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 13

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28188800-Amort- Matériels divers autres	0,00	4 252,81	4 252,81	1 614 579,24	194 196,71	1 808 775,95	0,00	1 804 523,14
35510000-Produits finis (ou groupe) A	1 310 482,26	1 469 782,38	2 780 264,64	0,00	1 310 482,26	1 310 482,26	1 469 782,38	0,00
39551000-Provisions dépréciation-Prdts finis (ou groupe) A	0,00	506 191,99	506 191,99	506 191,99	582 319,18	1 088 511,17	0,00	582 319,18
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	20 097,89	19 737 630,76	19 757 728,65	172,65	19 674 203,91	19 674 376,56	83 352,09	0,00
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,00	8 717 729,55	8 717 729,55	0,00	8 739 383,86	8 739 383,86	0,00	21 654,31
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	97 433,92	97 433,92	98 501,61	33 213,81	131 715,42	0,00	34 281,50
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	35 839 996,88	35 839 996,88	2 858 269,00	34 621 479,95	37 479 748,95	0,00	1 639 752,07
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	15 615 435,72	15 615 435,72	244 652,36	15 409 785,59	15 654 437,95	0,00	39 002,23
40910000-Fournisseurs - Avances versées sur commandes	300,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	1 489 942,49	15 059 107,57	16 549 050,06	0,00	15 016 511,37	15 016 511,37	1 532 538,69	0,00
41200000-Clients Etudiants, élèves, stagiaires	0,00	6 629 250,75	6 629 250,75	0,00	6 629 250,75	6 629 250,75	0,00	0,00
41300000-Clts-effets à rec / vte de bien ou prest de svces	0,00	6 612,00	6 612,00	0,00	6 612,00	6 612,00	0,00	0,00
41600000-Clients douteux ou litigieux	367 676,59	0,00	367 676,59	0,00	0,00	0,00	367 676,59	0,00
41810000-Clients Factures à établir	742 622,23	395 279,32	1 137 901,55	0,00	742 622,23	742 622,23	395 279,32	0,00
41910000-Clients - Avances	0,00	10 347 570,46	10 347 570,46	24 166 343,64	21 312 494,83	45 478 838,47	0,00	35 131 268,01

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 14

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date 19.02.2025	
Année 2024		BALANCE PROVISOIRE					Heure 11:18:15	
Période 01 à 14							Page 14	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
reçues sur commande en cours								
42100000-Personnel Rémunérations dues	0,00	188 460 115,13	188 460 115,13	0,00	188 460 115,13	188 460 115,13	0,00	0,00
42500000-Personnel Avances et acomptes	364,00	8 791,00	9 155,00	0,00	7 708,00	7 708,00	1 447,00	0,00
42820000-Personnel Dettes provisionnées pour congés payés	0,00	44 088,41	44 088,41	44 088,41	1 840 953,51	1 885 041,92	0,00	1 840 953,51
42860000-Personnel-autres charges a payer	0,00	10 414 470,72	10 414 470,72	3 997 213,00	7 783 933,07	11 781 146,07	0,00	1 366 675,35
43110000-Sécurité Sociale Cotisation Patronale	0,00	6 078,26	6 078,26	1 693,94	10 323,94	12 017,88	0,00	5 939,62
43780000-Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44110000-Financements	0,00	6 392 816,27	6 392 816,27	0,00	6 357 948,82	6 357 948,82	34 867,45	0,00
44170000-Subventions	553 721,46	422 877 758,12	423 431 479,58	0,00	423 117 202,90	423 117 202,90	314 276,68	0,00
44352000-Aide de l'Etat versée par l'ASP contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	41 752,86	41 752,86	0,00	41 752,86	41 752,86	0,00	0,00
44530000-Taxes sur le chiffre d'affaire du à l'importation	0,00	2 091,41	2 091,41	0,00	2 091,41	2 091,41	0,00	0,00
44551000-TVA à décaisser	0,00	299 797,02	299 797,02	0,00	299 797,02	299 797,02	0,00	0,00
44562000-TVA déductible sur immobilisations	0,00	58 119,14	58 119,14	0,00	58 119,14	58 119,14	0,00	0,00
44566000-TVA déductible sur autres biens et services	0,00	198 495,91	198 495,91	0,00	198 495,91	198 495,91	0,00	0,00
44567000-Crédit de TVA à reporter	0,00	93 484,97	93 484,97	2,41	48 568,74	48 571,15	44 913,82	0,00
44571000-TVA collectée	0,00	188 059,24	188 059,24	0,00	188 059,24	188 059,24	0,00	0,00
44860000-État autr coll. publiques - Charges a payer	0,00	25 016,00	25 016,00	10 731,00	14 285,00	25 016,00	0,00	0,00
44871000-Financements à	5 089 095,33	6 447 999,62	11 537 094,95	0,00	5 330 008,57	5 330 008,57	6 207 086,38	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 15

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
recevoir								
44877000-Subventions à recevoir	12 117 143,15	14 341 780,83	26 458 923,98	0,00	12 406 684,67	12 406 684,67	14 052 239,31	0,00
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	31 454,60	0,00	31 454,60	0,00	18 391,20	18 391,20	13 063,40	0,00
46320000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	0,00	906 228,64	906 228,64	0,00	906 228,64	906 228,64	0,00	0,00
46630000-Virements à réimputer	0,00	264 775,57	264 775,57	63,58	265 521,59	265 585,17	0,00	809,60
46640000-Excédents de versement à rembourser	0,00	759 530,00	759 530,00	2 874,50	759 185,20	762 059,70	63,23	2 592,93
46710000-Aide à la mobilité internationale	0,00	1 113 200,00	1 113 200,00	276 000,00	987 200,00	1 263 200,00	0,00	150 000,00
46740000-Taxe d'apprentissage	0,00	161 872,62	161 872,62	0,00	161 872,62	161 872,62	0,00	0,00
46780000-Autres	7 188,00	839 311,07	846 499,07	0,00	742 645,42	742 645,42	103 853,65	0,00
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	1 957 302,00	1 957 302,00	0,00	1 957 069,00	1 957 069,00	233,00	0,00
47180000-Autres recettes à classer	0,00	273 510 263,96	273 510 263,96	4 525 756,43	270 080 717,25	274 606 473,68	0,00	1 096 209,72
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	0,00	0,00	43,86	0,00	43,86	0,00	43,86
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	21 108,73	422 342,10	443 450,83	0,00	423 719,08	423 719,08	19 731,75	0,00
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	0,00	47 631,12	47 631,12	0,00	47 631,12	47 631,12	0,00	0,00
47280000-Autres dépenses à régulariser	859,85	237 120 771,17	237 121 631,02	0,00	237 120 503,19	237 120 503,19	1 127,83	0,00
47310000-Recettes à transférer	0,00	1 742 198,88	1 742 198,88	18 121,00	1 904 672,46	1 922 793,46	0,00	180 594,58
47350000-Dépenses à transférer	0,00	843 835,93	843 835,93	2 687,35	841 415,54	844 102,89	0,00	266,96
47800000-Autres comptes transitoires	0,00	0,00	0,00	10,88	0,00	10,88	0,00	10,88
48600000-Charges constatées d'avance	343 989,72	353 950,87	697 940,59	0,00	343 989,72	343 989,72	353 950,87	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Etablissement université							Date	19.02.2025
Année 2024							Heure	11:18:15
Période 01 à 14							Page	16
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	1 691 962,09	1 691 962,09	1 691 962,09	1 416 073,21	3 108 035,30	0,00	1 416 073,21
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	90 808,21	90 808,21	413 007,45	45 477,35	458 484,80	0,00	367 676,59
51120000-Cheques bancaires a encaisser	3 232,14	1 067 307,44	1 070 539,58	0,00	1 070 539,58	1 070 539,58	0,00	0,00
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement	0,00	3 192 565,53	3 192 565,53	0,00	3 192 565,53	3 192 565,53	0,00	0,00
51170000-Chèques impayés	9 519,60	27 461,30	36 980,90	0,00	28 761,30	28 761,30	8 219,60	0,00
51511000-Compte au Trésor - établissement	21 058 255,41	142 348 292,76	163 406 548,17	0,00	143 009 483,60	143 009 483,60	20 397 064,57	0,00
51590000-Règlements en cours de traitement	2 772,54	198 281 534,22	198 284 306,76	0,00	198 276 400,56	198 276 400,56	7 906,20	0,00
53100000-Caisse	7 337,54	112 566,87	119 904,41	0,00	113 294,68	113 294,68	6 609,73	0,00
54300000-Régies # Opérations de dépenses	0,00	69 790,52	69 790,52	0,00	69 790,52	69 790,52	0,00	0,00
54500000-Régies # Opérations de recettes	0,00	1 639 310,87	1 639 310,87	0,00	1 652 623,37	1 652 623,37	0,00	13 312,50
58500000-Virements internes de fonds	0,00	946 805,30	946 805,30	670,80	946 134,50	946 805,30	0,00	0,00
60225000-Fournitures de bureau	0,00	9 378,78	9 378,78	0,00	0,00	0,00	9 378,78	0,00
60611000-Electricite	0,00	843 795,92	843 795,92	0,00	0,07	0,07	843 795,85	0,00
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	15 877,57	15 877,57	0,00	364,82	364,82	15 512,75	0,00
60613000-Gaz	0,00	142 177,50	142 177,50	0,00	214,03	214,03	141 963,47	0,00
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	556 583,75	556 583,75	0,00	1 653,74	1 653,74	554 930,01	0,00
60617000-Eau	0,00	92 444,43	92 444,43	0,00	0,04	0,04	92 444,39	0,00
60630000-Fournitures d'entretien et de petit equipement	0,00	561 663,45	561 663,45	0,00	62 946,07	62 946,07	498 717,38	0,00
60640000-Fournitures	0,00	352 260,03	352 260,03	0,00	23 138,79	23 138,79	329 121,24	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 17

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date 19.02.2025	
Année 2024		BALANCE PROVISOIRE					Heure 11:18:15	
Période 01 à 14							Page 17	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
administratives								
60650000-Linge, vêtements de travail	0,00	30 040,14	30 040,14	0,00	3 955,43	3 955,43	26 084,71	0,00
60660000-Animaux	0,00	4 050,89	4 050,89	0,00	0,00	0,00	4 050,89	0,00
60670000-Fournitures, matériels enseignement, recherche	0,00	144 583,47	144 583,47	0,00	21 256,99	21 256,99	123 326,48	0,00
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	70 386,75	70 386,75	0,00	11 093,46	11 093,46	59 293,29	0,00
60700000-Achats de marchandises	0,00	248 184,84	248 184,84	0,00	1 200,00	1 200,00	246 984,84	0,00
60870000-Frais acces achats de marchandises	0,00	49,25	49,25	0,00	37,25	37,25	12,00	0,00
60960000-RRR d'approvisionnements non stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	8 239,08	8 239,08	0,00	8 239,08
61100000-Sous-traitance generale	0,00	550,10	550,10	0,00	550,10	550,10	0,00	0,00
61320000-Locations immobilieres	0,00	185 611,19	185 611,19	0,00	5 011,00	5 011,00	180 600,19	0,00
61350000-Locations mobilieres	0,00	842 784,83	842 784,83	0,00	19 048,02	19 048,02	823 736,81	0,00
61380000-Autres locations	0,00	53 349,28	53 349,28	0,00	13 327,76	13 327,76	40 021,52	0,00
61400000-Charges locatives et de copropriété	0,00	159 448,49	159 448,49	0,00	0,00	0,00	159 448,49	0,00
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	457 463,31	457 463,31	0,00	47 114,32	47 114,32	410 348,99	0,00
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	211 922,07	211 922,07	0,00	17 799,95	17 799,95	194 122,12	0,00
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	652 355,84	652 355,84	0,00	156 968,10	156 968,10	495 387,74	0,00
61610000-Multirisques	0,00	14 893,59	14 893,59	0,00	4 278,28	4 278,28	11 291,20	675,89
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	6 810,41	6 810,41	0,00	6 273,67	6 273,67	536,74	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 18

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
61630000-Assurance transport	0,00	11 436,29	11 436,29	0,00	10 760,40	10 760,40	675,89	0,00
61680000-Autres assurances	0,00	1 288,83	1 288,83	0,00	0,00	0,00	1 288,83	0,00
61700000-Etudes et recherches	0,00	209 179,63	209 179,63	0,00	14 868,62	14 868,62	194 311,01	0,00
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	1 034 641,60	1 034 641,60	0,00	134 857,38	134 857,38	899 784,22	0,00
61850000-Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	91 752,72	91 752,72	0,00	26 165,40	26 165,40	65 587,32	0,00
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	321 028,10	321 028,10	0,00	21 145,25	21 145,25	299 882,85	0,00
62220000-Commissions et courtages sur ventes	0,00	184,07	184,07	0,00	0,00	0,00	184,07	0,00
62260000-Honoraires	0,00	109 497,32	109 497,32	0,00	25 080,00	25 080,00	84 417,32	0,00
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	119 436,20	119 436,20	0,00	85 615,60	85 615,60	33 820,60	0,00
62310000-Annonces et insertions	0,00	18 586,59	18 586,59	0,00	3 456,00	3 456,00	15 130,59	0,00
62330000-Foires et expositions	0,00	38 746,53	38 746,53	0,00	2 950,00	2 950,00	35 796,53	0,00
62340000-Cadeaux	0,00	105 485,74	105 485,74	0,00	10 035,53	10 035,53	95 450,21	0,00
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	43 285,67	43 285,67	0,00	8 072,65	8 072,65	35 213,02	0,00
62370000-Publications	0,00	133 755,53	133 755,53	0,00	32 725,87	32 725,87	101 029,66	0,00
62380000-Divers	0,00	216 232,42	216 232,42	0,00	97 534,71	97 534,71	118 697,71	0,00
62410000-Transports sur achats	0,00	12 394,00	12 394,00	0,00	241,74	241,74	12 152,26	0,00
62430000-Transports entre établissements	0,00	153,73	153,73	0,00	0,00	0,00	153,73	0,00
62440000-Transports administratifs	0,00	628,00	628,00	0,00	0,00	0,00	628,00	0,00
62450000-Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques	0,00	222 073,30	222 073,30	0,00	34 736,34	34 736,34	187 336,96	0,00
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	6 493,09	6 493,09	0,00	1 704,13	1 704,13	4 788,96	0,00
62480000-Divers transport	0,00	1 512,30	1 512,30	0,00	64,61	64,61	1 447,69	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 19

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
62510000-Voyages et déplacements	0,00	669 499,97	669 499,97	0,00	76 675,22	76 675,22	592 824,75	0,00
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	87 840,10	87 840,10	0,00	11 873,31	11 873,31	75 966,79	0,00
62550000-Frais de deménagement	0,00	57 531,06	57 531,06	0,00	0,00	0,00	57 531,06	0,00
62560000-Missions personnels	0,00	934 827,71	934 827,71	0,00	93 180,65	93 180,65	841 647,06	0,00
62570000-Frais réceptions	0,00	427 104,71	427 104,71	0,00	52 353,22	52 353,22	374 751,49	0,00
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	347 425,97	347 425,97	0,00	30 814,42	30 814,42	316 611,55	0,00
62780000-Autres frais et commissions	0,00	14 229,59	14 229,59	0,00	603,03	603,03	13 626,56	0,00
62810000-Concours divers	0,00	190 647,07	190 647,07	0,00	22 074,98	22 074,98	168 572,09	0,00
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	183 002,38	183 002,38	0,00	34 135,45	34 135,45	148 866,93	0,00
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	998,25	998,25	0,00	0,00	0,00	998,25	0,00
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	704 712,48	704 712,48	0,00	51 472,65	51 472,65	653 239,83	0,00
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	931 272,34	931 272,34	0,00	5 548,96	5 548,96	925 723,38	0,00
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	255 928,87	255 928,87	0,00	34 536,86	34 536,86	221 392,01	0,00
62885000-Facturat. P.A.F effect. par les serv. Déconcent.	0,00	53 181,34	53 181,34	0,00	2 250,00	2 250,00	50 931,34	0,00
62888000-Autres frais divers	0,00	1 062 995,40	1 062 995,40	0,00	71 107,13	71 107,13	991 888,27	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	1 722 640,18	1 722 640,18	0,00	568 024,08	568 024,08	1 154 616,10	0,00
63320000-Allocation logement	0,00	430 667,38	430 667,38	0,00	142 008,63	142 008,63	288 658,75	0,00
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	23 218,37	23 218,37	0,00	7 685,25	7 685,25	15 533,12	0,00
63530000-Impôts indirects	0,00	2 753,55	2 753,55	0,00	0,00	0,00	2 753,55	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 20

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
63580000-Autres droits	0,00	997,00	997,00	0,00	0,00	0,00	997,00	0,00
63730000-Contribution FIPHFP	0,00	42 385,62	42 385,62	0,00	0,00	0,00	42 385,62	0,00
63780000-Taxes diverses	0,00	1 859,75	1 859,75	0,00	200,80	200,80	1 658,95	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,00	82 066 926,62	82 066 926,62	0,00	27 544 078,67	27 544 078,67	54 522 847,95	0,00
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	10 408 696,20	10 408 696,20	0,00	5 315 129,67	5 315 129,67	5 093 566,53	0,00
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	225 609,44	225 609,44	0,00	67 170,16	67 170,16	158 439,28	0,00
64120000-Congés payés	0,00	3 782 721,59	3 782 721,59	0,00	3 903 033,79	3 903 033,79	6 738,10	127 050,30
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	3 790 919,69	3 790 919,69	0,00	1 210 255,90	1 210 255,90	2 580 663,79	0,00
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	1 098 534,07	1 098 534,07	0,00	308 353,46	308 353,46	790 180,61	0,00
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	7 513 964,70	7 513 964,70	0,00	3 965 451,89	3 965 451,89	3 548 512,81	0,00
64144000-Indemnités et avantages non indexés	0,00	290 271,00	290 271,00	0,00	96 107,00	96 107,00	194 164,00	0,00
64150000-Supplément familial	0,00	711 634,73	711 634,73	0,00	243 910,47	243 910,47	467 724,26	0,00
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	174 705,90	174 705,90	0,00	512 725,06	512 725,06	0,00	338 019,16
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	9 193 924,57	9 193 924,57	0,00	3 021 371,06	3 021 371,06	6 172 553,51	0,00
64531100-Pensions civiles	0,00	46 960 432,22	46 960 432,22	0,00	15 625 737,01	15 625 737,01	31 334 695,21	0,00
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	114 654,91	114 654,91	0,00	33 068,79	33 068,79	81 586,12	0,00
64534000-CNAV	0,00	2 406 602,86	2 406 602,86	0,00	768 940,68	768 940,68	1 637 662,18	0,00
64535100-RAFP	0,00	518 902,90	518 902,90	0,00	152 274,01	152 274,01	366 628,89	0,00
64535200-IRCANTEC	0,00	978 372,42	978 372,42	0,00	314 774,33	314 774,33	663 598,09	0,00
64540000-Cotisations à Pôle	0,00	936 900,09	936 900,09	0,00	297 416,13	297 416,13	639 483,96	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 21

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
emploi								
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	4 788 125,51	4 788 125,51	0,00	1 575 584,54	1 575 584,54	3 212 540,97	0,00
64710000-Prestations directes	0,00	499 231,02	499 231,02	0,00	167 616,07	167 616,07	331 614,95	0,00
64740000-Oeuvres sociales	0,00	159 163,11	159 163,11	0,00	6 706,58	6 706,58	152 456,53	0,00
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	236 803,30	236 803,30	0,00	102 971,96	102 971,96	133 831,34	0,00
64800000-Autres charges de personnel	0,00	332 294,25	332 294,25	0,00	268 171,89	268 171,89	64 122,36	0,00
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	943 034,25	943 034,25	0,00	224 854,45	224 854,45	718 179,80	0,00
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	232 337,44	232 337,44	0,00	33 124,82	33 124,82	199 212,62	0,00
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	23 015,66	23 015,66	0,00	1 773,83	1 773,83	21 241,83	0,00
65400000-Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	8 265,11	8 265,11	0,00	0,00	0,00	8 265,11	0,00
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	2 433 736,62	2 433 736,62	0,00	187 705,28	187 705,28	2 246 031,34	0,00
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	334 128,25	334 128,25	0,00	0,00	0,00	334 128,25	0,00
65880000-Autres charges diverses	0,00	90 546,23	90 546,23	0,00	8 945,35	8 945,35	81 600,88	0,00
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	1 468,61	1 468,61	0,00	255,03	255,03	1 213,58	0,00
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	5 630 945,65	5 630 945,65	0,00	8 491,12	8 491,12	5 622 454,53	0,00
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	552 049,42	552 049,42	0,00	0,00	0,00	552 049,42	0,00
68170000-Dotations aux prov	0,00	582 319,18	582 319,18	0,00	0,00	0,00	582 319,18	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 22

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date 19.02.2025	
Année 2024		BALANCE PROVISOIRE					Heure 11:18:15	
Période 01 à 14							Page 22	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
pour dép des actifs circulants								
70300000-Ventes de produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	3 770,20	3 770,20	0,00	3 770,20
70500000-Etudes	0,00	100 807,91	100 807,91	0,00	376 786,97	376 786,97	0,00	275 979,06
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	133 264,50	133 264,50	0,00	1 922 329,75	1 922 329,75	0,00	1 789 065,25
70621300-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	586,00	586,00	0,00	14 598,00	14 598,00	0,00	14 012,00
70623100-Formation - contrat d'apprentissage	0,00	259 226,58	259 226,58	0,00	2 263 010,30	2 263 010,30	0,00	2 003 783,72
70623800-Autres	0,00	212 404,00	212 404,00	0,00	1 842 907,00	1 842 907,00	0,00	1 630 503,00
70624000-Prestations de formation continue	0,00	473 943,14	473 943,14	0,00	1 734 569,53	1 734 569,53	34 271,74	1 294 898,13
70625000-validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	15 562,03	15 562,03	0,00	126 922,44	126 922,44	0,00	111 360,41
70630000-Parainages	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
70661000-Colloques	0,00	980,00	980,00	0,00	35 066,00	35 066,00	0,00	34 086,00
70662000-Prestations de recherche	0,00	555,56	555,56	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	9 944,44
70664000-Ventes de publications	0,00	150 627,24	150 627,24	0,00	1 527 329,73	1 527 329,73	0,00	1 376 702,49
70682000-autres prestations de services	0,00	79 702,76	79 702,76	0,00	814 979,22	814 979,22	0,00	735 276,46
70830000-Locations diverses	0,00	31 693,11	31 693,11	0,00	104 432,29	104 432,29	0,00	72 739,18
70840000-Mise a disposition de personnel facturee	0,00	109 536,47	109 536,47	0,00	573 378,96	573 378,96	0,00	463 842,49
70850000-Ports et frais accessoires factures aux clients	0,00	17,25	17,25	0,00	8 471,45	8 471,45	0,00	8 454,20
70880000-Autres produits d'activites annexes	0,00	0,00	0,00	0,00	21 197,74	21 197,74	0,00	21 197,74
71355000-Variation des stocks	0,00	1 310 482,26	1 310 482,26	0,00	1 469 782,38	1 469 782,38	0,00	159 300,12

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 23

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date 19.02.2025		
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure 11:18:15		
Période 01 à 14		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page 23		
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
de produits finis									
74111000-Subvention pour charges de service public (SCSP)	0,00	276 302,71	276 302,71	0,00	107 824 458,80	107 824 458,80	0,00	107 548 156,09	
74118000-Ministère de tutelle - autres subventions	0,00	395 950,70	395 950,70	0,00	1 684 132,67	1 684 132,67	0,00	1 288 181,97	
74128000-Autres ministères - autres subventions	0,00	499 777,93	499 777,93	0,00	1 814 629,65	1 814 629,65	0,00	1 314 851,72	
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,00	3 458 742,68	3 458 742,68	0,00	7 436 369,75	7 436 369,75	0,00	3 977 627,07	
74131200-ANR Hors investissements d'avenir	0,00	2 582 699,57	2 582 699,57	0,00	1 140 097,90	1 140 097,90	1 442 601,67	0,00	
74420000-Subventions de la région	0,00	2 158 564,08	2 158 564,08	0,00	3 369 952,84	3 369 952,84	0,00	1 211 388,76	
74430000-Subventions du département	0,00	1 574,39	1 574,39	0,00	22 804,73	22 804,73	0,00	21 230,34	
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	314 904,93	314 904,93	0,00	646 140,61	646 140,61	0,00	331 235,68	
74460000-Subventions union européenne	0,00	1 972 782,63	1 972 782,63	0,00	3 148 317,88	3 148 317,88	0,00	1 175 535,25	
74480000-Subv autres collectivites publ & organismes publ	0,00	1 154 441,53	1 154 441,53	0,00	2 434 010,40	2 434 010,40	0,00	1 279 568,87	
74810000-Pdts versts liberatoires ouvrant droit exone. TA	0,00	0,00	0,00	0,00	128 691,32	128 691,32	0,00	128 691,32	
74880000-Autres subventions	0,00	1 156 279,97	1 156 279,97	0,00	1 617 566,72	1 617 566,72	0,00	461 286,75	
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,00	111 866,33	111 866,33	0,00	236 073,29	236 073,29	0,00	124 206,96	
75160000-Droits d'auteur et de reproduction	0,00	0,00	0,00	0,00	46 097,35	46 097,35	0,00	46 097,35	
75411000-Dons manuels	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	

BALANCE PROVISOIRE

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 24

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 14								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
75432000-Legs ou donations	0,00	89 840,37	89 840,37	0,00	191 719,27	191 719,27	0,00	101 878,90
75712000-Taxe affectée CVEC	0,00	0,00	0,00	0,00	1 512 925,22	1 512 925,22	0,00	1 512 925,22
75770000-Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	1 098,55	1 098,55	0,00	1 098,55
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	8 482,78	8 482,78	0,00	132 538,26	132 538,26	0,00	124 055,48
75840000-Autres produits contentieux	0,00	14 428,00	14 428,00	0,00	39 592,27	39 592,27	0,00	25 164,27
75880000-Autres produits	0,00	47 073,92	47 073,92	0,00	230 823,36	230 823,36	0,00	183 749,44
76600000-Gains de change pour opérations financières	0,00	47,34	47,34	0,00	973,50	973,50	0,00	926,16
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	77 146,96	77 146,96	0,00	3 601 375,91	3 601 375,91	0,00	3 524 228,95
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00
78170000-Reprises dépréciations des actifs circulants	0,00	25 250,42	25 250,42	0,00	576 773,27	576 773,27	0,00	551 522,85
86100000-Mises à disposition gratuite de biens	228,00	0,00	228,00	0,00	0,00	0,00	228,00	0,00
86300000-Comptes de prise en charge	0,00	0,00	0,00	228,00	0,00	228,00	0,00	228,00
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89100000-Bilan de clôture	0,00	271 707,58	271 707,58	0,00	271 707,58	271 707,58	0,00	0,00

BALANCE PROVISOIRE

Etablissement université

Année 2024

Période 01 à 14

Date 19.02.2025

Heure 11:18:15

Page 25

Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs
Total classe 1	48 654 037,35	144 816 660,00	193 470 697,35	146 619 918,22	147 130 537,79	293 750 456,01	47 313 165,49	147 592 924,15
Total classe 2	165 579 973,33	23 421 015,38	189 000 988,71	71 932 198,04	21 240 414,82	93 172 612,86	173 323 607,38	77 495 231,53
Total classe 3	1 310 482,26	1 975 974,37	3 286 456,63	506 191,99	1 892 801,44	2 398 993,43	1 469 782,38	582 319,18
Total classe 4	20 785 564,04	1 284 172 746,07	1 304 958 310,11	38 352 195,16	1 286 373 918,82	1 324 726 113,98	23 526 001,06	43 293 804,93
Total classe 5	21 081 117,23	347 685 634,81	368 766 752,04	670,80	348 359 593,64	348 360 264,44	20 419 800,10	13 312,50
Total classe 6	0,00	204 521 414,15	204 521 414,15	0,00	68 085 028,84	68 085 028,84	136 910 369,74	473 984,43
Total classe 7	0,00	17 225 546,05	17 225 546,05	0,00	150 736 695,48	150 736 695,48	1 476 873,41	134 988 022,84
Total classe 8	228,00	271 707,58	271 935,58	228,00	271 707,58	271 935,58	228,00	228,00
Total général	257 411 402,21	2 024 090 698,41	2 281 502 100,62	257 411 402,21	2 024 090 698,41	2 281 502 100,62	404 439 827,56	404 439 827,56



Balance définitive

Exercice 2024

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 27

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
10100000-Financements non rattachés à des actifs Etat	0,00	4 910 823,35	4 910 823,35	442 715,56	8 260 307,37	8 703 022,93	0,00	3 792 199,58
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat	0,00	0,24	0,24	87 366 936,40	0,00	87 366 936,40	0,00	87 366 936,16
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	0,00	0,00	0,00	10 092,48	0,24	10 092,72	0,00	10 092,72
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,00	15 549,63	15 549,63	17 357 133,46	578 846,63	17 935 980,09	0,00	17 920 430,46
10413200-Fin aut actifs-ANR IA et rev dot non consommable	0,00	0,00	0,00	50 078,99	0,00	50 078,99	0,00	50 078,99
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	29 171 670,12	2 104 643,62	31 276 313,74	0,00	15,10	15,10	31 276 298,64	0,00
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	54 698,78	3 203,26	57 902,04	0,00	2 335,35	2 335,35	55 566,69	0,00
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	5 929 061,06	705 763,08	6 634 824,14	0,00	14 812,18	14 812,18	6 620 011,96	0,00
10493200-Rep résult aut actifs-ANR IA et rev dot non cons	47 379,63	1 594,29	48 973,92	0,00	0,00	0,00	48 973,92	0,00
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,00	5 108 641,67	5 108 641,67	19 850 426,55	288 933,80	20 139 360,35	0,00	15 030 718,68
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	1 585 786,50	36 595,98	1 622 382,48	0,00	1 622 382,48
11900000-Report a nouveau (solde débiteur)	0,00	36 089,47	36 089,47	0,00	36 089,47	36 089,47	0,00	0,00
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	734 028 758,24	734 028 758,24	288 933,80	734 101 047,39	734 389 981,19	0,00	361 222,95
12900000-Resultat de l'exercice (solde débiteur)	5 108 641,67	856 196 180,88	861 304 822,55	0,00	858 018 363,72	858 018 363,72	3 286 458,83	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 28

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
13120000-Financements Régions non rattachés	0,00	2 035 610,53	2 035 610,53	141 599,05	2 692 249,59	2 833 848,64	0,00	798 238,11
13130000-Financements Départements non rattachés	0,00	38 980,68	38 980,68	38 980,68	240 608,49	279 589,17	0,00	240 608,49
13140000-Financements Communes non rattachées	0,00	3 070 489,15	3 070 489,15	749 121,21	3 088 232,76	3 837 353,97	0,00	766 864,82
13150000-Financements Autres coll non rattachés	0,00	73 840,00	73 840,00	0,00	134 017,45	134 017,45	0,00	60 177,45
13160000-Financements Union européenne non rattachés	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	46,80	2 000 000,00	2 000 046,80	0,00	46,80
13170000-Financements Autres organismes non rattachées	0,00	131 717,51	131 717,51	479,99	157 667,51	158 147,50	0,00	26 429,99
13180000-Financements Autres non rattachés	0,00	151 986,84	151 986,84	30 019,28	122 520,29	152 539,57	0,00	552,73
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	34 015,60	34 015,60	5 577 328,10	167 112,08	5 744 440,18	0,00	5 710 424,58
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	355 106,54	0,00	355 106,54	0,00	355 106,54
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	89 750,72	89 750,72	4 696 793,18	272 449,63	4 969 242,81	0,00	4 879 492,09
13415000-Financements Autres coll. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	226 746,18	73 840,00	300 586,18	0,00	300 586,18
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	1 606 867,92	0,00	1 606 867,92	0,00	1 606 867,92
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	592 606,35	0,00	592 606,35	0,00	592 606,35
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0,00	10 257,25	10 257,25	628 939,94	70 493,42	699 433,36	0,00	689 176,11
13492000-Reprise résult finan Régions rattachés actifs	2 464 978,64	272 792,35	2 737 770,99	0,00	5 825,53	5 825,53	2 731 945,46	0,00
13493000-Reprise résult finan	241 505,66	13 732,03	255 237,69	0,00	0,00	0,00	255 237,69	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Etablissement université							Date	19.02.2025	
Année 2024							Heure	11:20:09	
Période 01 à 15							Page	29	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
Départements rattachés actifs									
13494000-Reprise résult finan Communes rattachés actifs	1 725 642,29	311 335,25	2 036 977,54	0,00	14 240,39	14 240,39	2 022 737,15	0,00	
13495000-Reprise résult finan Autres coll. rattachés actifs	195 756,12	6 995,50	202 751,62	0,00	0,00	0,00	202 751,62	0,00	
13496000-Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	594 927,56	62 212,13	657 139,69	0,00	0,00	0,00	657 139,69	0,00	
13497000-Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	425 134,13	38 898,67	464 032,80	0,00	0,00	0,00	464 032,80	0,00	
13498000-Reprise résult finan Autres rattachés actifs	268 431,35	42 149,94	310 581,29	0,00	0,00	0,00	310 581,29	0,00	
15110000-Provisions pour litiges	0,00	44 000,00	44 000,00	373 751,95	0,00	373 751,95	0,00	329 751,95	
15160000-Provisions pour perte sur contrat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
15180000-Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93	0,00	14 281,93	
15820000-Provisions pour CET	0,00	0,00	0,00	2 208 935,04	552 049,42	2 760 984,46	0,00	2 760 984,46	
16510000-Depots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18100000-Comptes de liaison des établissements	0,00	941 444 405,97	941 444 405,97	0,00	941 444 405,97	941 444 405,97	0,00	0,00	
18510000-Opération de trésorerie SAIC	2 426 210,34	30 606 448,22	33 032 658,56	2 426 210,34	30 606 448,22	33 032 658,56	2 667 888,58	2 667 888,58	
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	2 663 634,35	159 965,22	2 823 599,57	0,00	14 399,53	14 399,53	2 809 200,04	0,00	
20532000-Logiciels créés	77 462,37	48 323,49	125 785,86	0,00	44 201,96	44 201,96	81 583,90	0,00	
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	39 792,22	2 574,00	42 366,22	0,00	0,00	0,00	42 366,22	0,00	
20800000-Autres immobilisations incorporelles	112 187,16	0,00	112 187,16	0,00	0,00	0,00	112 187,16	0,00	
21116000-Terrains nus mis à	5 141 930,00	0,00	5 141 930,00	0,00	0,00	0,00	5 141 930,00	0,00	

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 30

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
disposition								
21155600-Terrains bâtis- ens immob admin et com màd	1 843 240,00	0,00	1 843 240,00	0,00	0,00	0,00	1 843 240,00	0,00
21227000-Agencement terrains aménagés acquis	40 187,82	0,00	40 187,82	0,00	0,00	0,00	40 187,82	0,00
21255700-Agencement terr bâtis ens immob admin/com acquis	810 871,46	0,00	810 871,46	0,00	0,00	0,00	810 871,46	0,00
21255800-Agencement terr bâtis ens immob admin/com autre	5 788,74	0,00	5 788,74	0,00	0,00	0,00	5 788,74	0,00
21315600-Construction bâtiment admin/com màd	79 969 967,00	0,00	79 969 967,00	0,00	0,00	0,00	79 969 967,00	0,00
21315700-Construction bâtiment admin/com acquis	1 250 487,22	0,00	1 250 487,22	0,00	0,00	0,00	1 250 487,22	0,00
21351700-Construction agencement bâtiments indus acquis	28 449,79	0,00	28 449,79	0,00	0,00	0,00	28 449,79	0,00
21355600-Construction agencement bâtiments admin màd	669 621,28	0,00	669 621,28	0,00	0,00	0,00	669 621,28	0,00
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	36 588 717,66	2 331 288,53	38 920 006,19	0,00	937 064,47	937 064,47	37 982 941,72	0,00
21355800-Construction agencement bâtiments admin autres	30 818,12	0,00	30 818,12	0,00	0,00	0,00	30 818,12	0,00
21358000-Construction agencement autres ens immo	61 555,37	0,00	61 555,37	0,00	0,00	0,00	61 555,37	0,00
21380000-Autres constructions	0,00	8 052,00	8 052,00	0,00	8 052,00	8 052,00	0,00	0,00
21455600-Const sol autrui agencement admin màd	45 359,35	0,00	45 359,35	0,00	0,00	0,00	45 359,35	0,00
21455700-Const sol autrui agencement admin acquis	51 519,89	0,00	51 519,89	0,00	0,00	0,00	51 519,89	0,00
21511600-Installations	9 545,28	0,00	9 545,28	0,00	0,00	0,00	9 545,28	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 31

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
complexes mād sol propre								
21511700-Installations complexes acquis sol propre	786 005,06	0,00	786 005,06	0,00	0,00	0,00	786 005,06	0,00
21511800-Installations complexes autres sol propre	9 601,22	0,00	9 601,22	0,00	0,00	0,00	9 601,22	0,00
21531700-Installations spécifiques acquis sol propre	3 550,00	66 122,00	69 672,00	0,00	33 061,00	33 061,00	36 611,00	0,00
21534700-Installations spécifiques acquis sol d'autrui	25 051,77	30 439,92	55 491,69	0,00	30 439,92	30 439,92	25 051,77	0,00
21535700-Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21546000-Matériel mis à disposition	454,48	0,00	454,48	0,00	0,00	0,00	454,48	0,00
21547000-Matériel acquis	1 704 330,81	279 764,92	1 984 095,73	0,00	131 791,24	131 791,24	1 852 304,49	0,00
21548000-Matériel autre	12 668,17	0,00	12 668,17	0,00	0,00	0,00	12 668,17	0,00
21557000-Outillage acquis TECH	310 436,91	3 000,00	313 436,91	0,00	0,00	0,00	313 436,91	0,00
21558000-Outillage autre	2 265,11	14 443,56	16 708,67	0,00	0,00	0,00	16 708,67	0,00
21567000-Matériel d'enseignement acquis	278 581,75	10 184,00	288 765,75	0,00	3 495,00	3 495,00	285 270,75	0,00
21568000-Matériel d'enseignement autre	8 017,96	0,00	8 017,96	0,00	0,00	0,00	8 017,96	0,00
21577000-Agencements & aménag du mat & outil acquis	75 730,92	0,00	75 730,92	0,00	0,00	0,00	75 730,92	0,00
21600000-Collections	216 277,05	0,00	216 277,05	0,00	0,00	0,00	216 277,05	0,00
21720000-Biens historiques et culturels mobiliers	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
21816000-Install génér, agncts, amngts divers mād	24 953,39	0,00	24 953,39	0,00	0,00	0,00	24 953,39	0,00
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	524 051,76	0,00	524 051,76	0,00	0,00	0,00	524 051,76	0,00
21818000-Install génér, agncts,	45 447,88	0,00	45 447,88	0,00	0,00	0,00	45 447,88	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 32

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
amngts divers autres								
21827000-Matériel de transport acquis	319 072,82	0,00	319 072,82	0,00	0,00	0,00	319 072,82	0,00
21831600-Matériel de bureau mis à disposition	0,00	713,15	713,15	0,00	713,15	713,15	0,00	0,00
21831700-Matériel de bureau acquis	77 804,30	38 745,80	116 550,10	0,00	12 658,92	12 658,92	103 891,18	0,00
21831800-Matériel de bureau autre	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00
21832600-Matériel informatique mis à disposition	75 717,48	0,00	75 717,48	0,00	0,00	0,00	75 717,48	0,00
21832700-Matériel informatique acquis	14 110 700,14	681 427,27	14 792 127,41	0,00	148 043,21	148 043,21	14 644 084,20	0,00
21832800-Matériel informatique autre	260 709,86	0,00	260 709,86	0,00	1 420,32	1 420,32	259 289,54	0,00
21846000-Mobilier mis à disposition	232 261,55	0,00	232 261,55	0,00	0,00	0,00	232 261,55	0,00
21847000-Mobilier acquis	2 718 798,95	94 777,52	2 813 576,47	0,00	5 093,39	5 093,39	2 808 483,08	0,00
21848000-Mobilier autre	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	0,00	0,00	52 952,14	0,00
21886000-Matériel divers mis à disposition	56 059,79	0,00	56 059,79	0,00	0,00	0,00	56 059,79	0,00
21887000-Matériels divers acquis	6 523 541,13	567 059,92	7 090 601,05	0,00	176 486,29	176 486,29	6 914 114,76	0,00
21888000-Matériels divers autres	2 145 592,82	770,82	2 146 363,64	0,00	4 252,82	4 252,82	2 142 110,82	0,00
23120000-Agencements/aménagements terrains en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23130000-Immobilisations en cours constructions	758 264,07	16 880 218,55	17 638 482,62	0,00	12 818 111,26	12 818 111,26	4 820 371,36	0,00
23150000-Immobilisations en	0,00	477 867,57	477 867,57	0,00	316 094,00	316 094,00	161 773,57	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 34

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28135570-Amort-Construct° agcment bâtiments admin acquis	0,00	0,00	0,00	8 745 368,17	1 723 102,15	10 468 470,32	0,00	10 468 470,32
28135580-Amort-Construct° agcment bâtiments admin autres	0,00	0,00	0,00	9 458,41	1 642,63	11 101,04	0,00	11 101,04
28135800-Amort- Construction agencement autres ens immo	0,00	0,00	0,00	8 388,31	2 462,22	10 850,53	0,00	10 850,53
28145560-Amort- Const sol autrui agencement admin mād	0,00	0,00	0,00	27 215,63	2 267,97	29 483,60	0,00	29 483,60
28145570-Amort- Const sol autrui agencement admin acquis	0,00	0,00	0,00	23 245,27	2 466,44	25 711,71	0,00	25 711,71
28151160-Amort- Installations complexes mād sol propre	0,00	0,00	0,00	9 545,28	0,00	9 545,28	0,00	9 545,28
28151170-Amort- Installations complexes acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	707 928,72	12 546,72	720 475,44	0,00	720 475,44
28151180-Amort- Installations complexes autres sol propre	0,00	0,00	0,00	8 959,38	641,84	9 601,22	0,00	9 601,22
28153170-Amort- Installations spécifiques acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	3 017,50	4 497,34	7 514,84	0,00	7 514,84
28153470-Amort- Installation spécifique acquis sol d'autrui	0,00	338,95	338,95	19 192,23	3 470,41	22 662,64	0,00	22 323,69
28153570-Amort- Installations spécifiques acquis sol autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	1 232,18	1 232,18	1 247 505,66	90 002,57	1 337 508,23	0,00	1 336 276,05
28154800-Amort- Matériel autre	0,00	0,00	0,00	7 268,04	1 247,15	8 515,19	0,00	8 515,19
28155700-Amort- Outillage acquis	0,00	0,00	0,00	265 511,83	15 036,56	280 548,39	0,00	280 548,39
28155800-Amort- Outillage autre	0,00	0,00	0,00	2 265,11	2 107,34	4 372,45	0,00	4 372,45
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	19,58	19,58	244 055,98	10 069,01	254 124,99	0,00	254 105,41
28156800-Amort- Matériel d'enseignement autre	0,00	0,00	0,00	5 618,93	1 002,25	6 621,18	0,00	6 621,18

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 35

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	68 186,45	1 957,09	70 143,54	0,00	70 143,54
28160000-Amort- Collections	0,00	0,00	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73	0,00	99 183,73
28181600-Amort- Install génér, agncts, amngts divers màd	0,00	0,00	0,00	24 953,39	0,00	24 953,39	0,00	24 953,39
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	0,00	0,00	494 829,70	4 394,13	499 223,83	0,00	499 223,83
28181800-Amort- Install génér, agncts, amngts divers autres	0,00	0,00	0,00	45 447,88	0,00	45 447,88	0,00	45 447,88
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	0,00	0,00	273 845,45	12 078,49	285 923,94	0,00	285 923,94
28183160-Amort- Matériel de bureau mis à disposition	0,00	15,10	15,10	0,00	15,10	15,10	0,00	0,00
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	155,53	155,53	69 844,19	2 916,09	72 760,28	0,00	72 604,75
28183180-Amort- Matériel de bureau autre	0,00	0,00	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77	0,00	4 669 980,77
28183260-Amort- Matériel informatique mis à disposition	0,00	0,00	0,00	69 585,84	854,67	70 440,51	0,00	70 440,51
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	44 688,96	44 688,96	11 875 579,93	895 732,43	12 771 312,36	0,00	12 726 623,40
28183280-Amort- Matériel informatique autre	0,00	1 420,32	1 420,32	236 326,48	10 506,16	246 832,64	0,00	245 412,32
28184600-Amort- Mobilier mis à disposition	0,00	0,00	0,00	232 261,55	0,00	232 261,55	0,00	232 261,55
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	1,56	1,56	1 820 196,01	162 092,28	1 982 288,29	0,00	1 982 286,73
28184800-Amort- Mobilier autre	0,00	0,00	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14	0,00	52 952,14
28188600-Amort- Matériel divers mis à disposition	0,00	0,00	0,00	52 883,82	0,00	52 883,82	0,00	52 883,82
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	5 600,13	5 600,13	5 951 133,35	203 511,79	6 154 645,14	0,00	6 149 045,01

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 36

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28188800-Amort- Matériels divers autres	0,00	4 252,81	4 252,81	1 614 579,24	194 196,71	1 808 775,95	0,00	1 804 523,14
35510000-Produits finis (ou groupe) A	1 310 482,26	1 469 782,38	2 780 264,64	0,00	1 310 482,26	1 310 482,26	1 469 782,38	0,00
39551000-Provisions dépréciation-Prdts finis (ou groupe) A	0,00	506 191,99	506 191,99	506 191,99	582 319,18	1 088 511,17	0,00	582 319,18
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	20 097,89	19 737 630,76	19 757 728,65	172,65	19 674 203,91	19 674 376,56	83 352,09	0,00
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,00	8 717 729,55	8 717 729,55	0,00	8 739 383,86	8 739 383,86	0,00	21 654,31
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	97 433,92	97 433,92	98 501,61	33 213,81	131 715,42	0,00	34 281,50
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	35 839 996,88	35 839 996,88	2 858 269,00	34 621 479,95	37 479 748,95	0,00	1 639 752,07
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	15 615 435,72	15 615 435,72	244 652,36	15 409 785,59	15 654 437,95	0,00	39 002,23
40910000-Fournisseurs - Avances versées sur commandes	300,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	1 489 942,49	15 059 107,57	16 549 050,06	0,00	15 016 511,37	15 016 511,37	1 532 538,69	0,00
41200000-Clients Etudiants, élèves, stagiaires	0,00	6 629 250,75	6 629 250,75	0,00	6 629 250,75	6 629 250,75	0,00	0,00
41300000-Clts-effets à rec / vte de bien ou prest de svces	0,00	6 612,00	6 612,00	0,00	6 612,00	6 612,00	0,00	0,00
41600000-Clients douteux ou litigieux	367 676,59	0,00	367 676,59	0,00	0,00	0,00	367 676,59	0,00
41810000-Clients Factures à établir	742 622,23	395 279,32	1 137 901,55	0,00	742 622,23	742 622,23	395 279,32	0,00
41910000-Clients - Avances	0,00	10 347 570,46	10 347 570,46	24 166 343,64	21 312 494,83	45 478 838,47	0,00	35 131 268,01

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 37

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date	19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure	11:20:09	
Période 01 à 15		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page	37	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
reçues sur commande en cours									
42100000-Personnel Rémunérations dues	0,00	188 460 115,13	188 460 115,13	0,00	188 460 115,13	188 460 115,13	0,00	0,00	
42500000-Personnel Avances et acomptes	364,00	8 791,00	9 155,00	0,00	7 708,00	7 708,00	1 447,00	0,00	
42820000-Personnel Dettes provisionnées pour congés payés	0,00	44 088,41	44 088,41	44 088,41	1 840 953,51	1 885 041,92	0,00	1 840 953,51	
42860000-Personnel-autres charges a payer	0,00	10 414 470,72	10 414 470,72	3 997 213,00	7 783 933,07	11 781 146,07	0,00	1 366 675,35	
43110000-Sécurité Sociale Cotisation Patronale	0,00	6 078,26	6 078,26	1 693,94	10 323,94	12 017,88	0,00	5 939,62	
43780000-Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
44110000-Financements	0,00	6 392 816,27	6 392 816,27	0,00	6 357 948,82	6 357 948,82	34 867,45	0,00	
44170000-Subventions	553 721,46	422 877 758,12	423 431 479,58	0,00	423 117 202,90	423 117 202,90	314 276,68	0,00	
44352000-Aide de l'Etat versée par l'ASP contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	41 752,86	41 752,86	0,00	41 752,86	41 752,86	0,00	0,00	
44530000-Taxes sur le chiffre d'affaire du à l'importation	0,00	2 091,41	2 091,41	0,00	2 091,41	2 091,41	0,00	0,00	
44551000-TVA à décaisser	0,00	299 797,02	299 797,02	0,00	299 797,02	299 797,02	0,00	0,00	
44562000-TVA déductible sur immobilisations	0,00	58 119,14	58 119,14	0,00	58 119,14	58 119,14	0,00	0,00	
44566000-TVA déductible sur autres biens et services	0,00	198 495,91	198 495,91	0,00	198 495,91	198 495,91	0,00	0,00	
44567000-Crédit de TVA à reporter	0,00	93 484,97	93 484,97	2,41	48 568,74	48 571,15	44 913,82	0,00	
44571000-TVA collectée	0,00	188 059,24	188 059,24	0,00	188 059,24	188 059,24	0,00	0,00	
44860000-État autr coll. publiques - Charges a payer	0,00	25 016,00	25 016,00	10 731,00	14 285,00	25 016,00	0,00	0,00	
44871000-Financements à	5 089 095,33	6 447 999,62	11 537 094,95	0,00	5 330 008,57	5 330 008,57	6 207 086,38	0,00	

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 38

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
recevoir								
44877000-Subventions à recevoir	12 117 143,15	14 341 780,83	26 458 923,98	0,00	12 406 684,67	12 406 684,67	14 052 239,31	0,00
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	31 454,60	0,00	31 454,60	0,00	18 391,20	18 391,20	13 063,40	0,00
46320000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	0,00	906 228,64	906 228,64	0,00	906 228,64	906 228,64	0,00	0,00
46630000-Virements à réimputer	0,00	264 775,57	264 775,57	63,58	265 521,59	265 585,17	0,00	809,60
46640000-Excédents de versement à rembourser	0,00	759 530,00	759 530,00	2 874,50	759 185,20	762 059,70	63,23	2 592,93
46710000-Aide à la mobilité internationale	0,00	1 113 200,00	1 113 200,00	276 000,00	987 200,00	1 263 200,00	0,00	150 000,00
46740000-Taxe d'apprentissage	0,00	161 872,62	161 872,62	0,00	161 872,62	161 872,62	0,00	0,00
46780000-Autres	7 188,00	839 311,07	846 499,07	0,00	742 645,42	742 645,42	103 853,65	0,00
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	1 957 302,00	1 957 302,00	0,00	1 957 069,00	1 957 069,00	233,00	0,00
47180000-Autres recettes à classer	0,00	273 510 263,96	273 510 263,96	4 525 756,43	270 080 717,25	274 606 473,68	0,00	1 096 209,72
47181000-Autres recettes à régulariser Compensation légale	0,00	0,00	0,00	43,86	0,00	43,86	0,00	43,86
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	21 108,73	422 342,10	443 450,83	0,00	423 719,08	423 719,08	19 731,75	0,00
47250000-Depenses des regisseurs a verifier	0,00	47 631,12	47 631,12	0,00	47 631,12	47 631,12	0,00	0,00
47280000-Autres dépenses à régulariser	859,85	237 120 771,17	237 121 631,02	0,00	237 120 503,19	237 120 503,19	1 127,83	0,00
47310000-Recettes à transférer	0,00	1 742 198,88	1 742 198,88	18 121,00	1 904 672,46	1 922 793,46	0,00	180 594,58
47350000-Dépenses à transférer	0,00	843 835,93	843 835,93	2 687,35	841 415,54	844 102,89	0,00	266,96
47800000-Autres comptes transitoires	0,00	0,00	0,00	10,88	0,00	10,88	0,00	10,88
48600000-Charges constatées d'avance	343 989,72	353 950,87	697 940,59	0,00	343 989,72	343 989,72	353 950,87	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 39

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date	19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure	11:20:09	
Période 01 à 15		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page	39	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	1 691 962,09	1 691 962,09	1 691 962,09	1 416 073,21	3 108 035,30	0,00	1 416 073,21	
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	90 808,21	90 808,21	413 007,45	45 477,35	458 484,80	0,00	367 676,59	
51120000-Cheques bancaires a encaisser	3 232,14	1 067 307,44	1 070 539,58	0,00	1 070 539,58	1 070 539,58	0,00	0,00	
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement	0,00	3 192 565,53	3 192 565,53	0,00	3 192 565,53	3 192 565,53	0,00	0,00	
51170000-Chèques impayés	9 519,60	27 461,30	36 980,90	0,00	28 761,30	28 761,30	8 219,60	0,00	
51511000-Compte au Trésor - établissement	21 058 255,41	142 348 292,76	163 406 548,17	0,00	143 009 483,60	143 009 483,60	20 397 064,57	0,00	
51590000-Règlements en cours de traitement	2 772,54	198 281 534,22	198 284 306,76	0,00	198 276 400,56	198 276 400,56	7 906,20	0,00	
53100000-Caisse	7 337,54	112 566,87	119 904,41	0,00	113 294,68	113 294,68	6 609,73	0,00	
54300000-Régies # Opérations de dépenses	0,00	69 790,52	69 790,52	0,00	69 790,52	69 790,52	0,00	0,00	
54500000-Régies # Opérations de recettes	0,00	1 639 310,87	1 639 310,87	0,00	1 652 623,37	1 652 623,37	0,00	13 312,50	
58500000-Virements internes de fonds	0,00	946 805,30	946 805,30	670,80	946 134,50	946 805,30	0,00	0,00	
60225000-Fournitures de bureau	0,00	9 378,78	9 378,78	0,00	9 378,78	9 378,78	0,00	0,00	
60611000-Electricite	0,00	843 795,92	843 795,92	0,00	843 795,92	843 795,92	0,00	0,00	
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	15 877,57	15 877,57	0,00	15 877,57	15 877,57	0,00	0,00	
60613000-Gaz	0,00	142 177,50	142 177,50	0,00	142 177,50	142 177,50	0,00	0,00	
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	556 583,75	556 583,75	0,00	556 583,75	556 583,75	0,00	0,00	
60617000-Eau	0,00	92 444,43	92 444,43	0,00	92 444,43	92 444,43	0,00	0,00	
60630000-Fournitures d'entretien et de petit equipement	0,00	561 663,45	561 663,45	0,00	561 663,45	561 663,45	0,00	0,00	
60640000-Fournitures	0,00	352 260,03	352 260,03	0,00	352 260,03	352 260,03	0,00	0,00	

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 40

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date	19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure	11:20:09	
Période 01 à 15		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page	40	
Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédites Bilan d'entrée	Crédites Opérations de l'exercice	Crédites Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
administratives									
60650000-Linge, vêtements de travail	0,00	30 040,14	30 040,14	0,00	30 040,14	30 040,14	0,00	0,00	
60660000-Animaux	0,00	4 050,89	4 050,89	0,00	4 050,89	4 050,89	0,00	0,00	
60670000-Fournitures, matériels enseignement, recherche	0,00	144 583,47	144 583,47	0,00	144 583,47	144 583,47	0,00	0,00	
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	70 386,75	70 386,75	0,00	70 386,75	70 386,75	0,00	0,00	
60700000-Achats de marchandises	0,00	248 184,84	248 184,84	0,00	248 184,84	248 184,84	0,00	0,00	
60870000-Frais acces achats de marchandises	0,00	49,25	49,25	0,00	49,25	49,25	0,00	0,00	
60960000-RRR d'approvisionnements non stockés	0,00	8 239,08	8 239,08	0,00	8 239,08	8 239,08	0,00	0,00	
61100000-Sous-traitance generale	0,00	550,10	550,10	0,00	550,10	550,10	0,00	0,00	
61320000-Locations immobilieres	0,00	185 611,19	185 611,19	0,00	185 611,19	185 611,19	0,00	0,00	
61350000-Locations mobilieres	0,00	842 784,83	842 784,83	0,00	842 784,83	842 784,83	0,00	0,00	
61380000-Autres locations	0,00	53 349,28	53 349,28	0,00	53 349,28	53 349,28	0,00	0,00	
61400000-Charges locatives et de copropriété	0,00	159 448,49	159 448,49	0,00	159 448,49	159 448,49	0,00	0,00	
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	457 463,31	457 463,31	0,00	457 463,31	457 463,31	0,00	0,00	
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	211 922,07	211 922,07	0,00	211 922,07	211 922,07	0,00	0,00	
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	652 355,84	652 355,84	0,00	652 355,84	652 355,84	0,00	0,00	
61610000-Multirisques	0,00	15 569,48	15 569,48	0,00	15 569,48	15 569,48	0,00	0,00	
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	6 810,41	6 810,41	0,00	6 810,41	6 810,41	0,00	0,00	

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 41

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
61630000-Assurance transport	0,00	11 436,29	11 436,29	0,00	11 436,29	11 436,29	0,00	0,00
61680000-Autres assurances	0,00	1 288,83	1 288,83	0,00	1 288,83	1 288,83	0,00	0,00
61700000-Etudes et recherches	0,00	209 179,63	209 179,63	0,00	209 179,63	209 179,63	0,00	0,00
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	1 034 641,60	1 034 641,60	0,00	1 034 641,60	1 034 641,60	0,00	0,00
61850000-Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	91 752,72	91 752,72	0,00	91 752,72	91 752,72	0,00	0,00
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	321 028,10	321 028,10	0,00	321 028,10	321 028,10	0,00	0,00
62220000-Commissions et courtages sur ventes	0,00	184,07	184,07	0,00	184,07	184,07	0,00	0,00
62260000-Honoraires	0,00	109 497,32	109 497,32	0,00	109 497,32	109 497,32	0,00	0,00
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	119 436,20	119 436,20	0,00	119 436,20	119 436,20	0,00	0,00
62310000-Annonces et insertions	0,00	18 586,59	18 586,59	0,00	18 586,59	18 586,59	0,00	0,00
62330000-Foires et expositions	0,00	38 746,53	38 746,53	0,00	38 746,53	38 746,53	0,00	0,00
62340000-Cadeaux	0,00	105 485,74	105 485,74	0,00	105 485,74	105 485,74	0,00	0,00
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	43 285,67	43 285,67	0,00	43 285,67	43 285,67	0,00	0,00
62370000-Publications	0,00	133 755,53	133 755,53	0,00	133 755,53	133 755,53	0,00	0,00
62380000-Divers	0,00	216 232,42	216 232,42	0,00	216 232,42	216 232,42	0,00	0,00
62410000-Transports sur achats	0,00	12 394,00	12 394,00	0,00	12 394,00	12 394,00	0,00	0,00
62430000-Transports entre établissements	0,00	153,73	153,73	0,00	153,73	153,73	0,00	0,00
62440000-Transports administratifs	0,00	628,00	628,00	0,00	628,00	628,00	0,00	0,00
62450000-Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques	0,00	222 073,30	222 073,30	0,00	222 073,30	222 073,30	0,00	0,00
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	6 493,09	6 493,09	0,00	6 493,09	6 493,09	0,00	0,00
62480000-Divers transport	0,00	1 512,30	1 512,30	0,00	1 512,30	1 512,30	0,00	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 42

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
62510000-Voyages et déplacements	0,00	669 499,97	669 499,97	0,00	669 499,97	669 499,97	0,00	0,00
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	87 840,10	87 840,10	0,00	87 840,10	87 840,10	0,00	0,00
62550000-Frais de deménagement	0,00	57 531,06	57 531,06	0,00	57 531,06	57 531,06	0,00	0,00
62560000-Missions personnels	0,00	934 827,71	934 827,71	0,00	934 827,71	934 827,71	0,00	0,00
62570000-Frais réceptions	0,00	427 104,71	427 104,71	0,00	427 104,71	427 104,71	0,00	0,00
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	347 425,97	347 425,97	0,00	347 425,97	347 425,97	0,00	0,00
62780000-Autres frais et commissions	0,00	14 229,59	14 229,59	0,00	14 229,59	14 229,59	0,00	0,00
62810000-Concours divers	0,00	190 647,07	190 647,07	0,00	190 647,07	190 647,07	0,00	0,00
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	183 002,38	183 002,38	0,00	183 002,38	183 002,38	0,00	0,00
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	998,25	998,25	0,00	998,25	998,25	0,00	0,00
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	704 712,48	704 712,48	0,00	704 712,48	704 712,48	0,00	0,00
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	931 272,34	931 272,34	0,00	931 272,34	931 272,34	0,00	0,00
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	255 928,87	255 928,87	0,00	255 928,87	255 928,87	0,00	0,00
62885000-Facturat. P.A.F effect. par les serv. Déconcent.	0,00	53 181,34	53 181,34	0,00	53 181,34	53 181,34	0,00	0,00
62888000-Autres frais divers	0,00	1 062 995,40	1 062 995,40	0,00	1 062 995,40	1 062 995,40	0,00	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	1 722 640,18	1 722 640,18	0,00	1 722 640,18	1 722 640,18	0,00	0,00
63320000-Allocation logement	0,00	430 667,38	430 667,38	0,00	430 667,38	430 667,38	0,00	0,00
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	23 218,37	23 218,37	0,00	23 218,37	23 218,37	0,00	0,00
63530000-Impôts indirects	0,00	2 753,55	2 753,55	0,00	2 753,55	2 753,55	0,00	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 43

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
63580000-Autres droits	0,00	997,00	997,00	0,00	997,00	997,00	0,00	0,00
63730000-Contribution FIPHFP	0,00	42 385,62	42 385,62	0,00	42 385,62	42 385,62	0,00	0,00
63780000-Taxes diverses	0,00	1 859,75	1 859,75	0,00	1 859,75	1 859,75	0,00	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,00	82 066 926,62	82 066 926,62	0,00	82 066 926,62	82 066 926,62	0,00	0,00
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	10 408 696,20	10 408 696,20	0,00	10 408 696,20	10 408 696,20	0,00	0,00
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	225 609,44	225 609,44	0,00	225 609,44	225 609,44	0,00	0,00
64120000-Congés payés	0,00	3 909 771,89	3 909 771,89	0,00	3 909 771,89	3 909 771,89	0,00	0,00
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	3 790 919,69	3 790 919,69	0,00	3 790 919,69	3 790 919,69	0,00	0,00
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	1 098 534,07	1 098 534,07	0,00	1 098 534,07	1 098 534,07	0,00	0,00
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	7 513 964,70	7 513 964,70	0,00	7 513 964,70	7 513 964,70	0,00	0,00
64144000-Indemnités et avantages non indexés	0,00	290 271,00	290 271,00	0,00	290 271,00	290 271,00	0,00	0,00
64150000-Supplément familial	0,00	711 634,73	711 634,73	0,00	711 634,73	711 634,73	0,00	0,00
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	512 725,06	512 725,06	0,00	512 725,06	512 725,06	0,00	0,00
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	9 193 924,57	9 193 924,57	0,00	9 193 924,57	9 193 924,57	0,00	0,00
64531100-Pensions civiles	0,00	46 960 432,22	46 960 432,22	0,00	46 960 432,22	46 960 432,22	0,00	0,00
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	114 654,91	114 654,91	0,00	114 654,91	114 654,91	0,00	0,00
64534000-CNAV	0,00	2 406 602,86	2 406 602,86	0,00	2 406 602,86	2 406 602,86	0,00	0,00
64535100-RAFP	0,00	518 902,90	518 902,90	0,00	518 902,90	518 902,90	0,00	0,00
64535200-IRCANTEC	0,00	978 372,42	978 372,42	0,00	978 372,42	978 372,42	0,00	0,00
64540000-Cotisations à Pôle	0,00	936 900,09	936 900,09	0,00	936 900,09	936 900,09	0,00	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 44

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date	19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure	11:20:09	
Période 01 à 15		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page	44	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
emploi									
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	4 788 125,51	4 788 125,51	0,00	4 788 125,51	4 788 125,51	0,00	0,00	
64710000-Prestations directes	0,00	499 231,02	499 231,02	0,00	499 231,02	499 231,02	0,00	0,00	
64740000-Oeuvres sociales	0,00	159 163,11	159 163,11	0,00	159 163,11	159 163,11	0,00	0,00	
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	236 803,30	236 803,30	0,00	236 803,30	236 803,30	0,00	0,00	
64800000-Autres charges de personnel	0,00	332 294,25	332 294,25	0,00	332 294,25	332 294,25	0,00	0,00	
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	943 034,25	943 034,25	0,00	943 034,25	943 034,25	0,00	0,00	
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	232 337,44	232 337,44	0,00	232 337,44	232 337,44	0,00	0,00	
65180000-Autres droits et valeurs similaires	0,00	23 015,66	23 015,66	0,00	23 015,66	23 015,66	0,00	0,00	
65400000-Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	8 265,11	8 265,11	0,00	8 265,11	8 265,11	0,00	0,00	
65780000-Autres charges spécifiques	0,00	2 433 736,62	2 433 736,62	0,00	2 433 736,62	2 433 736,62	0,00	0,00	
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	334 128,25	334 128,25	0,00	334 128,25	334 128,25	0,00	0,00	
65880000-Autres charges diverses	0,00	99 116,58	99 116,58	0,00	99 116,58	99 116,58	0,00	0,00	
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	1 468,61	1 468,61	0,00	1 468,61	1 468,61	0,00	0,00	
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	5 630 945,65	5 630 945,65	0,00	5 630 945,65	5 630 945,65	0,00	0,00	
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	552 049,42	552 049,42	0,00	552 049,42	552 049,42	0,00	0,00	
68170000-Dotations aux prov	0,00	582 319,18	582 319,18	0,00	582 319,18	582 319,18	0,00	0,00	

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 45

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date	19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure	11:20:09	
Période 01 à 15		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page	45	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit	
pour dép des actifs circulants									
70300000-Ventes de produits résiduels	0,00	3 770,20	3 770,20	0,00	3 770,20	3 770,20	0,00	0,00	
70500000-Etudes	0,00	376 786,97	376 786,97	0,00	376 786,97	376 786,97	0,00	0,00	
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	1 936 033,00	1 936 033,00	0,00	1 936 033,00	1 936 033,00	0,00	0,00	
70621300-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	14 714,00	14 714,00	0,00	14 714,00	14 714,00	0,00	0,00	
70623100-Formation - contrat d'apprentissage	0,00	2 365 879,60	2 365 879,60	0,00	2 365 879,60	2 365 879,60	0,00	0,00	
70623800-Autres	0,00	1 860 070,00	1 860 070,00	0,00	1 860 070,00	1 860 070,00	0,00	0,00	
70624000-Prestations de formation continue	0,00	1 768 841,27	1 768 841,27	0,00	1 768 841,27	1 768 841,27	0,00	0,00	
70625000-validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	126 922,44	126 922,44	0,00	126 922,44	126 922,44	0,00	0,00	
70630000-Parainages	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	
70661000-Colloques	0,00	35 066,00	35 066,00	0,00	35 066,00	35 066,00	0,00	0,00	
70662000-Prestations de recherche	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	0,00	
70664000-Ventes de publications	0,00	1 527 415,90	1 527 415,90	0,00	1 527 415,90	1 527 415,90	0,00	0,00	
70682000-autres prestations de services	0,00	814 979,22	814 979,22	0,00	814 979,22	814 979,22	0,00	0,00	
70830000-Locations diverses	0,00	104 432,29	104 432,29	0,00	104 432,29	104 432,29	0,00	0,00	
70840000-Mise a disposition de personnel facturee	0,00	573 378,96	573 378,96	0,00	573 378,96	573 378,96	0,00	0,00	
70850000-Ports et frais accessoires factures aux clients	0,00	8 488,70	8 488,70	0,00	8 488,70	8 488,70	0,00	0,00	
70880000-Autres produits d'activites annexes	0,00	21 197,74	21 197,74	0,00	21 197,74	21 197,74	0,00	0,00	
71355000-Variation des stocks	0,00	1 469 782,38	1 469 782,38	0,00	1 469 782,38	1 469 782,38	0,00	0,00	

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 46

Etablissement université		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Date 19.02.2025	
Année 2024		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Heure 11:20:09	
Période 01 à 15		Annexe T2-2025-CA 7.03.2025					Page 46	
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
de produits finis								
74111000-Subvention pour charges de service public (SCSP)	0,00	107 974 545,71	107 974 545,71	0,00	107 974 545,71	107 974 545,71	0,00	0,00
74118000-Ministère de tutelle - autres subventions	0,00	1 684 132,67	1 684 132,67	0,00	1 684 132,67	1 684 132,67	0,00	0,00
74128000-Autres ministères - autres subventions	0,00	1 814 629,65	1 814 629,65	0,00	1 814 629,65	1 814 629,65	0,00	0,00
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,00	7 436 369,75	7 436 369,75	0,00	7 436 369,75	7 436 369,75	0,00	0,00
74131200-ANR Hors investissements d'avenir	0,00	2 582 699,57	2 582 699,57	0,00	2 582 699,57	2 582 699,57	0,00	0,00
74420000-Subventions de la région	0,00	3 395 348,28	3 395 348,28	0,00	3 395 348,28	3 395 348,28	0,00	0,00
74430000-Subventions du département	0,00	22 804,73	22 804,73	0,00	22 804,73	22 804,73	0,00	0,00
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	646 140,61	646 140,61	0,00	646 140,61	646 140,61	0,00	0,00
74460000-Subventions union européenne	0,00	3 148 317,88	3 148 317,88	0,00	3 148 317,88	3 148 317,88	0,00	0,00
74480000-Subv autres collectivites publ & organismes publ	0,00	2 434 010,40	2 434 010,40	0,00	2 434 010,40	2 434 010,40	0,00	0,00
74810000-Pdts versts liberatoires ouvrant droit exone. TA	0,00	128 691,32	128 691,32	0,00	128 691,32	128 691,32	0,00	0,00
74880000-Autres subventions	0,00	1 617 566,72	1 617 566,72	0,00	1 617 566,72	1 617 566,72	0,00	0,00
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,00	236 073,29	236 073,29	0,00	236 073,29	236 073,29	0,00	0,00
75160000-Droits d'auteur et de reproduction	0,00	46 097,35	46 097,35	0,00	46 097,35	46 097,35	0,00	0,00
75411000-Dons manuels	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 47

Etablissement université								
Année 2024								
Période 01 à 15								
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
75432000-Legs ou donations	0,00	191 719,27	191 719,27	0,00	191 719,27	191 719,27	0,00	0,00
75712000-Taxe affectée CVEC	0,00	1 512 925,22	1 512 925,22	0,00	1 512 925,22	1 512 925,22	0,00	0,00
75770000-Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	1 098,55	1 098,55	0,00	1 098,55	1 098,55	0,00	0,00
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	132 538,26	132 538,26	0,00	132 538,26	132 538,26	0,00	0,00
75840000-Autres produits contentieux	0,00	39 592,27	39 592,27	0,00	39 592,27	39 592,27	0,00	0,00
75880000-Autres produits	0,00	230 830,24	230 830,24	0,00	230 830,24	230 830,24	0,00	0,00
76600000-Gains de change pour opérations financières	0,00	973,50	973,50	0,00	973,50	973,50	0,00	0,00
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	3 601 375,91	3 601 375,91	0,00	3 601 375,91	3 601 375,91	0,00	0,00
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	0,00
78170000-Reprises dépréciations des actifs circulants	0,00	576 773,27	576 773,27	0,00	576 773,27	576 773,27	0,00	0,00
86100000-Mises à disposition gratuite de biens	228,00	0,00	228,00	0,00	0,00	0,00	228,00	0,00
86300000-Comptes de prise en charge	0,00	0,00	0,00	228,00	0,00	228,00	0,00	228,00
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89100000-Bilan de clôture	0,00	271 707,58	271 707,58	0,00	271 707,58	271 707,58	0,00	0,00

BALANCE DEFINITIVE

Etablissement université

Année 2024

Période 01 à 15

Date 19.02.2025

Heure 11:20:09

Page 48

Récapitulatif Classes	Débits Balance d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs
Total classe 1	48 654 037,35	2 583 590 866,07	2 632 244 903,42	146 619 918,22	2 582 979 507,98	2 729 599 426,20	50 599 624,32	147 954 147,10
Total classe 2	165 579 973,33	23 421 015,38	189 000 988,71	71 932 198,04	21 240 414,82	93 172 612,86	173 323 607,38	77 495 231,53
Total classe 3	1 310 482,26	1 975 974,37	3 286 456,63	506 191,99	1 892 801,44	2 398 993,43	1 469 782,38	582 319,18
Total classe 4	20 785 564,04	1 284 172 746,07	1 304 958 310,11	38 352 195,16	1 286 373 918,82	1 324 726 113,98	23 526 001,06	43 293 804,93
Total classe 5	21 081 117,23	347 685 634,81	368 766 752,04	670,80	348 359 593,64	348 360 264,44	20 419 800,10	13 312,50
Total classe 6	0,00	205 003 968,93	205 003 968,93	0,00	205 003 968,93	205 003 968,93	0,00	0,00
Total classe 7	0,00	152 523 013,09	152 523 013,09	0,00	152 523 013,09	152 523 013,09	0,00	0,00
Total classe 8	228,00	271 707,58	271 935,58	228,00	271 707,58	271 935,58	228,00	228,00
Total général	257 411 402,21	4 598 644 926,30	4 856 056 328,51	257 411 402,21	4 598 644 926,30	4 856 056 328,51	269 339 043,24	269 339 043,24



Bilan comptable (avant répartition)

Exercice 2024
Agrégé

Etablissement université	Système de base			Date	20.02.2025
Année 2024	BILAN COMPTABLE			Heure	10:12:44
Période 01 à 15	(Avant répartition)			Page	50
ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	3 045 337,32	-2 910 217,09	135 120,23	112 670,36	
Immobilisations corporelles	170 277 570,06	-74 585 014,44	95 692 555,62	93 534 404,93	
Terrains	7 842 018,02	-702 154,87	7 139 863,15	7 160 538,35	
Constructions	120 090 719,74	-42 139 069,98	77 951 649,76	80 439 189,23	
Installations techniques, matériels et outillage	3 431 406,68	-2 730 042,68	701 364,00	637 184,33	
Collections	216 277,05	-99 183,73	117 093,32	117 093,32	
Biens historiques et culturels	1 200,00		1 200,00	1 200,00	
Autres immobilisations corporelles	32 872 471,16	-28 914 563,18	3 957 907,98	4 353 245,04	
Immobilisations mises en concession					
Immobilisations corporelles en cours	4 982 144,93		4 982 144,93	765 672,21	
Avances et acomptes sur commandes	841 332,48		841 332,48	60 282,45	
Immobilisations reçues par leg ou donation					
Immobilisations corporelles (biens vivants)					
Immobilisations financières	700,00		700,00	700,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 323 607,38	-77 495 231,53	95 828 375,85	93 647 775,29	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	1 469 782,38	-582 319,18	887 463,20	804 290,27	
Créances	23 088 190,41	-367 676,59	22 720 513,82	20 005 834,82	
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	20 653 383,64		20 653 383,64	17 759 957,53	
Créances clients et comptes rattachés	2 295 494,60	-367 676,59	1 927 818,01	2 187 233,86	
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					
Avances et acomptes versés sur commandes	300,00		300,00	300,00	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)					
Créances sur les autres débiteurs	139 012,17		139 012,17	58 343,43	
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	353 950,87		353 950,87	343 989,72	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	24 911 923,66	-949 995,77	23 961 927,89	21 154 114,71	
TRESORERIE					
<i>Valeurs mobilières de placement</i>					
<i>Disponibilités</i>	20 419 800,10		20 419 800,10	21 081 117,23	
<i>Autres</i>				-670,80	
TOTAL TRESORERIE	20 419 800,10		20 419 800,10	21 080 446,43	
<i>Comptes de régularisation</i>					
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					
TOTAL GENERAL	218 655 331,14	-78 445 227,30	140 210 103,84	135 882 336,53	

Etablissement université Année 2024 Période 01 à 15		Système de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)		Date 20.02.2025 Heure 10:12:44 Page 51
PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023	
FONDS PROPRES				
Financements reçus		80 521 639,16	78 752 406,77	
Financements de l'actif - Etat		71 138 886,70	70 024 147,30	
Financement de l'actif par des tiers		9 382 752,46	8 728 259,47	
Fonds propres des fondations				
Ecart de réévaluation				
Réserves		15 030 718,68	19 850 426,55	
Report à nouveau		1 622 382,48	1 585 786,50	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-2 925 235,88	-4 819 707,87	
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES		94 249 504,44	95 368 911,95	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques		344 033,88	388 033,88	
Provisions pour charges		2 760 984,46	2 208 935,04	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 105 018,34	2 596 968,92	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
Dettes financières et autres emprunts				
TOTAL DETTES FINANCIERES				
DETTES NON FINANCIERES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 651 338,02	3 181 497,73	
Dettes fiscales et sociales		3 213 568,48	4 053 726,35	
Avances et acomptes reçus		35 131 268,01	24 166 343,64	
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Autres dettes non financières		1 430 020,84	4 822 925,85	
Produits constatés d'avance		1 416 073,21	1 691 962,09	
TOTAL DETTES NON FINANCIERES		42 842 268,56	37 916 455,66	
TRESORERIE				
Autres éléments de trésorerie passive		13 312,50		
TOTAL TRESORERIE		13 312,50		
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Passif				
TOTAL GENERAL		140 210 103,84	135 882 336,53	



Bilan comptable (avant répartition)

Exercice 2024

1010 - Université Rennes 2

Etablissement université	Système de base			Date	20.02.2025
Année 2024	BILAN COMPTABLE			Heure	10:29:12
Période 01 à 15	(Avant répartition)			Page	53
ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	2 969 897,32	-2 834 777,09	135 120,23	112 670,36	
Immobilisations corporelles	170 139 031,45	-74 457 646,94	95 681 384,51	93 518 643,05	
Terrains	7 842 018,02	-702 154,87	7 139 863,15	7 160 538,35	
Constructions	120 081 439,44	-42 135 286,24	77 946 153,20	80 433 393,09	
Installations techniques, matériels et outillage	3 421 887,43	-2 720 523,43	701 364,00	637 184,33	
Collections	216 277,05	-99 183,73	117 093,32	117 093,32	
Biens historiques et culturels	1 200,00		1 200,00	1 200,00	
Autres immobilisations corporelles	32 752 732,10	-28 800 498,67	3 952 233,43	4 343 279,30	
Immobilisations mises en concession					
Immobilisations corporelles en cours	4 982 144,93		4 982 144,93	765 672,21	
Avances et acomptes sur commandes	841 332,48		841 332,48	60 282,45	
Immobilisations reçues par leg ou donation					
Immobilisations corporelles (biens vivants)					
Immobilisations financières	700,00		700,00	700,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 109 628,77	-77 292 424,03	95 817 204,74	93 632 013,41	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Créances	22 771 438,96	-367 676,59	22 403 762,37	19 691 664,92	
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	20 607 795,54		20 607 795,54	17 738 457,53	
Créances clients et comptes rattachés	2 061 134,90	-367 676,59	1 693 458,31	1 901 535,53	
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					
Avances et acomptes versés sur commandes	300,00		300,00	300,00	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)					
Créances sur les autres débiteurs	102 208,52		102 208,52	51 371,86	
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	352 655,30		352 655,30	343 150,62	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	23 124 094,26	-367 676,59	22 756 417,67	20 034 815,54	
TRESORERIE					
<i>Valeurs mobilières de placement</i>					
<i>Disponibilités</i>	20 419 800,10		20 419 800,10	21 081 117,23	
<i>Autres</i>				-670,80	
TOTAL TRESORERIE	20 419 800,10		20 419 800,10	21 080 446,43	
<i>Comptes de régularisation</i>					
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					
TOTAL GENERAL	216 653 523,13	-77 660 100,62	138 993 422,51	134 747 275,38	

Etablissement université	Systeme de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)	Date 20.02.2025
Année 2024		Heure 10:29:12
Période 01 à 15		Page 54
PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES		
Financements reçus	80 521 639,16	78 752 406,77
Financements de l'actif - Etat	71 138 886,70	70 024 147,30
Financement de l'actif par des tiers	9 382 752,46	8 728 259,47
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
Réserves	12 387 573,78	17 496 215,45
Report à nouveau	1 622 382,48	1 585 786,50
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 286 458,83	-5 108 641,67
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	91 245 136,59	92 725 767,05
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	323 751,95	323 751,95
Provisions pour charges	2 696 780,40	2 165 933,16
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 020 532,35	2 489 685,11
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 643 994,17	3 165 928,76
Dettes fiscales et sociales	3 156 200,13	3 997 760,55
Avances et acomptes reçus	35 064 268,01	24 166 343,64
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	1 421 703,87	4 819 013,71
Produits constatés d'avance	760 386,31	956 566,22
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	42 046 552,49	37 105 612,88
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	2 681 201,08	2 426 210,34
TOTAL TRESORERIE	2 681 201,08	2 426 210,34
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	138 993 422,51	134 747 275,38



Bilan comptable (avant répartition)

**Exercice 2024
1020 - SAIC**

Etablissement université	Système de base			Date	20.02.2025
Année 2024	BILAN COMPTABLE			Heure	10:31:37
Période 01 à 15	(Avant répartition)			Page	56
ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	75 440,00	-75 440,00			
Immobilisations corporelles	138 538,61	-127 367,50	11 171,11	15 761,88	
Terrains					
Constructions	9 280,30	-3 783,74	5 496,56	5 796,14	
Installations techniques, matériels et outillage	9 519,25	-9 519,25			
Collections					
Biens historiques et culturels					
Autres immobilisations corporelles	119 739,06	-114 064,51	5 674,55	9 965,74	
Immobilisations mises en concession					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur commandes					
Immobilisations reçues par leg ou donation					
Immobilisations corporelles (biens vivants)					
Immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	213 978,61	-202 807,50	11 171,11	15 761,88	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	1 469 782,38	-582 319,18	887 463,20	804 290,27	
Créances	316 751,92		316 751,92	314 172,40	
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	45 588,10		45 588,10	21 500,00	
Créances clients et comptes rattachés	234 359,70		234 359,70	285 698,33	
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)					
Créances sur les autres débiteurs	36 804,12		36 804,12	6 974,07	
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	1 295,57		1 295,57	839,10	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	1 787 829,87	-582 319,18	1 205 510,69	1 119 301,77	
TRESORERIE					
<i>Valeurs mobilières de placement</i>					
<i>Disponibilités</i>	2 667 888,58		2 667 888,58	2 426 210,34	
<i>Autres</i>					
TOTAL TRESORERIE	2 667 888,58		2 667 888,58	2 426 210,34	
<i>Comptes de régularisation</i>					
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					
TOTAL GENERAL	4 669 697,06	-785 126,68	3 884 570,38	3 561 273,99	

Etablissement université Année 2024 Période 01 à 15		Systeme de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)		Date 20.02.2025 Heure 10:31:37 Page 57
PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023	
FONDS PROPRES				
Financements reçus				
Financements de l'actif - Etat				
Financement de l'actif par des tiers				
Fonds propres des fondations				
Ecart de réévaluation				
Réserves		2 643 144,90	2 354 211,10	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		361 222,95	288 933,80	
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES		3 004 367,85	2 643 144,90	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques		20 281,93	64 281,93	
Provisions pour charges		64 204,06	43 001,88	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		84 485,99	107 283,81	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
Dettes financières et autres emprunts				
TOTAL DETTES FINANCIERES				
DETTES NON FINANCIERES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 343,85	15 568,97	
Dettes fiscales et sociales		57 368,35	55 965,80	
Avances et acomptes reçus		67 000,00		
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Autres dettes non financières		8 317,44	3 914,64	
Produits constatés d'avance		655 686,90	735 395,87	
TOTAL DETTES NON FINANCIERES		795 716,54	810 845,28	
TRESORERIE				
Autres éléments de trésorerie passive				
TOTAL TRESORERIE				
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Passif				
TOTAL GENERAL		3 884 570,38	3 561 273,99	



Compte de résultat

Exercice 2024

Agrégé

Etablissement université		Systeme de base		Date
Année 2024		COMPTÉ DE RESULTAT		Heure 10:40:54
Période 01 à 14				Page 59
Charges (hors taxes)		Exercice 2024	Exercice 2023	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
<i>Achats</i>		256 375,62	238 445,16	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>		12 618 168,08	12 942 639,49	
<i>Charges de personnel</i>		111 688 541,98	110 259 302,89	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>		66 897 767,87	66 503 957,87	
<i>Charges sociales</i>		44 108 748,93	42 990 360,05	
<i>Intéressement et participation</i>				
<i>Autres charges de personnel</i>		682 025,18	764 984,97	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>		5 115 262,92	5 819 900,91	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>		6 756 823,13	6 078 065,19	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		136 435 171,73	135 338 353,64	
CHARGES D'INTERVENTION				
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>				
<i>Transfert aux ménages</i>				
<i>Transferts aux entreprises</i>				
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>				
<i>Transferts aux autres entités</i>				
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>				
<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION				
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION		136 435 171,73	135 338 353,64	
CHARGES FINANCIÈRES				
<i>Charges d'intérêt</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Pertes de change</i>		1 213,58	847,77	
<i>Autres charges financières</i>				
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		1 213,58	847,77	
Impôts sur les sociétés				
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)				
TOTAL CHARGES		136 436 385,31	135 339 201,41	

Etablissement université	Systeme de base COMPTÉ DE RESULTAT	Date 20.02.2025
Année 2024		Heure 10:40:54
Période 01 à 14		Page 60
Produits (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	118 910 456,27	115 950 741,96
Subventions pour charges de service public	107 548 156,09	104 987 523,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	9 746 996,06	9 273 868,65
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	102 378,90	89 840,37
Produits de la fiscalité affectée	1 512 925,22	1 599 509,94
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	10 480 015,20	10 752 837,84
Ventes de biens ou prestations de services	9 816 343,03	9 770 307,24
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 098,55	
Autres produits de gestion	503 273,50	851 754,06
Production stockée et immobilisée	159 300,12	130 776,54
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	4 119 751,80	3 815 147,33
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	595 522,85	449 355,45
Reprises du financement rattaché à un actif	3 524 228,95	3 365 791,88
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	133 510 223,27	130 518 727,13
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits des valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Gains de change	926,16	766,41
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	926,16	766,41
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	2 925 235,88	4 819 707,87
TOTAL PRODUITS	136 436 385,31	135 339 201,41



Compte de résultat

Exercice 2024

1010 - Université Rennes 2

Etablissement université		Système de base		Date
Année 2024		COMPTÉ DE RESULTAT		20.02.2025
Période 01 à 14				Heure 10:42:45
				Page 62
Charges (hors taxes)		Exercice 2024	Exercice 2023	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
<i>Achats</i>		12,00		
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>		12 082 908,66	12 361 187,63	
<i>Charges de personnel</i>		110 700 436,35	109 325 910,85	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>		66 268 766,87	65 908 539,80	
<i>Charges sociales</i>		43 749 929,90	42 652 486,59	
<i>Intéressement et participation</i>				
<i>Autres charges de personnel</i>		681 739,58	764 884,46	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>		5 000 961,18	5 715 470,19	
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>		6 147 805,44	5 566 362,93	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		133 932 123,63	132 968 931,60	
CHARGES D'INTERVENTION				
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>				
<i>Transfert aux ménages</i>				
<i>Transferts aux entreprises</i>				
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>				
<i>Transferts aux autres entités</i>				
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>				
<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION				
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION		133 932 123,63	132 968 931,60	
CHARGES FINANCIÈRES				
<i>Charges d'intérêt</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Pertes de change</i>		1 086,54	847,77	
<i>Autres charges financières</i>				
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		1 086,54	847,77	
Impôts sur les sociétés				
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)				
TOTAL CHARGES		133 933 210,17	132 969 779,37	

Etablissement université	Système de base COMpte DE RESULTAT	Date 20.02.2025
Année 2024		Heure 10:42:45
Période 01 à 14		Page 63
Produits (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	118 142 831,11	115 387 847,24
Subventions pour charges de service public	107 056 506,09	104 495 873,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	9 471 520,90	9 202 623,93
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	101 878,90	89 840,37
Produits de la fiscalité affectée	1 512 925,22	1 599 509,94
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	8 933 434,26	9 106 772,92
Ventes de biens ou prestations de services	8 475 136,66	8 293 747,93
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 098,55	
Autres produits de gestion	457 199,05	813 024,99
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	3 569 559,81	3 365 791,88
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	45 330,86	
Reprises du financement rattaché à un actif	3 524 228,95	3 365 791,88
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	130 645 825,18	127 860 412,04
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits des valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Gains de change	926,16	725,66
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	926,16	725,66
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	3 286 458,83	5 108 641,67
TOTAL PRODUITS	133 933 210,17	132 969 779,37



Compte de Résultat

Exercice 2024

1020 - SAIC

Etablissement université		Systeme de base		Date
Année 2024		COMPTÉ DE RESULTAT		Heure 10:45:11
Période 01 à 14				Page 65
Charges (hors taxes)		Exercice 2024	Exercice 2023	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
<i>Achats</i>		256 363,62	238 445,16	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>		535 259,42	581 451,86	
<i>Charges de personnel</i>		988 105,63	933 392,04	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>		629 001,00	595 418,07	
<i>Charges sociales</i>		358 819,03	337 873,46	
<i>Intéressement et participation</i>				
<i>Autres charges de personnel</i>		285,60	100,51	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>		114 301,74	104 430,72	
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>		609 017,69	511 702,26	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		2 503 048,10	2 369 422,04	
CHARGES D'INTERVENTION				
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>				
<i>Transfert aux ménages</i>				
<i>Transferts aux entreprises</i>				
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>				
<i>Transferts aux autres entités</i>				
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>				
<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION				
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION		2 503 048,10	2 369 422,04	
CHARGES FINANCIÈRES				
<i>Charges d'intérêt</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Pertes de change</i>		127,04		
<i>Autres charges financières</i>				
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		127,04		
Impôts sur les sociétés				
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)		361 222,95	288 933,80	
TOTAL CHARGES		2 864 398,09	2 658 355,84	

Etablissement université	Système de base COMPTÉ DE RESULTAT	Date 20.02.2025
Année 2024		Heure 10:45:11
Période 01 à 14		Page 66
Produits (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	767 625,16	562 894,72
Subventions pour charges de service public	491 650,00	491 650,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	275 475,16	71 244,72
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	500,00	
Produits de la fiscalité affectée		
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	1 546 580,94	1 646 064,92
Ventes de biens ou prestations de services	1 341 206,37	1 476 559,31
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion	46 074,45	38 729,07
Production stockée et immobilisée	159 300,12	130 776,54
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	550 191,99	449 355,45
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	550 191,99	449 355,45
Reprises du financement rattaché à un actif		
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 864 398,09	2 658 315,09
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits des valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Gains de change		40,75
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		40,75
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	2 864 398,09	2 658 355,84



Évolution de la situation patrimoniale en droit constaté

Exercice 2024

Etablissement université
 Année 2024
 Période 001 à 014

Annexe 12-2025-CA 7.03.2025
Compte de résultat

Date 20.02.2025
 Heure 10:51:13
 Page 68

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	80 353 846,77	Subventions de l'Etat	112 686 215,18
Personnel (charge de pension civil)	31 334 695,21	Fiscalité affectée	1 641 616,54
Fonctionnement et intervention	24 747 843,33	Autres subventions	4 480 245,65
		Autres produits	14 703 072,06
TOTAL DES CHARGES	136 436 385,31	TOTAL DES PRODUITS	133 511 149,43
Résultat : Bénéfices	0,00	Résultat : Perte	2 925 235,88
Total équilibre	136 436 385,31	Total équilibre	136 436 385,31

Etablissement université Année 2024 Période 001 à 014	CAF	Date 20.02.2025 Heure 10:51:13 Page 69
RUBRIQUES	Montants	
Résultat prévisionnel de l'exercice	-2 925 235,88	
Dotations aux amortissements , dépréciations et provisions	6 756 823,13	
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions	- 595 522,85	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	
Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	-1 098,55	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-3 524 228,95	
CAF ou IAF	- 289 263,10	

Etablissement université
Année 2024
Période 001 à 014

**Evolution de la situation patrimoniale
en droit constaté - tableau 1**

Date 20.02.2025
Heure 10:51:13
Page 70

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	289 263,10	Capacité d'autofinancement	0,00
		Financement de l'actif par l'état	3 928 330,65
Investissements	7 803 055,09	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	1 401 726,67
		Autres ressources	1 098,55
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	8 092 318,19	TOTAL DES RESSOURCES	5 331 155,87
Apport au fonds de roulement	0,00	Prélèvement sur fonds de roulement	2 761 162,32

Etablissement université Année 2024 Période 001 à 014	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 2	Date 20.02.2025 Heure 10:51:13 Page 71
RUBRIQUES		Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT	-2 761 162,32	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-2 087 203,49	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT	- 673 958,83	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	2 476 142,70	
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-17 930 344,90	
Niveau de la trésorerie	20 406 487,60	



Soldes intermédiaires de gestion

Exercice 2024

Soldes intermédiaires de gestion

Date 20.02.2025

Heure 10:54:21

Page 73

Etablissement université						
Exercice 2024	Exercice comp. 2023					
Période 01 à 14	Période comp. 01 à 14					
Produits	Montant	Charges	Montant	Soldes intermédiaires de gestion	N	N - 1
Ventes et prestations de services (C.A.)	9 816 343,03	Achats	2 937 377,00			
Production stockée	159 300,12	Services extérieurs	3 476 465,18			
Production immobilisée	0,00	Autres services extérieurs (sauf personnel extérieur)	6 160 818,67			
				Valeur ajoutée	-2 599 017,70	-2 935 134,41
Valeur ajoutée	-2 599 017,70	charges de personnel (y c. le personnel extérieur)	111 988 424,83			
Subventions d'exploitation Etat	112 686 215,18	Impôts, taxes et versements assimilés s/rémunérations	1 458 807,97			
Subventions d'exploitation Collectivités Publiques et Organismes Internationaux	4 018 958,90	Autres impôts, taxes et versements assimilés	47 795,12			
Fonds, Dons / legs et autres subventions d'exploitation	589 978,07					
				Excédent(ou insuffisance) brut(e) d'exploitation	1 201 106,53	- 750 553,71
Excédent(ou insuffisance) brut(e) d'exploitation	1 201 106,53	Autres charges	3 608 659,83			
Reprises sur amortissements et provisions	595 522,85	Dotations aux amortissements et provisions	6 756 823,13			
Transfert de charges d'exploitation	0,00					
Autres produits	2 119 676,17					
Quotepart des subv. d'inv. virée au résultat de l'ex.	3 524 228,95					
				Résultat d'exploitation	-2 924 948,46	-4 819 626,51
Résultat d'exploitation	-2 924 948,46	Charges financières	1 213,58			
Produits financiers	926,16					
				Résultat courant	-2 925 235,88	-4 819 707,87
Produits exceptionnels	0,00	Charges exceptionnelles	0,00			
				Résultat exceptionnel	0,00	0,00

Soldes intermédiaires de gestion

Date 20.02.2025

Heure 10:54:21

Page 74

Etablissement université						
Exercice 2024	Exercice comp. 2023					
Période 01 à 14	Période comp. 01 à 14					
Produits	Montant	Charges	Montant	Soldes intermédiaires de gestion	N	N - 1
Résultat courant	-2 925 235,88					
Résultat exceptionnel	0,00					
				Résultat net (bénéfice ou perte)	-2 925 235,88	-4 819 707,87
		Impôt sur les bénéfices et impôts assimilés	0,00			
				Résultat net après impôts (bénéfice ou perte)	-2 925 235,88	-4 819 707,87



Tableau de financement en compte (I)

Exercice 2024

Tableau de financement I

Date 20.02.2025

Heure 10:59:48

Page 76

Etablissement université						
Exercice 2024	Exercice comp. 2023					
Période 001 à 014	Période comp. 01 à 14					
EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1	
			Capacité d'autofinancement de l'exercice	-289 263,10	-2 556 790,01	
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	7 803 055,09	6 589 596,80	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	1 098,55	0,00	
Immobilisations incorporelles	111 893,62	56 050,56	Cessions d'immobilisations	1 098,55	0,00	
Immobilisations corporelles	7 691 161,47	6 533 546,24	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	0,00	0,00	
Immobilisations financières	0,00	0,00	Augmentation des capitaux propres	5 330 057,32	4 055 402,96	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	Augmentation de dotations	0,00	0,00	
Réduction de capitaux propres	0,00	0,00	Augmentation des autres capitaux propres	5 330 057,32	4 055 402,96	
Remboursement de dettes financières	0,00	0,00	Correction Ressources	0,00	0,00	
			Augmentation des dettes financières	0,00	0,00	
TOTAL DES EMPLOIS	7 803 055,09	6 589 596,80	TOTAL DES RESSOURCES	5 041 892,77	1 498 612,95	
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	0,00	0,00	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	2 761 162,32	5 090 983,85	



Tableau de Financement II

Exercice 2024

Etablissement université		Tableau de financement II	Date	20.02.2025	
Exercice 2024	Exercice comp. 2022		Heure	11:01:02	
Période 01 à 14	Période comp. 01 à 14		Page	78	
Variation du fonds de roulement net global		Exercice N			Exercice N-1
		Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
VARIATIONS "EXPLOITATION"					
Variation des actifs d'exploitation :					
Stock et en cours		159 300,12	0,00		
Avances et acomptes versés sur commandes		0,00	0,00		
Créances client, comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a)		2 554 728,97	0,00		
Variation des dettes d'exploitation :					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0,00	10 964 924,37		
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b)		5 391 229,95	0,00		
TOTAUX		8 105 259,04	10 964 924,37		
A. Variation nette "Exploitation" (c)				2 859 665,33	4 507 491,96
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"					
Variation des autres débiteurs (a) (d)					
		123 103,05	0,00		
Variation des autres créditeurs (b)					
		649 358,79	0,00		
TOTAUX		772 461,84	0,00		
B. Variation nette "Hors exploitation" (c)				-772 461,84	626 757,84
TOTAL (A+B)					
Besoin de l'exercice en fonds de roulement				0,00	0,00
Ou					
Dégagement net de fond de roulement dans l'exercice				2 087 203,49	5 134 249,80
VARIATIONS "TRESORERIE"					
Variation des disponibilités					
		0,00	665 779,99		
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque					
		0,00	8 178,84		
TOTAUX		0,00	673 958,83		
C. Variation Nette "Trésorerie" (c)				673 958,83	-43 265,95
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL					
TOTAL (A+B+C)					
Emploi Net				0,00	0,00
Ou					
Ressource nette				2 761 162,32	5 090 983,85
(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non					
(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non					
(c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire					
(d) Y compris valeurs mobilières de placement					

Plan de Trésorerie réalisé 2024

Annexe 0-1009-1-032024

Périmètre financier : Rennes 2 (principal+SAIC)

Exercice : 2024

Société(s) : Rennes 2 (hors SAIC)

Unité des montants : Euros

SAIC Edition

Plan de Trésorerie réalisé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL	Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	21 080 446,43	39 189 016,67	25 954 346,19	16 768 264,10	32 710 177,57	23 620 366,07	3 663 102,42	43 908 928,84	35 533 707,31	26 828 492,08	36 649 228,26	27 809 883,45		
<i>dont placements</i>														
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globales, es	27 456 867,66	4 382 445,74	2 681 769,79	27 253 402,21	1 802 164,55	1 186 443,89	38 866 667,78	1 656 597,30	3 488 982,48	19 053 362,23	2 825 936,45	11 684 566,49	142 339 206,57	
Subvention pour charges de service public	26 213 739,00	0,00	721 349,00	25 933 713,00	0,00	14 750,00	37 810 176,00	0,00	0,00	15 626 961,00	0,00	1 277 272,00	107 597 960,00	
Subvention pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres financements de l'Etat	63 830,78	177 311,10	0,00	215 011,77	284 269,20	199 053,34	438 391,96	10 000,00	1 750 761,71	24 500,00	209 854,43	3 711 878,32	7 064 913,81	
Fiscalité affectée	0,00	0,00	816 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696 895,22	0,00	0,00	1 512 925,22	
Autres financements publics	620 500,43	3 604 190,08	529 942,87	553 448,34	1 086 032,14	556 848,85	247 251,71	1 436 594,00	609 805,86	725 527,89	959 795,49	4 435 713,83	15 369 649,29	
Recettes propres	558 797,45	600 944,56	614 388,12	551 229,10	451 872,21	415 791,70	370 848,11	210 003,30	431 521,69	2 676 373,34	1 656 286,53	2 259 702,34	10 797 758,45	
Recettes budgétaires fl, ch, es	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prêts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations g.r, es en compte de tiers	1 110 858,53	-3 823 739,81	-635 509,73	57 994,15	561 756,95	124 580,39	5 351 774,96	-729 487,56	-1 125 672,66	3 345 139,89	-139 898,94	-5 584 722,19	-1 486 926,02	
TVA encaissée	18 821,89	11 642,66	18 850,77	11 533,40	7 931,19	10 540,69	7 984,04	4 931,45	7 502,07	21 299,81	22 898,57	44 696,10	188 632,64	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers - encaissements	177 796,02	175 878,00	6 140,00	0,00	186 237,34	433 652,00	27 867,00	0,00	18 306,00	0,00	191 462,01	272 811,46	1 490 149,83	
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	914 240,62	-4 011 260,47	-680 500,50	46 460,75	367 588,42	-319 612,30	5 315 923,92	-734 419,01	-1 151 480,73	3 323 840,08	-354 259,52	-5 902 229,75	-3 165 708,49	
TOTAL	28 567 726,19	558 705,93	2 046 260,06	27 311 396,36	2 363 921,50	1 311 024,28	44 218 442,74	927 109,74	2 363 309,82	22 398 502,12	2 686 037,51	6 099 844,30	140 852 280,55	
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fl, ch, es	1 173 821,73	22 533 044,99	11 199 508,12	11 327 495,27	11 431 173,90	11 407 829,72	13 540 204,58	9 292 587,89	11 004 527,76	12 113 039,39	11 233 495,16	13 292 968,17	139 549 698,38	
Personnel	9 593,70	19 308 807,61	9 237 285,96	9 329 078,13	9 713 838,89	9 642 519,78	11 281 435,83	9 083 351,46	8 274 040,14	9 710 348,80	9 196 147,97	9 341 447,17	114 127 895,44	
Fonctionnement	1 018 375,18	2 799 154,51	1 166 409,59	1 539 329,99	1 289 174,80	1 501 712,74	1 227 631,78	148 428,24	1 483 228,40	1 734 490,52	1 060 882,20	2 405 853,39	17 374 471,34	
Investissement	145 852,85	425 082,87	795 812,57	459 087,15	428 160,21	263 597,20	1 031 136,97	60 807,89	1 247 259,22	668 200,07	976 464,99	1 545 867,61	8 047 329,60	
D, pensés sur recettes fl, ch, es	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations g.r, es en compte de tiers	9 285 334,22	-8 739 668,58	32 834,03	41 987,62	22 559,10	9 860 458,21	-9 567 588,26	9 743,68	63 997,29	464 726,55	291 887,16	210 271,98	1 976 540,00	
TVA décaissée	17 672,86	18 628,78	11 614,47	15 711,34	11 333,41	21 698,52	19 131,58	1 259,35	20 831,82	23 816,50	26 738,68	27 225,26	215 560,60	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers - décaissements	273 202,02	225 823,00	32 740,00	24 300,00	3 300,00	189 689,34	31 467,00	4 400,00	19 705,00	352 400,00	181 896,94	117 972,34	1 454 096,64	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	8 994 459,34	-8 981 118,36	-11 420,44	1 976,28	7 925,69	9 646 670,35	-9 618 186,84	4 084,33	23 459,47	88 510,05	83 251,54	65 074,35	306 865,76	
TOTAL	10 459 155,95	13 793 376,41	11 232 342,15	11 369 482,89	11 453 733,00	21 268 287,93	3 972 616,32	9 302 331,27	11 068 525,05	12 577 765,94	11 525 382,32	13 503 240,15	141 526 239,38	
SOLDE DU MOIS	18 108 570,24	-13 234 670,48	-9 186 082,09	15 941 913,47	-9 089 811,50	-19 957 263,65	40 245 826,42	-8 375 221,53	-8 705 215,23	9 820 736,18	-8 839 344,81	-7 403 395,85	-673 958,83	
SOLDE CUMULE	39 189 016,67	25 954 346,19	16 768 264,10	32 710 177,57	23 620 366,07	3 663 102,42	43 908 928,84	35 533 707,31	26 828 492,08	36 649 228,26	27 809 883,45	20 406 487,60		
														<i>dont trésorerie fléchée</i>
														<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires</i>
														0,00
														-3 463 469,02

Date : 20/02/2025



Balance Générale des comptes de valeurs inactives

Exercice 2024

Etablissement université		Balance Générale des comptes de valeurs inactives						Date	20.02.2025	
Année	2024							Heure	11:09:55	
Période	01 à 14							Page	81	
COMPTES		DEBITS			CREDITS			SOLDES		
Numéro	Libellé	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Montant débit	Montant Crédit	
86100000	Mises à disposition gratuite de biens	228,00	0,00	228,00	0,00	0,00	0,00	228,00	0,00	
86300000	Comptes de prise en charge	0,00	0,00	0,00	-228,00	0,00	-228,00	0,00	-228,00	
	Total classe 8	228,00	0,00	228,00	-228,00	0,00	-228,00	228,00	-228,00	



Dernier feuillet du compte financier

Exercice 2024

Etablissement université

Année 2024

C O M P T E F I N A N C I E R

Date 20.02.2025

Heure 11:44:51

Page 83

Visa du compte financier de l'exercice 2024

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212

Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives (le cas échéant)

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à Rennes, le 07/03/2025

Le PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ
Vincent Gouëset

Annexe au Compte Financier 2024

Agence Comptable
Université Rennes 2

SOMMAIRE

Préambule	2
I. Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation.	2
1. Faits caractéristiques ayant une incidence sur les comptes.	2
a) Retraitement du coefficient de TVA	2
b) Corrections d'erreurs.....	2
2. Principe, règle et méthodes comptables.....	3
a) Comptabilisation des immobilisations incorporelles	3
b) Comptabilisation des immobilisations corporelles	3
c) Stocks et en-cours.....	4
d) Disponibilités	4
e) Les créances.....	4
f) La TVA	4
II. Notes relatives aux postes de bilan	5
1. Actif immobilisé.....	5
a) Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	5
b) Tableau des amortissements, immobilisations incorporelles et corporelles.....	6
2. L'actif circulant	6
a) Les stocks.....	6
b) Les créances.....	6
c) Les charges constatées d'avance.....	7
3. La trésorerie	8
4. Les capitaux propres.....	8
5. Bilan fonctionnel.....	9
6. Tableau des emplois et ressources de l'exercice	11
a) Tableau de financement 1	11
b) Tableau de financement 2	11
7. Les Provisions	12
8. Les dettes.....	13
III. Note relative aux postes du compte de résultat	15
1. Les produits	15
a) Chiffre d'affaires	15
b) Produits d'exploitation	16
2. Les Charges	17
a) Les charges d'exploitation	17
b) Les Dépenses de personnel	18
3. Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions.....	18
4. CAF.....	19

ANNEXE

Préambule

L'Université de Rennes 2 appartient à la catégorie d'établissements publics instituée par la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 : les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) au sens de l'article L 711.1 du Code de l'Education Nationale.

La comptabilité générale est tenue par l'Agent Comptable en application de l'instruction codificatrice M9 de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

La Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007, relative aux libertés et responsabilités des universités, a modifié le Code de l'Education Nationale avec de nouvelles responsabilités pour les établissements d'enseignement supérieur en matière budgétaire, de gestion des ressources humaines, et de suivi de la masse salariale.

Le Décret n° 2010-1652 du 28 décembre 2010 modifiant les décrets 2008-618 du 27 juin 2008 et 94-39 du 14 janvier 1994 a défini les règles budgétaires et financières applicables aux EPSCP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies, tel est le cas de l'Université de Rennes 2.

Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique s'applique à l'Université de Rennes 2, établissement public de l'Etat. Ce texte réaffirme notamment le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables, ainsi que celui de la responsabilité des comptables publics.

I. **Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation.**

1. **Faits caractéristiques ayant une incidence sur les comptes.**

a) Retraitement du coefficient de TVA

La régularisation du coefficient définitif de taxation 2023 a été effectuée en avril 2024, avec le nouveau coefficient calculé à 8,23 %. Ce coefficient est celui appliqué de manière provisoire sur l'ensemble de l'exercice 2024.

b) Corrections d'erreurs

Au cours de l'exercice 2024, il a été constaté que pour 18 fiches immobilisations auxquelles des subventions d'investissement avaient été rattachées, les reprises d'amortissements ne se sont jamais générées. Cela concerne des immobilisations mises en service en 2017 et 2018. Les paramètres des fiches immobilisations concernées ont été modifiés en 2024 et les reprises d'amortissements qui auraient dû être comptabilisées, ont été calculées et générées par l'outil. L'impact ayant eu lieu au compte 7813, une correction correspondant à la part des exercices antérieurs a été imputée sur le compte 110, report à nouveau créditeur, pour un montant total de 36 089,47 €.

2. Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels de l'Université de Rennes 2, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis selon les principes comptables repris par l'instruction comptable commune M9 et dans le recueil des normes comptables de l'Etat modifié.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

L'annexe porte sur les comptes agrégés de l'Université de Rennes 2 qui intègrent la gestion du budget annexe du SAIC (Service à comptabilité Industrielle et Commerciale) des PUR (Presses Universitaires de Rennes)

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

a) Comptabilisation des immobilisations incorporelles

Conformément aux instructions de la Direction Générale des Finances Publiques, tout bien dont le coût unitaire est supérieur à 500 € HT est inscrit à l'actif.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant :

- Le prix d'achat après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement,
- Tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- ✓ Les logiciels qui sont amortis sur 3 ans.
- ✓ Les autres immobilisations incorporelles, amorties sur 5 ans.

b) Comptabilisation des immobilisations corporelles

Coût d'entrée

Conformément aux instructions de la Direction Générale des Finances Publiques, tout bien dont le coût unitaire est supérieur à 500 € HT est inscrit à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant :

- Le prix d'achat après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement,
- Tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

L'approche par composants est appliquée sur tout le patrimoine immobilier présent à l'actif du bilan de l'Université.

Durées et modes d'amortissements

Les amortissements économiquement justifiés, correspondant à la dépréciation des dits biens, sont calculés selon le mode linéaire prorata temporis à partir de la date de mise en service.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes (durée d'utilité) :

Immobilisations corporelles et incorporelles (hors constructions)

Catégorie	Comptes	Durée d'amortissement
Immobilisations corporelles		
Aménagement de terrains	212	25 ans
Installations techniques	21516 et 21517	10 ans
Matériels scientifiques	2153	8 ans
Outils	2155	5 ans
Matériels d'enseignement	21567	8 ans
Agencements et aménagement du matériel, out.	21577	10 ans
Collections	216	10 ans
Installations générales et agencements	2181	5 à 10 ans
Matériel de transport	2182	5 ans
Matériel de bureau	2183	8 ans
Mobilier	2184	10 ans
Matériel informatique	2183	5 ans
Autres matériels divers	2188	5 ans

Patrimoine Immobilier - Amortissement par composants

	Durée d'amortissement	Pourcentage
Structure		
Gros œuvre - Maçonnerie	50 ans	80%
Charpente		
Clos		
Menuiseries extérieures	25 ans	4%
Bardage, isolation extérieure, ravalement		
Couvert		
Etanchéité (Toiture traditionnelle, toiture terrasse)	25 ans	2%
Équipements techniques		
Installations climatiques (chauffage, ventilation, climatisation)	15 ans	5%
Ascenseur		
Aménagements extérieurs et intérieurs		
Terrassements VRD, Espaces verts et travaux second œuvre intérieur (Peinture, cloisonnement, menuiserie intérieure, revêtement de sol, plomberie, métallerie)	25 ans	8%
Électricité		
Courants fort, informatique, anti-intrusion, contrôle d'accès	10 ans	1%

c) Stocks et en-cours

Méthode d'évaluation des stocks : le prix de revient est calculé sur la base du coût d'impression et de la mise en page. Un inventaire est effectué une fois par an.

Une dépréciation de la valeur brute des stocks est constatée en fonction de la date d'édition des ouvrages et par comparaison avec le niveau de stocks et des ventes réalisées au cours de l'exercice.

d) Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale. L'université de Rennes 2 dispose d'un compte DFT (Dépôts de Fonds au Trésor) ouvert auprès de la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) d'Ille-et-Vilaine.

e) Les créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) La TVA

L'Université de Rennes 2 applique les dispositions de l'instruction fiscale 3 A-4-08 du 13 juin 2008. Pour les dépenses, trois secteurs d'activités ont été créés :

- ✓ un secteur taxé : activité recherche uniquement - Les dépenses ouvrent droit à déduction totale.
- ✓ un secteur exonéré : activité d'enseignement uniquement (Formation initiale et continue) : il n'y pas de droit à déduction sur les dépenses.
- ✓ un secteur mixte qui permet en matière de dépenses d'appliquer un coefficient de déduction de la TVA, dès lors que la dépense ne peut être rattachée aux autres secteurs.

Pour les recettes, seuls sont assujettis à la TVA les produits avec contrepartie directe.

II. Notes relatives aux postes de bilan

1. Actif immobilisé

a) Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont les logiciels acquis ou fabriqués. La valeur brute de ces immobilisations est de 3 045 337 €. Après amortissements pour dépréciation, leur valeur nette comptable est de 135 120 €.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, les installations techniques, le matériel et l'outillage et des immobilisations dites « en cours » non mises en service au 31 décembre 2023. Les immobilisations corporelles en cours comprennent notamment, des travaux sur les bâtiments de l'Université pour lesquelles la réception n'a pas été prononcée à la clôture de l'exercice.

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à 170 277 570 €. Après prise en compte des amortissements, la valeur nette comptable est de 95 692 556 €.

Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et consignations. La valeur nette de ces immobilisations s'élève à 700 €.

La variation des immobilisations incorporelles, corporelles et financières entre 2023 et 2024 est la suivante :

Immobilisations	Balance d'entrée 2024	Acquisitions	Cessions/Mises au rebut/Récupération d'avances	Transferts postes à postes	Solde exercice 2024
Immobilisations incorporelles	2 933 444	111 894	-	-	3 045 337
205 : Concessions, brevets, licences, logiciels,...	2 780 889	111 894		40 368	2 933 150
208 : Autres immobilisations incorporelles	112 187				112 187
232 : Immobilisations incorporelles en-cours logiciel	40 368			- 40 368	-
Immobilisations corporelles	162 645 830	8 085 252	- 453 512	-	170 277 570
211 : Terrains	6 985 170				6 985 170
212 : Aménagements et agencements de terrains	856 848				856 848
213/214 : Constructions et agencements	118 696 496	306 129		1 088 095	120 090 720
215 : Installations techniques, matériels et outillage	3 226 239	216 947	- 1 398	- 10 382	3 431 407
216/217 : Collections - Biens historiques	217 477				217 477
218 : Autres immobilisations corporelles	31 837 645	1 082 655	- 58 023	10 194	32 872 471
231 : Immobilisations corporelles en cours	765 672	5 304 380		- 1 087 907	4 982 145
238 : Avances versées s/ immobilisations corporelles	60 282	1 175 141	- 394 091		841 332
Immobilisations financières	700	-	-	-	700
275 : Dépôts et cautionnements versés	700				700
Total Immobilisations	165 579 973	8 197 146	- 453 512	-	173 323 607

Les diminutions d'actifs correspondent aux sorties d'inventaire et concernent principalement des matériels informatiques devenus obsolètes et mis au rebut. En 2024, l'Université a également subi des vols, notamment de matériels informatiques et audiovisuels (comptes 218) à la MSHB.

b) Tableau des amortissements, immobilisations incorporelles et corporelles

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles est la suivante :

Amortissements	Balance d'entrée 2024	Augmentation	Diminution	Solde exercice 2024
Immobilisations incorporelles	2 820 773	89 444	-	2 910 217
2805 : Concessions, brevets, licences, logiciels,...	2 709 486	88 803	-	2 798 289
2808 : Autres immobilisations incorporelles	111 287	641		111 929
Immobilisations corporelles	69 111 425	5 529 485	55 894	74 585 015
2812 : Agencements de terrains	681 480	20 675		702 155
2813/2814 : Constructions	38 257 306	3 881 764		42 139 070
2815 : Installations techniques, matériels et outillage	2 589 055	141 665	677	2 730 043
2816 : Collections	99 184	-	-	99 184
2818 : Autres immobilisations corporelles	27 484 400	1 485 381	55 218	28 914 563
Total Amortissements	71 932 198	5 618 928	55 894	77 495 232

2. L'actif circulant

L'actif circulant comprend les stocks, les créances et les charges constatées d'avance.

a) Les stocks

Les stocks sont constitués des ouvrages édités par les Presses Universitaires de Rennes.

Nature des stocks	Balance entrée 2024	Variation des stocks en hausse	Clôture 2024
355- Produits finis	1 310 482	159 300	1 469 782
Total	1 310 482	159 300	1 469 782

b) Les créances

Les créances sur les entités publiques s'élèvent à 20 653 383 €. Elles sont composées de :

- ✓ 349 144 € de créances sur les subventions à recouvrer.
- ✓ 6 207 086 € de financements à recevoir (subventions d'investissement).
- ✓ 14 052 239 € de subventions à recevoir (subventions de fonctionnement).
- ✓ 44 914 € de crédit de TVA à reporter

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 1 927 817 €. Ce montant est composé de :

- ✓ 1 900 215 € de créances à recouvrer (dont 367 677 € de créances douteuses)
- ✓ 395 279 € de produits à recevoir.
- ✓ - 367 677 € de dépréciations de créances.

Les produits à recevoir au 4181 au 31/12/2024 comprennent majoritairement des prestations à facturer pour la formation continue et l'apprentissage et les recettes de fin d'année des PUR.

Nature des produits à recevoir	2024	2023
Clients - Factures à établir (4181)	395 279	742 622
Autres subventions d'investissements (44871)	6 207 086	5 089 095
Autres subventions d'exploitations (44877)	14 052 239	12 117 143
TOTAL	20 654 605	17 948 861

Les principaux produits à recevoir comptabilisés concernent, pour ceux d'investissement : les financements attendus pour les travaux en cours sur les bâtiments et notamment, la rénovation de la bibliothèque universitaire et la surélévation du bâtiment A, et pour ceux de fonctionnement : les financements liés aux projets de recherche CAPS, IDEAL et Digisport notamment.

L'échéance des créances est la suivante :

Etat des créances 2024			
	Type de compte	Montant net au bilan	
CREANCES	Créances rattachées à des participations	-	-
	Prêts	-	-
	Autres créances immobilisées	700	700
	Créances clients et comptes rattachés	1 927 818	1 927 818
	Créances sur les redevables (fiscalité affectée)	-	-
	Créances diverses	20 792 696	20 792 696
	Charges constatées d'avance	353 951	353 951
	Total créances	23 075 165	23 075 165

c) Les charges constatées d'avance

Il s'agit de diverses charges de fonctionnement initialement comptabilisées sur l'exercice 2024 mais qui relèvent de l'exercice 2025 (ou suivants). Ces charges concernent principalement des dépenses de maintenance et d'abonnement et s'élèvent à 353 951 €.

Charges constatées d'avance	2024	2023
Charges d'exploitation : Abonnements, maintenance, licences...	353 951	343 990
TOTAL des charges constatées d'avance	353 951	343 990

3. La trésorerie

La trésorerie nette de l'établissement est composée des éléments suivants :

Rubrique/ Situation et mouvements	Situation au 31.12.2024	Situation au 31.12.2023
Disponibilités	20 419 800	21 081 117
5112/5115/5117 - CB et Chèques	8 220	12 752
5151-Compte au Trésor	20 397 065	21 058 255
5159- Réglements en cours de traitement	7 906	2 773
531- Caisse	6 610	7 338
Trésorerie passive	- 13 313	- 671
543-Régie d'avances		
545-Régie de recettes	- 13 313	
585-Virements internes de fonds		- 671
Total	20 406 488	21 080 446

La trésorerie se maintient à un montant de 20M€ qui s'explique par les versements d'avances et acomptes qui viennent abonder la trésorerie de l'Université de façon importante. Ces sommes sont par contre fléchées pour le financement de travaux (bâtiment A notamment) et de projets de recherche.

L'indicateur de trésorerie (niveau de trésorerie/crédits de paiement hors investissement) s'élève à 57 jours au 31/12/2024. Le seuil d'alerte fixé par le nouveau décret financier est de 30 jours.

4. Les capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres de l'exercice 2024 est le suivant :

N° de compte	Capitaux Propres (en €)	BE 2024	Augmentation	Diminution	Amortissement des financements d'actifs	Affectation du résultat	2024
101	Financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat	442 716	6 278 349	- 2 928 865		-	3 792 200
1041	Financements de l'actifs par l'état - Rattachés	104 784 241	578 847	- 15 550			105 347 538
1049	Reprise résultat financements actifs - Etat	- 35 202 810		14 812	- 2 812 854		- 38 000 851
10682	Réserves facultative	19 850 427				- 4 819 708	15 030 719
110	Report à nouveau - Solde créditeur	1 585 787	36 596				1 622 382
119	Report à nouveau - Solde débiteur	-					-
131	Subventions d'équipement non rattachées	960 247	1 851 727	- 919 055			1 892 918
134	Financements rattachés à des actifs	13 684 388	469 055	- 19 184			14 134 260
1349	Reprise résultat financement rattachés	- 5 916 376		19 184	- 747 234		- 6 644 426
	Total des capitaux propres avant résultat	100 188 620	9 214 574	- 3 848 658	- 3 560 087	- 4 819 707,87	97 174 740
120	Résultat de l'exercice - solde créditeur	288 934				- 288 934	-
129	Résultat de l'exercice - solde débiteur	- 5 108 642				5 108 642	-
	Total des capitaux propres après résultat	95 368 912	9 214 574	- 3 848 658	- 3 560 087	-	97 174 740

Les fonds propres comprennent les financements reçus, les réserves, les reports à nouveau et le résultat de l'exercice.

Les financements reçus

Les financements reçus comprennent également les subventions reçues dans le cadre de projet prévoyant des financements d'immobilisations acquises par l'Université. Les sommes sont rattachées aux immobilisations correspondantes afin de neutraliser l'impact des dotations aux amortissements, par leur reprise.

Les réserves

Les réserves correspondent aux résultats des exercices précédents.

Le report à nouveau

Le report à nouveau de 2024 s'élève à 1 622 382 €. Il est constitué des opérations de régularisations intervenues sur l'exercice mais qui concernent les exercices comptables précédents.

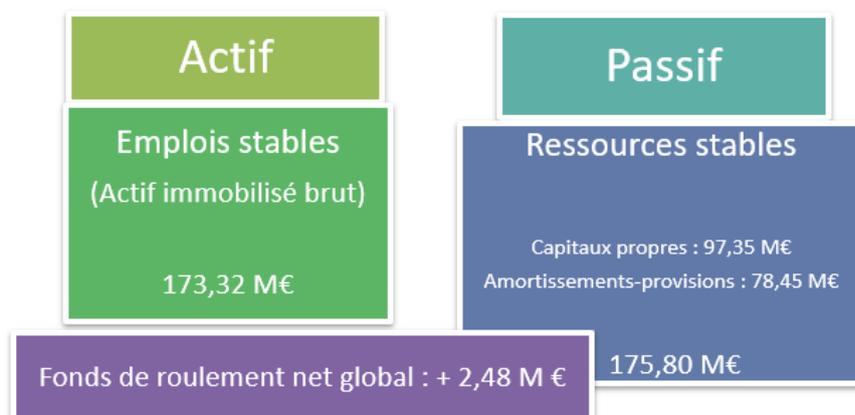
Au cours de l'exercice 2024, des corrections ont été apportées sur des immobilisations pour lesquelles l'amortissement des subventions d'investissements rattachées aux immobilisations, ne s'était jamais lancé faute d'un paramétrage correct dans le logiciel. 18 fiches immobilisations entrées au cours des exercices 2017 et 2018 ont été impactées, pour un montant total de 36 089 €. D'autres corrections mineures ont été apportées sur des fiches immobilisations (506 €).

Le résultat de l'exercice

Le résultat 2024 (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) est un déficit de 2 925 225 €. Le résultat de l'exercice sera affecté aux réserves lors de l'approbation des comptes par le Conseil d'Administration.

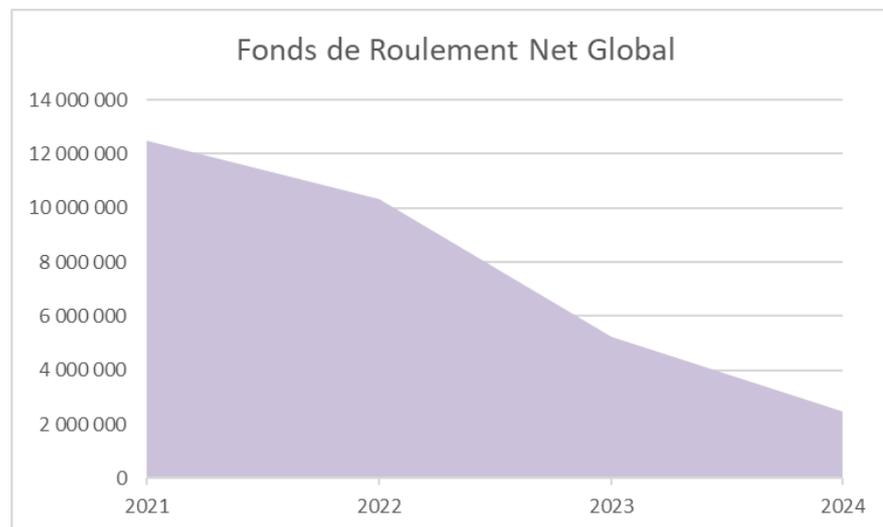
5. Bilan fonctionnel

Le fonds de roulement est calculé à partir du bilan. Il correspond à la différence entre les ressources stables (moyens de financement) et l'actif immobilisé (investissements détenus). Il permet de couvrir le décalage entre les encaissements de recettes et les paiements de dépenses.



Evolution du fonds de roulement sur les 4 derniers exercices

BILAN FONCTIONNEL (en €)	2021	2022	2023	2024
+ Ressources stables :	162 958 900	171 337 004	170 817 278	175 799 750
* Ressources propres	162 958 900	171 337 004	170 817 278	175 799 750
<i>. Capitaux propres (y c. Prov. pour risques et charges)</i>	<i>98 368 227</i>	<i>101 906 246</i>	<i>97 965 881</i>	<i>97 354 523</i>
. Biens mis à disposition des établissements	68 648 688	71 600 320	70 024 147	71 138 887
. Biens remis en pleine propriété aux établist				
. Ecart de réévaluation				
. Réserves	20 466 334	21 361 754	19 850 427	15 030 719
. Dépréciation de l'actif				
. Report à nouveau	1 587 961	1 587 961	1 585 787	1 622 382
. Résultat de l'exercice (avant affectation)	895 420	-1 511 327	-4 819 708	-2 925 236
. Subventions d'investissement	4 711 696	6 461 600	8 728 259	9 382 752
. Provisions pour risques et charges	2 058 129	2 405 938	2 596 969	3 105 018
<i>. Amortissements et Provisions pour dépréciation</i>	<i>64 590 673</i>	<i>69 430 758</i>	<i>72 851 397</i>	<i>78 445 227</i>
- dont prov. pour dépréciation des immob. corporelles	61 078 140	65 805 279	71 932 198	74 585 014
* Emprunts et dettes assimilées (hors ICNE)	-	-	-	-
* Dettes rattachées à des participations				
- Emplois stables (Actif immobilisé brut) :	150 489 472	161 008 715	165 579 973	173 323 607
* Immobilisations incorporelles	2 808 319	2 877 393	2 933 444	3 045 337
* Immobilisations corporelles et en cours	147 680 452	158 130 622	162 645 830	170 277 570
* Immobilisations financières	700	700	700	700
* Autres actifs immobilisés (charges à répartir)				
= FDS de ROULEMENT NET GLOBAL (F.R.N.G.)	12 469 429	10 328 289	5 237 305	2 476 143



La baisse du fonds de roulement entre 2021 et 2024 s'élève à près de 10M€.

L'indicateur du fonds de roulement (niveau du FDR/Crédits de paiement hors investissement) s'établit au 31/12/2024 à 7 jours. Le seuil d'alerte fixé par le nouveau décret financier est de 15 jours.

6. Tableau des emplois et ressources de l'exercice

a) Tableau de financement 1

Variation du Fonds de Roulement Net Global					
EMPLOIS	2024	2023	RESSOURCES	2024	2023
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	7 803 055	6 589 597	Capacité d'autofinancement	- 289 263	-2 556 790
Immobilisations incorporelles	111 894	56 051			
Immobilisations corporelles	7 691 161	6 533 546	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	1 099	-
Immobilisations financières (a)	-	-			
Charges à répartir sur plusieurs exercices (b)	-	-	Cessions d'immobilisations	1 099	-
Réduction des capitaux propres	-	-	Incorporelles	-	-
			Corporelles	1 099	-
			Financières	-	-
Remboursement de dettes financières (c)	-	-	Augmentation des capitaux propres	5 330 057	4 055 403
			Augmentation de dotations	-	-
			Augmentation des autres capitaux propres	5 330 057	4 055 403
			Correction ressources	-	-
			Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	7 803 055	6 589 597	TOTAL DES RESSOURCES	5 041 893	1 498 613
Variation du FRNG (ressource nette)			Variation du FRNG (emploi net)	2 761 162	5 090 984

b) Tableau de financement 2

Variation du fonds de roulement net global	Exercice 2024			Exercice 2023
	Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
Variation des actifs d'exploitation :				
Stocks en cours	159 300	-		
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-		
Créances client, comptes rattachés et autres créances d'expl. (a)	2 554 729	-		
Variation des dettes d'exploitation :				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	10 964 924		
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'expl. (b)	5 391 230	-		
TOTAUX	8 105 259	10 964 924		
A - Variation nette "Exploitation" (c)			2 859 665	4 507 492
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"				
Variation des autres débiteurs (a) (d)	123 103	-		
Variation des autres créditeurs (b)	649 359	-		
TOTAUX	772 462	-		
B - Variation nette "Hors exploitation" (c)			- 772 462	626 758
TOTAL (A + B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			-	-
ou			-	-
Dégagement net de fond de roulement dans l'exercice			2 087 203	5 134 250
VARIATIONS "TRESORERIE"				
Variation des disponibilités	-	665 780		
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-	8 179		
TOTAUX	-	673 959		
C - Variation nette "Trésorerie" (c)			673 959	- 43 266
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL (A+B+C)				
Emploi net			-	-
Ou			-	-
Ressource nette			2 761 162	5 090 984

(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non

(c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire

(d) Y compris valeurs mobilières de placement

Le fonds de roulement subit un prélèvement important (2 761 162 €) du fait du résultat déficitaire. Son montant à fin 2024 est de 2 476 143 €. Pour mémoire, il était au 31/12/2023 d'un montant de 5 237 305 €.

Le Besoin en Fonds de Roulement s'élève à – 17 930 345 € au 31/12/2024. Il était de – 15 843 141 € au 31/12/2023 ce qui signifie que l'établissement n'a pas besoin de trésorerie pour financer le décalage entre ses décaissements et ses encaissements. La variation du BFR se décompose de la façon suivante :

Explication variation 2023/2024 BFR	Actif	Passif
Stocks	159 300	
Créances clients	2 669 348	
Charges constatées d'avance	9 961	
Dettes fiscales et sociales (dont passifs sociaux)		- 840 158
Dettes fournisseurs (dont FNP)		- 1 530 160
Avances et acomptes		10 964 924
Comptes d'imputations provisoires		- 3 392 905
Produits constatés d'avance		- 275 889
TOTAUX	2 838 609	4 925 813
Variation	-	2 087 203

7. Les Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges liés à l'activité de l'établissement, que des événements survenus au cours de l'exercice ou en cours à la date de clôture rendent probables quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance peuvent demeurer incertaines.

N° de compte	Intitulé	Balance d'entrée 2024	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde exercice 2024
Provisions pour risques et charges		2 596 969	552 049	- 44 000	3 105 018
1511	Provisions pour litiges	373 752	-	44 000	329 752
1516	Provisions perte de contrat	-			-
1518	Provision pour risques autres	14 282	-	-	14 282
1582	Provision pour CET	2 208 935	552 049		2 760 984
Provisions pour dépréciation		919 199	582 319	- 551 523	949 996
395	Provision pour dépréciation des stocks	506 192	582 319	- 506 192	582 319
4911	Provision pour dépréciation clients	413 007		45 331	367 677
Total		3 516 168	1 134 369	- 595 523	4 055 014

Une reprise de provision à hauteur de 44 000 € a été comptabilisée, suite à la résolution d'un litige au cours de l'exercice 2024.

La provision pour Compte Epargne Temps (CET), est en hausse de 552 K€ rapport à 2023, et concerne la valorisation des jours de congés épargnés sur CET pour lesquels aucune demande d'indemnisation n'a été formulée. Ces jours de congés maintenus par le personnel sur leurs comptes épargne-temps font l'objet d'une provision pour risques et charges, compte tenu du caractère incertain de la date à laquelle les jours seront finalement utilisés par le personnel. La dette s'établit à 10 996 jours fin 2024 contre 8 790 jours fin 2023 et concerne 377 agents. Elle est évaluée sur la base du coût journalier individuel de chaque agent.

8. Les dettes

Les dettes non financières

Il s'agit des sommes enregistrées en comptabilité au 31 décembre 2024 mais pas encore mises en paiement, des charges à payer sur la masse salariale, des avances et acomptes perçus, des produits encaissés mais non encore rapprochés avec un titre de recette et des produits constatés d'avance qui doivent être sortis du résultat de 2024 pour impacter les résultats 2025 ou suivants, afin de respecter le principe de rattachement des recettes au bon exercice comptable.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 651 338 €. Sur ce montant, 1 639 752 €, soit 99%, concernent des comptabilisations pour les factures non parvenues au 31 décembre 2024 sur des livraisons de biens et services intervenues en 2024. Ce chiffre est en baisse de 1,2M€ par rapport à 2023.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 3 213 568 € dont 3 207 629 € soit 99% concernent des charges à payer de personnel. Une baisse de ces charges est constatée (-834K€ par rapport à 2023). Les charges à payer vis-à-vis du personnel (C/4282 & C/4286) sont composées de :

- ✓ Charges à payer heures complémentaires : 1 148K€ - Cette somme correspond aux heures effectuées entre septembre et décembre 2024 qui seront payées sur 2025.
- ✓ Charge à payer pour CET : 212K€ - Ce montant comprend les sommes dues aux agents pour lesquelles une demande d'indemnisation a été faite.
- ✓ Charges à payer pour vacances horaires : 88K€ - Cette somme est en nette diminution sur l'exercice 2024 en raison d'une prise en compte sur la base des heures réalisées à fin 2024 plutôt que sur du prévisionnel.
- ✓ Charges à payer pour congés payés : 1 629K€ - Cette provision concerne à la fois les contractuels et les titulaires BIATSS et est estimée sur la base du solde de jours de congés restant au 31 décembre 2024, valorisé sur la base du coût individuel de chaque agent. Une baisse de 394K€ est constatée par rapport à 2023 car les agents ont davantage épargné leur reliquat de jours de congés 2023/2024 sur leur CET (variation de +2207 jours) et ont donc plus utilisé leurs CA 2024/2025 pour poser des jours sur la période de septembre à décembre 2024 (-1337 jours entre CA 2024 et 2023).
- ✓ Charges à payer pour allocation forfaitaire de télétravail : 17K€ - Cette charge concerne les sommes dues au titre de l'allocation forfaitaire de télétravail accordée à chaque agent par jour de télétravail effectif, pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024.
- ✓ Charges à payer primes enseignants : 42K€ - Cette somme correspond au montant dû au titre de la prime de recherche et d'enseignement supérieur et à la prime d'enseignement supérieur, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024 dont le paiement interviendra au mois de février 2025.
- ✓ Charges à payer forfait mobilités durables : 63K€ - Il s'agit d'un dispositif financier de soutien aux salariés pour leurs déplacements domicile-travail. Les sommes seront mises en paiement en février 2025.
- ✓ Charges à payer Régularisation de la prime des CDI : 4K€ - Ces primes seront versées début 2025 avec effet rétroactif au 1^{er} décembre, d'où l'impact en 2024.

- ✓ Charges à payer RAFP 2024 : 4K€ - Cette somme correspond aux jours CET à transformer en RAFP suite aux demandes des agents.

Charges à payer	2024	2023
Fournisseurs - Factures non parvenues C/4081	1 499 379	2 448 274
Charges à payer fournisseurs C/40811	140 373	409 995
Charges à payer fournisseurs immo C/4084	39 002	244 652
Charges à payer de personnel C/428	3 207 629	4 041 301
Total des charges à Payer	4 886 383	7 144 223

Les avances et acomptes perçus s'élèvent à 35 131 268 €. Il s'agit essentiellement des avances perçues au titre des conventions pluriannuelles. Ces sommes seront définitivement titrées lorsque toutes les conditions prévues au contrat seront réalisées. Elles comprennent notamment, les sommes perçues pour le financement des travaux de surélévation du bâtiment A (10,167M€), de réhabilitation de la BU (2,7M€), et également pour des projets de recherche financés par l'ANR (7,2M€). Ce poste est en augmentation de 10 965k€ par rapport à 2023 ce qui vient abonder la trésorerie.

Les autres dettes non financières de 1 430 020 € retracent les sommes encaissées et non encore rapprochées d'un titre de recettes. Ces sommes abondent la trésorerie mais n'impactent pas le résultat comptable de l'exercice. Ces sommes ont fortement diminué par rapport à 2023 mais cela est lié aux sommes qui avaient été perçues en fin 2023 pour le financement des opérations de travaux, et qui n'avaient pas pu être rapprochées d'un titre d'avance.

La ligne « **produits constatés d'avance** » comptabilise les recettes à reporter sur les exercices 2025 et suivants au titre du bon rattachement des produits à l'exercice. Pour 2025, ces produits sont de 1 416 073 €. Ce montant est constitué de :

Nature des produits constatés d'avance	2024	2023
Formation continue	372 405	366 573
Conventions pluriannuelles	387 981	589 993
SAIC	655 687	735 396
TOTAL	1 416 073	1 691 962

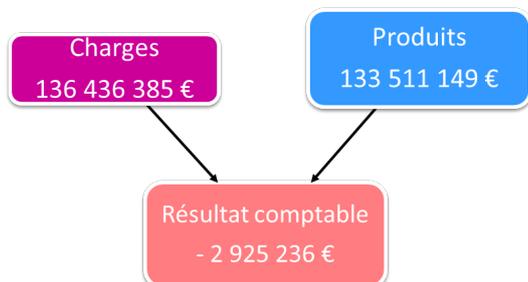
Les produits relatifs aux conventions pluriannuelles ou à la formation continue représentent le chiffre d'affaires ou les subventions comptabilisées en avance par rapport aux prestations/réalisation des dépenses.

L'échéance des dettes est la suivante :

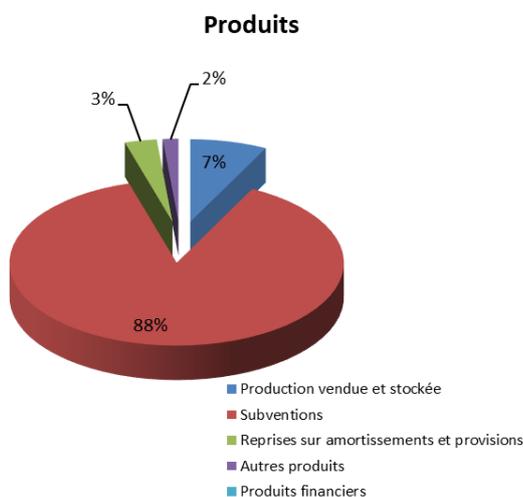
Etat des dettes 2024			
Type de compte	Montant net au bilan	à moins d'un an	à plus d'un an
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avance et acomptes reçus sur commandes	35 131 268	35 131 268	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 556 400	1 556 400	-
Dettes fiscales et sociales	3 213 568	3 213 568	-
Dettes valeurs immobilisées et cptes rattachés	94 938	94 938	-
Dettes diverses	1 430 010	1 430 010	-
Produits constatés d'avance	1 416 073	1 416 073	-
Total Dettes	42 842 258	42 842 258	-

III. Note relative aux postes du compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2024 s'élève à – 2 925 236 €.



1. Les produits



a) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'établissement comprend les postes suivants :

Chiffres d'Affaires	Exercice 2024	Exercice 2023
Vente de produits résiduels (703)	3 770	2 874
Etudes (705)	275 979	450 725
Droits Universitaires (70621 et 70622)	1 803 077	2 913 650
Autres (706238)	1 630 503	-
Prestations de formation continue (70624)	1 260 626	1 298 104
Parrainages (7063)	5 000	-
VAE (70625)	111 360	58 913
Formation en apprentissage (706230 et 706231)	2 003 784	2 293 152
Colloques (70661)	34 086	87 619
Prestations de recherches (70662)	9 944	77 447
Ventes de publications (70664)	1 376 702	1 446 505
Prestations de services (70682)	735 276	424 693
Locations diverses (7083)	72 739	121 212
Mise à disposition de personnel (7084)	463 842	690 337
Port et frais accessoires (7085)	8 454	4 867
Autres produits annexes (7088)	21 198	4 289
TOTAL	9 816 343	9 874 385

- ✓ Les droits d'inscription sont depuis 2019 constatés intégralement lors de l'encaissement des droits universitaires.
- ✓ Les prestations de formation continue sont prises en charge lors de l'émission de la facture à la signature du contrat. Un produit constaté d'avance est ensuite comptabilisé à la clôture de l'exercice en fonction de l'avancement de la formation.
- ✓ La taxe d'apprentissage est titrée à hauteur des dépenses réalisées au cours de l'exercice.
- ✓ Les subventions d'exploitation sont titrées dès réception de l'avis d'attribution.
- ✓ Les produits liés à des contrats (hors contrat s'étalant sur l'année universitaire) sont comptabilisés en fin d'exercice, en produit à recevoir, le produit étant égal aux dépenses effectuées dans l'année. Cette méthode de comptabilisation s'applique aux recettes d'investissement comme de fonctionnement.

Ces postes de recettes sont relativement stables par rapport à l'exercice 2023.

b) Produits d'exploitation

Les **subventions d'exploitation** se répartissent de la façon suivante :

Subventions et produits assimilés	Exercice 2024	Exercice 2023
	Montant	Montant
Subventions de fonctionnement - Etat	112 686 215	110 062 035
Ministère de tutelle (7411)	108 836 338	105 705 052
Autres ministères (74128)	1 314 852	782 791
ANR (7413)	2 535 025	3 574 192
Subventions de fonctionnement - Collectivités, organismes publics et org. Internat.	4 480 246	4 171 879
Région (7442)	1 211 389	1 617 395
Département (7443)	21 230	7 190
Communes et groupements de communes (7444)	331 236	319 076
Union Européenne (7446)	1 175 535	1 440 960
Organismes internationaux (7447)	-	6 708
Autres collectivités et organismes publics (7448)	1 279 569	- 78 633
Autres (7488)	461 287	859 183
Autres produits sans contrepartie directe	231 070	117 319
Dons et legs (754)	102 379	89 840
Produits versements libératoires ouvrant droit à exo. Taxe apprentissage (7481)	128 691	27 478
TOTAL	117 397 531	114 351 232

Les subventions d'exploitation progressent de près de 3M€. Cette augmentation est principalement due à la hausse de la subvention pour charge de service public.

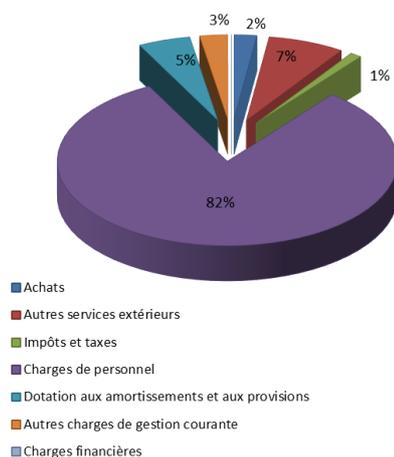
Les autres produits d'exploitation

Autres produits de gestion	Exercice 2024	Exercice 2023
	Montant	Montant
Redevances pour concessions, brevets, licences... (751)	170 304	331 168
Revenus des immeubles (752)		
Produits des cessions d'éléments d'actif (7577)	1 099	
Taxes affectées (7571)	1 512 925	1 599 510
Autres produits de gestion courante (758)	332 969	520 587
TOTAL	2 017 297	2 451 264

La baisse de ces recettes s'explique notamment par une diminution des ventes de licences TACIT par rapport aux exercices précédents.

2. Les Charges

Charges



a) Les charges d'exploitation

Charges d'exploitation et charges financières	2024	2023
Achats et variations de stocks (60)	2 937 377	3 509 960
Services extérieurs (61)	3 476 465	3 089 503
Autres services extérieurs (62)	6 460 702	6 581 621
Charges diverses (63 hors 633 et 65 et 66)	3 657 669	4 394 108
Impôts, taxes (633P)	1 458 808	1 426 640
TOTAL	17 991 020	19 001 833

Les dépenses liées aux charges d'exploitation sont en diminution de plus de 1M€ en raison notamment, de la baisse des dépenses liées aux fluides (coûts et gains de consommation grâce aux travaux d'économies d'énergie précédemment effectués). Au niveau des charges diverses, la baisse est principalement liée au caractère unique du reversement effectué en 2023 pour l'Université de Rennes (convention UNIR).

b) Les Dépenses de personnel

Charges de personnel	2024	2023
Salaires et traitements, cours complémentaires (641)	66 897 768	66 503 958
Charges sociales (645,647,648)	44 790 774	43 755 345
TOTAL	111 688 542	110 259 303

L'année 2024 enregistre de nouveau une augmentation des dépenses de personnel de 1 429M€ par rapport à 2023, toutefois celle-ci reste relativement maîtrisée par rapport aux augmentations connues au cours des exercices précédents.

En 2024, cette hausse est principalement liée à l'augmentation des 5 points d'indice et l'impact en année pleine de la revalorisation du point d'indice décidée en milieu d'année 2023.

L'indicateur de la masse salariale, appelé ratio Dizambourg (Charges de personnel/Produits encaissables) est de 86,32 % au 31/12/2024. Le seuil de ce critère prévu par le nouveau décret financier est de 85 jours pour les universités SHS.

Ces charges s'entendent hors charges de personnel extérieur (compte 621) et impôts, taxes sur rémunération (compte 633). En effet, les dépenses des comptes 633 "Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations", sont inscrites en crédits de paiement de l'enveloppe de personnel en comptabilité budgétaire, mais comprises en charges de fonctionnement en droits constatés, conformément à l'instruction M9.

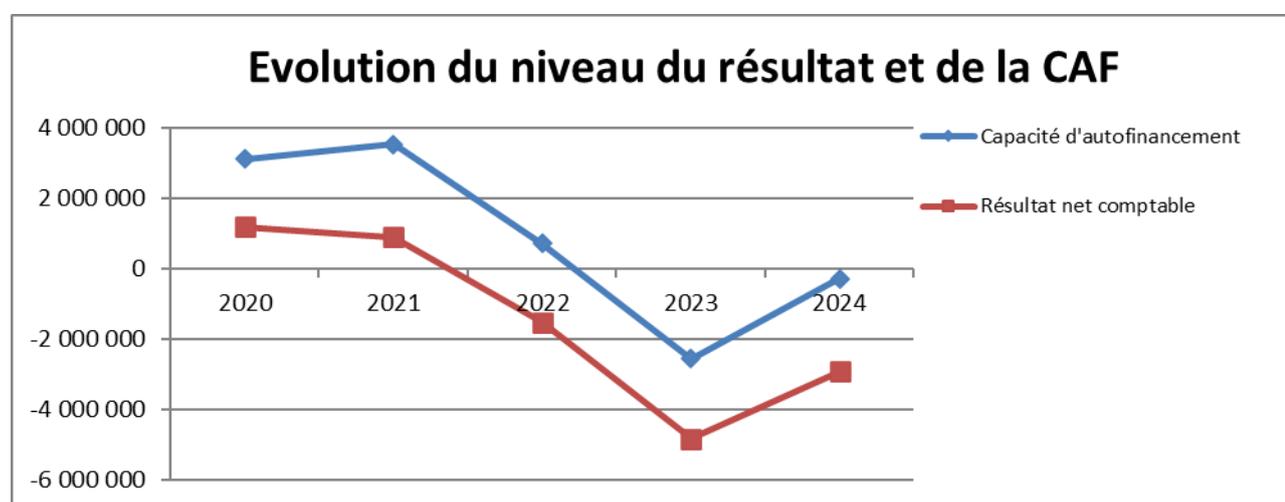
3. Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

Dotations aux provisions et amortissements	2024	2023
Dotations immobilisations incorporelles et corporelles (6811)	5 622 455	5 380 713
Dotation aux provisions pour risques et charges (6815)	552 049	191 160
Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs (6817)	582 319	506 192
Total des dotations	6 756 823	6 078 065
Reprise sur amortissements - immobilisations incorporelles et corporelles (7813)	3 524 229	3 365 792
Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement (7815)	44 000	129
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs (7817)	551 523	449 226
Total des reprises	4 119 752	3 815 147

4. CAF

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers.

C.A.F ou I.A.F à partir du Résultat Net	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	1 183 186	895 420	-1 511 327	-4 819 708	-2 925 236
+ Dotations aux amortissements et provisions	5 425 080	6 323 831	5 786 170	6 078 065	6 756 823
+ VNC des immobilisations cédées (656)					
- Reprises sur amortissements et provisions (78)	3 484 498	3 688 412	3 555 441	3 815 147	4 119 752
- Produits sur cessions d'éléments d'actifs (756)			5 258		1 099
= Capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement)	3 123 767	3 530 839	714 144	-2 556 790	-289 263



En 2023, nous avons constaté une insuffisance d'autofinancement à hauteur de 2,5M€. Le déficit 2024 étant moins important, l'insuffisance d'autofinancement diminue également pour atteindre -289k€. L'insuffisance d'autofinancement n'a donc pas permis de dégager des flux financiers sur l'exploitation, et a donc généré un prélèvement sur la trésorerie de l'établissement.

Délibération du Conseil d'administration de l'Université Rennes 2 Séance du 7 mars 2025

*Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 3 mars 2023 ;
Vu les délibérations n° 59-2023 et 78-2024 relatives à la délégation de compétences du conseil
d'administration au Président de l'Université Rennes 2 et notamment l'article 1 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

Délibération n° 13 -2025

Point 5– Conventions

5-a – Convention de co-accréditation pour la délivrance du diplôme de master pour la délivrance du diplôme de Master mention « Santé Publique» du domaine «Sciences, technologies, santé », accrédité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour la période 2022-2028 (années universitaires 2022-23 à 2027-28)

Membres en exercice : 36
Votants : 29
Présent.es : 26
Représenté.es : 3
Ne prend pas part au vote : 0
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 29



Le Président de l'Université Rennes 2,



Vincent GOUËSET

Document en annexe : convention de co de co-accréditation

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention d de co-accréditation pour la délivrance du diplôme de master pour la délivrance du diplôme de Master mention « Santé Publique» du domaine «Sciences, technologies, santé »,accrédité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour la période 2022-2028 (années universitaires 2022-23 à 2027-28), entre l'Université de Rennes, et l'école des hautes études en santé publique, et l'Université Rennes 2, à l'unanimité.

Publiée au registre des actes administratifs de l'Université Rennes 2 le :
Transmise au recteur de la région académique Bretagne le :

1 2 MARS 2025

1 2 MARS 2025



CONVENTION DE CO-ACCREDITATION
Pour la délivrance du diplôme de Master
mention « Santé Publique »
du domaine «Sciences, technologies, santé »,
accrédité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
pour la période 2022-2028 (années universitaires 2022-23 à 2027-28)

Entre

L'université de Rennes

Dont le siège est 263 av Général Leclerc CS 74 205 35042 RENNES CEDEX
Représentée par son Président,
Ci-après désigné par « David Allis »

Et

L'École des hautes études en santé publique

Dont le siège est 15 Avenue du Professeur Léon Bernard, 35043 Rennes.
Représentée par sa directrice,
Ci-après désignée par « Isabelle Richard »

Et

L'université Rennes 2

Dont le siège est Place du recteur Henri Le Moal, 35043 Rennes cedex
Représentée par son Président
Ci-après désignée par « Vincent Gouëset »

Ci-après dénommé(es) ensemble les « établissements partenaires »,

VU le code l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D. 613-1, D. 613-6 et D. 613-7 ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

VU l'arrêté d'accréditation de l'Université de Rennes 1 en date du 6 juillet 2022 ;

VU l'arrêté d'accréditation de l'EHESP en date du 8 juillet 2022 ;

VU l'arrêté d'accréditation de l'Université Rennes 2 en date du 28 juin 2022 ;

VU la délibération du conseil d'administration de l'EHESP relative à l'offre de formation 2022/2026, en date du 8 octobre 2020 ;

VU la délibération du conseil d'administration de l'Université Rennes 2 relative à l'offre de formation 2022/2026, en date du ... ;

SOMMAIRE

Titre 1 – Objet de la convention et périmètre de la co-accréditation

Article 1 : Objet de la convention

Article 2 : Périmètre de la co-accréditation

Article 3 : Organisation et gestion des enseignements

Titre 2 – Pilotage de la formation

Article 4 : Le conseil de perfectionnement de la mention

Article 5 : Le comité de pilotage

Article 6 : Les responsables de mention

Article 7 : Les responsables de parcours

Titre 3 – Modalités de fonctionnement relatives à la scolarité des usagers

Article 8 : Modalités d'admission des usagers

Article 9 : Inscription des usagers

Article 10 : Droits et devoirs des usagers

Article 11 : Accès au système d'information et aux services usagers

Article 11-1 : Système d'information

Article 11-2 : Accès aux services pour les usagers

Titre 4 – Diplomation

Article 12 : Le jury

Article 13 : Délivrance du diplôme

Titre 5 – Dispositions financières

Article 14 : Gestion des moyens

Titre 6 – Communication, publicité

Article 15 : Communication interne à la formation

Article 16 : Communication et publicité

Titre 7 - Durée, modification et dénonciation de la convention, règlements des différends

Article 17 : Durée de la convention

Article 18 : Modification de la convention

Article 19 : Dénonciation de la convention

Article 20 : Règlement des différends

Article 21 : Intégralité de la convention

Les annexes listées ci-dessous sont parties intégrantes de la présente convention.

- Annexe 1 : Fiche DA04
- Annexe 2 : Dispositions financières

Titre 1 – Objet de la convention et périmètre de la co-accréditation

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de mise en œuvre de la co-accréditation entre les partenaires ci-dessus désignés pour délivrer le diplôme de Master mention « Santé publique » au sein du domaine « Sciences, technologies, santé ».

Article 2 : Périmètre de la co-accréditation

Le contexte, les objectifs et les modalités générales de la formation qui font l'objet de la présente convention et qui a été accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sont décrits notamment dans la fiche de présentation DA04 déposée à l'HCERES par les partenaires.

La formation de master mention « Santé Publique » dans le domaine « *Sciences, technologies, santé* » comporte les 9 parcours type suivants :

- Modélisation en Pharmacologie Clinique et Epidémiologie (MPCE)
- Evaluation et Prévention des Risques PROfessionnels (EPPRO)
- Méthodes et Outils en Santé Publique Environnementale (METEORE)
- Pilotage des Politiques et Actions en Santé Publique (PPASP)
- Situation de Handicap et Participation Sociale (SHPS)
- Enfance, jeunesse : politiques et accompagnement (ENJEU)
- Criminologie
- Promotion de la Santé et Prévention (PSP)
- Méthodes d'Evaluation de la Qualité et de la Sécurité des Soins (MEQS)

Tout ajout ou suppression de parcours de la mention accréditée impliquera la concertation et la validation de tous les signataires de la convention par voie d'avenant.

Article 3 : Organisation et gestion des enseignements

La description des parcours assurés par chacun des partenaires pourra faire l'objet d'ajustements pédagogiques en cours d'accréditation, après validation par le comité de pilotage défini à l'article 5.

Titre 2 – Pilotage de la formation

Le fonctionnement de la mention est organisé sur la base :

- d'un conseil de perfectionnement ;
- d'un comité de pilotage.

Article 4 : Le conseil de perfectionnement de la mention

Le Conseil de perfectionnement constitue un lieu d'échanges et de préconisations réunissant les acteurs impliqués dans la formation (acteurs internes et acteurs externes à l'établissement) et dont la finalité est :

- d'analyser les préconisations faites lors du précédent conseil de perf ;
- de réaliser un bilan des stages et des poursuites d'études / insertion ;
- d'analyser le bilan de l'année universitaire écoulée ;
- d'identifier les pistes potentielles d'amélioration de la qualité d'une formation ;
- d'analyser les perspectives d'évolution dans le secteur d'activité ;
- de favoriser l'adaptation d'une formation aux contextes d'insertion professionnelle des diplômés et aux enjeux de société ;
- de rendre lisible les compétences transversales et professionnelles auxquelles prépare une formation ;
- de rédiger un compte rendu.

Le conseil de perfectionnement de la mention est présidé par le ou les responsable(s) de la mention. Il est composé :

- De trois coordonnateurs (un par établissement) de mention,
- Des 9 responsables de parcours,
- Des responsables des parcours de Master 1,
- D'un représentant de la direction des études et de la vie étudiante (ehesp) et du comité pédagogique (UFR Médecine Université de Rennes),
- D'un représentant des personnels BIATSS,
- D'au moins 4 représentants des milieux socio-professionnels concernés par la formation,
- D'au moins 1 représentant des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme,
- D'au moins 1 étudiant pour chaque année de diplôme.

Ce conseil est susceptible d'être appuyé par des conseils pédagogiques, composées des responsables des UE des parcours.

La liste des membres du conseil est établie par les trois responsables de mention et validée par les établissements partenaires. Le président du conseil de perfectionnement est désigné par les partenaires co-accrédités.

Le conseil de perfectionnement est installé pour la durée de l'accréditation. Il favorise le dialogue entre les équipes pédagogiques les étudiants et les représentants du monde professionnel de la santé publique. Il est le lieu de discussion des objectifs de la formation au regard de l'évolution des enjeux en santé publique. Destinataire des évaluations, il émet des recommandations afin d'améliorer la qualité de la formation. Il est appelé à donner un avis sur l'auto-évaluation de la formation et sur la nouvelle maquette d'accréditation avant leur transmission aux instances.

Il se réunit au moins une fois par an et rédige un compte rendu transmis aux établissements.

Article 5 : Le comité de pilotage

Il est constitué des trois responsables de mention, qui l'animent, des 9 responsables de parcours, des responsables de Master 1 (1 par établissement), d'un représentant des scolarités et d'un représentant en charge du contrôle de gestion et/ou de la direction administrative et financière au sein de chaque établissement.

Le comité de pilotage a pour mission la coordination pédagogique et fonctionnelle des ressources et des services supports engagés dans la formation par les établissements partenaires. Le comité de pilotage est notamment chargé :

- de veiller à la bonne mise en œuvre des parcours de formation, de discuter et valider leurs évolutions en cours d'accréditation ;
- de veiller à la cohérence des modalités d'admission des usagers, notamment par la validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis professionnels ;
- de coordonner l'utilisation des moyens spécifiques alloués à la formation par les établissements partenaires et de veiller à leur mutualisation ;
- d'harmoniser les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes ;
- de s'assurer de l'égalité de traitement pour tous les usagers ;
- de veiller à la cohérence des évaluations des enseignements et des enquêtes d'insertion des anciens étudiants en lien avec les services dédiés de chaque établissement où a lieu l'inscription principale pour le parcours ;
- de valider le bilan financier

Il se réunit au moins une fois par an. Ses relevés de conclusion sont transmis aux établissements.

Article 6 : Les responsables de mention

Chaque établissement partenaire nomme un responsable de la mention. En cas de changement, les nouveaux responsables proposés par le ou les établissements concernés font l'objet d'une information préalable des établissements partenaires.

Les responsables animent le comité de pilotage, préparent le bilan financier de la formation et sont les correspondants de l'ensemble de la formation auprès des établissements partenaires.

Article 7 : Les responsables de parcours

Chaque partenaire nomme un responsable par parcours, et éventuellement un ou deux co-responsables. Il est l'interlocuteur privilégié des responsables de mention et est chargé notamment de l'animation et de l'organisation pédagogique du parcours. Il propose des évolutions au comité de pilotage, au vu des enjeux spécifiques de santé publique de son champ.

Le responsable de parcours (et son co-responsable) est associé à la préparation et au suivi du budget du parcours.

En cas de changement de responsable de parcours en cours d'accréditation, les établissements en avisent les responsables de la mention.

Titre 3 – Modalités de fonctionnement relatives à la scolarité des usagers

Article 8 : Modalités d'admission des usagers

Arrêté de la mention n° 13-2025 du conseil d'administration n° 47 du 17 mars 2025
Université Rennes 2

Au niveau de la mention, une commission d'admission des usagers est désignée pour chaque année universitaire d'un commun accord entre les établissements accrédités. Elle fait l'objet d'un nouvel arrêté à chaque campagne de recrutement.

La commission valide les propositions des commissions d'examen des candidatures, de chaque parcours.

Article 9 : Inscription des usagers

Chaque établissement co-accrédité a vocation à inscrire les usagers.

Les modalités d'inscription administrative valant perception des droits de scolarité fixés annuellement par arrêté ministériel ou de frais de formation continue sont les suivantes : les usagers sont inscrits administrativement et pédagogiquement dans l'établissement co-accrédité qui gère plus de la moitié des unités d'enseignement de leur parcours de formation.

- Parcours Modélisation, Environnement et Travail (MET)
 - Inscription à l'Université de Rennes en Master 1
- Parcours Politiques, Populations et Société (PPS)
 - Inscription à l'EHESP en Master 1
- Parcours Modélisation en Pharmacologie Clinique et Epidémiologie (MPCE)
 - Inscription à l'Université de Rennes en Master 2
- Parcours Evaluation et Prévention des Risques PROFESSIONNELS (EPPRO)
 - Inscription à l'Université de Rennes en Master 2
- Parcours Méthodes et Outils en Santé Publique Environnementale (METEORE)
 - Inscription à l'EHESP en Master 2
- Parcours Pilotage des Politiques et Actions en Santé Publique (PPASP)
 - Inscription à l'EHESP en Master 2
- Parcours Enfance, jeunesse : politiques et accompagnement (ENJEU)
 - Inscription à l'EHESP en Master 2
- Parcours Criminologie
 - Inscription à l'Université de Rennes en Master 1 et Master 2
- Parcours Promotion de la Santé et Prévention (PSP)
 - Inscription à l'EHESP en Master 2
- Parcours Méthodes d'Evaluation de la Qualité et de la Sécurité des Soins (MEQS)
 - Inscription à l'Université de Rennes en Master 2

Chaque étudiant inscrit peut bénéficier d'une inscription secondaire en qualité « d'étudiant passager » dans les autres établissements co-accrédités, sans frais supplémentaires.

Des stagiaires de formation continue non-inscrits dans les parcours peuvent suivre des unités d'enseignement spécifiques sous réserve de l'accord des responsables de parcours concernés.

Article 10 : Droits et devoirs des usagers

Pour les situations liées aux publics spécifiques, les aménagements nécessaires sont décidés dans l'établissement où est inscrit administrativement l'utilisateur. Les établissements partenaires en sont informés en tant que de besoin, dès lors que l'utilisateur y est inscrit pédagogiquement.

Les usagers se conforment au règlement intérieur et au règlement des études ou de scolarité, y compris le règlement des examens, des établissements dans lesquels ils se rendent physiquement pour leur formation, et des établissements dans lesquels ils sont inscrits administrativement.

Les usagers sont informés, au plus tard dans le premier mois de la formation, du règlement des examens et modalités de contrôle des connaissances et aptitudes. Les usagers relèvent de la commission de discipline de l'établissement d'inscription principale, y compris lorsque les faits se sont produits dans un autre établissement relevant de la convention.

Article 11 : Accès au système d'information et aux services usagers

11-1 : Système d'information

Chaque établissement partenaire de la co-accréditation autorise, suivant les règles qui lui sont propres, l'accès des usagers à ses systèmes d'information, pédagogiques et documentaires.

11-2 : Accès aux services pour les usagers

Les services d'accompagnement des études et de la vie étudiante (médecine préventive, orientation et d'insertion, sport) sont accessibles aux usagers de la formation.

Titre 4 – Diplomation

Article 12 : Le jury

Tous les ans, il est constitué un jury de M1, de M2 et de diplôme commun à tous les parcours

La composition du jury est arrêtée annuellement par un établissement en accord avec les établissements partenaires. Le jury comprend au moins un membre issu de chacun des établissements co-accrédités. Il statue sur l'ensemble des parcours.

Article 13 : Délivrance du diplôme

Le diplôme est établi sous le sceau de l'établissement d'inscription administrative de l'utilisateur et signé par le chef de cet établissement. Le modèle de diplôme est conforme aux dispositions édictées par la circulaire du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, relative à la délivrance des diplômes nationaux. Il comporte l'indication des établissements co-accrédités et leurs logos. Pour les partenaires de parcours ne relevant pas de cette convention, leur mention est indiquée sur le diplôme.

L'établissement délivrant le diplôme accompagne celui-ci du supplément au diplôme, prévu à l'article D. 123-13 du code de l'éducation.

Titre 5 – Dispositions financières

Article 14 : Gestion des moyens

Chaque établissement prend en charge les parcours dont il est responsable et pour lequel il inscrit les étudiants. Pour les enseignements mutualisés l'apport doit être à égalité. Une balance financière établit, sur la base des enseignements réalisés, la différence d'apport de chaque partenaire ; la compensation financière est régie par les règles définies en annexe 2.

Les personnels d'enseignement des établissements signataires interviennent dans le master au titre de leur service.

Un budget prévisionnel annuel précise les volumes horaires, les frais de fonctionnement et leur prise en charge avant le début de chaque année universitaire (cf annexe financière)

Un bilan financier des heures d'enseignement est effectué chaque année lors des comités de pilotage et transmis aux établissements.

Titre 6 – Communication, publicité

Article 15 : Communication interne à la formation

Les partenaires s'engagent à s'échanger les informations relatives à la formation, nécessaires à la conduite de leurs activités et à l'édition de leur rapport d'activités (cf. article 5).

Article 16 : Communication et publicité

Les partenaires s'engagent à promouvoir la mention et ses parcours sur les supports de communication publique dédiés à l'information des futurs étudiants. Ils font figurer sur toutes leurs communications concernant cette formation la co-accréditation, et utilisent, après information préalable, leurs logos respectifs dans le respect des chartes graphiques de chacun (cf. article 5).

Titre 7 - Durée, modification et dénonciation de la convention ; règlements des différends

Article 17 : Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} septembre 2022, pour la durée de l'accréditation, soit jusqu'au 31 août 2028.

Article 18 : Modification de la convention

Les établissements partenaires se réservent le droit de modifier la présente convention par avenant, dans le respect de son objet et de son équilibre général.

Article 19 : Résiliation de la convention

Les parties sont libres de dénoncer la présente convention moyennant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception avant le 1^{er} janvier aux établissements partenaires, pour une résiliation effective à la rentrée universitaire suivante.

Article 20 : Règlement des différends

Si des difficultés surviennent à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif de Rennes sera seul compétent.

Article 21 : Intégralité de la convention

Les annexes listées ci-dessous sont parties intégrantes de la présente convention.

- Annexe 1 : Fiche DA04

Annexe 2 : Dispositions financières

Signatures et visas

Le Président Rennes
M. David ALIS

Le Président de Rennes 2
M. Vincent Gouëset

La Directrice de l'EHESP
MME Isabelle RICHARD

Annexe 1 – Fiche d'identité

Délibération du Conseil d'administration de l'Université Rennes 2 Séance du 7 mars 2025

*Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 3 mars 2023 ;
Vu les délibérations n° 59-2023 et 78-2024 relatives à la délégation de compétences du conseil
d'administration au Président de l'Université Rennes 2 et notamment l'article 1 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

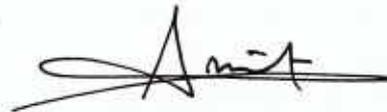
Délibération n° 14 -2025

Point 5– Conventions

5-b – Convention de versement d'une subvention entre l'Université Rennes 2 et l'association murmurations

Membres en exercice : 36
Votants : 29
Présent.es : 26
Représenté.es : 3
Ne prend pas part au vote : 0
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 29

Le Président de l'Université Rennes 2,



Vincent GOUËSET

Document en annexe : convention de versement d'une subvention dans le cadre du projet de recherche participative « territoires communs – pour un maillage du vivant dans une commune en transition.

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention jointe à la présente délibération, à l'unanimité.

Publiée au registre des actes administratifs de l'Université Rennes 2 le :
Transmise au recteur de la région académique Bretagne le :

12 MARS 2025

12 MARS 2025

Convention de versement d'une subvention

Entre

L'Université Rennes 2

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel dont le siège se situe place du recteur Henri Le Moal – CS 24307 – 35043 Rennes Cedex,
n° SIRET : 193.509.379 00015 code APE : 8542Z

Représenté par son Président Monsieur Vincent GOUËSET,

Agissant au nom et pour le compte de l'unité de recherche LiRIS, dirigée par Madame Corinne DELON DESMOULIN,
ci-après désignée « le LiRIS »

D'une part,

ET

L'association Murmurations

12 Menez Yeun, 29 720 Ploneour Lanvern
Représenté par Yannick Keravec, co président.

D'autre part,

Il est convenu de ce qui suit :

Art. 1^{er}. – Objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités de versement de la subvention attribuée par l'université Rennes 2 à l'association Murmurations dans le cadre du projet de recherche participative « Territoires Communs : pour un maillage du vivant dans une commune en transition ». La présente convention prend effet à compter de la signature du dernier cocontractant.

Art. 2. – Utilisation de la subvention :

Cette subvention devra être exclusivement affectée à l'objet cité à l'article 1^{er}.

Art. 3. - Modalités de versement :

L'université Rennes 2 versera la somme de **6000 €** (six mille euros) sur le compte de l'association Murmurations :

Crédit Coopératif

Iban : FR76 4255 9100 0008 0266 4521 927

BIC : CCOPFRPPXXX

Cette subvention sera positionnée sur le compte de l'association Murmurations après signature de la présente convention, sur présentation d'une facture émise par l'association Murmurations et faisant référence à la convention susvisée.

Art. 4. Comptes rendus d'exécution :

L'association Murmurations informera l'université Rennes 2 de l'emploi de la subvention allouée, sous la forme d'un rapport d'opération dans les 12 mois suivant la fin du projet de recherche participative « Territoires Communs : pour un maillage du vivant dans une commune en transition ».

L'utilisation des fonds par l'association Murmurations à des fins autres que celles définies dans le présent contrat, entraînera de plein droit le remboursement à l'université Rennes 2, de la somme versée.

Art. 5. – Litiges - Contestations :

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable.

La présente convention est régie par la loi française et soumise au droit français.

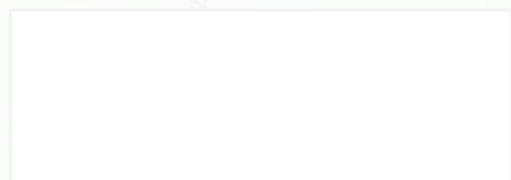
Fait à Rennes le 10 décembre 2024 , en deux exemplaires originaux.

Pour l'Université Rennes 2,
Le Président,

Pour l'association Murmurations
Le co Président

Vincent GOUËSET

Keravec Yannick



Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 3 mars 2023 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 15 -2025

Questions diverses

La motion suivante est soumise au vote :

« Le Conseil d'Administration de l'Université Rennes 2 exprime sa vive inquiétude et son opposition face aux attaques croissantes contre les libertés académiques et scientifiques, observées notamment aux États-Unis. Ces attaques se traduisent par des coupes budgétaires drastiques, une censure idéologique sur des sujets essentiels tels que les inégalités sociales, la santé et l'environnement, ainsi que par des restrictions à l'enseignement et à la recherche.

Dans un contexte où la science est un pilier fondamental de la démocratie et du progrès social, il est de notre responsabilité de réaffirmer notre engagement en faveur d'un savoir libre et éclairé. La production et la diffusion des connaissances doivent être protégées de toute ingérence politique ou idéologique qui en compromettrait l'intégrité.

En solidarité avec nos collègues scientifiques et académiques à travers le monde, et en écho aux mobilisations prévues le 7 mars prochain, nous appelons l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire – enseignants, chercheurs, étudiants et personnels – à défendre activement les libertés académiques et scientifiques. Nous encourageons également le soutien aux initiatives et actions visant à promouvoir l'indépendance de la recherche et de l'enseignement.

L'Université Rennes 2 réaffirme ainsi son rôle en tant qu'espace de transmission et de production du savoir, garant de l'émancipation et du progrès sociétal. Nous exhortons les institutions publiques à renforcer leur engagement en faveur de la recherche et de l'innovation, afin de construire un avenir basé sur la connaissance et la raison. »

Membres en exercice : 36

Votants : 30

Présent.es : 27

Représenté.es : 3

Ne prend pas part au vote : 0

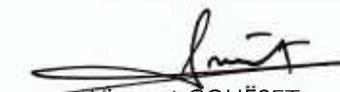
Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 30



Le Président de l'Université Rennes 2,



Vincent GOUËSET

Les membres du conseil d'administration approuvent la motion ci-dessus, à l'unanimité.

Publiée au registre des actes administratifs de l'Université Rennes 2 le :
Transmise au recteur de la région académique Bretagne le :

12 MARS 2025

12 MARS 2025